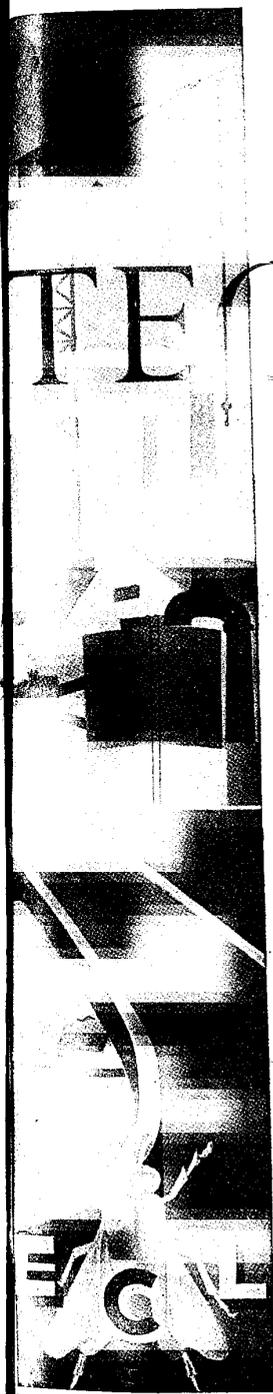


N° 62 (Format de Guerre)

JANVIER 1945



TECHNICA

ASSOCIATION DES ANCIENS
= ELEVES DE L'ECOLE =
CENTRALE LYONNAISE
7, Rue Grôlée — LYON

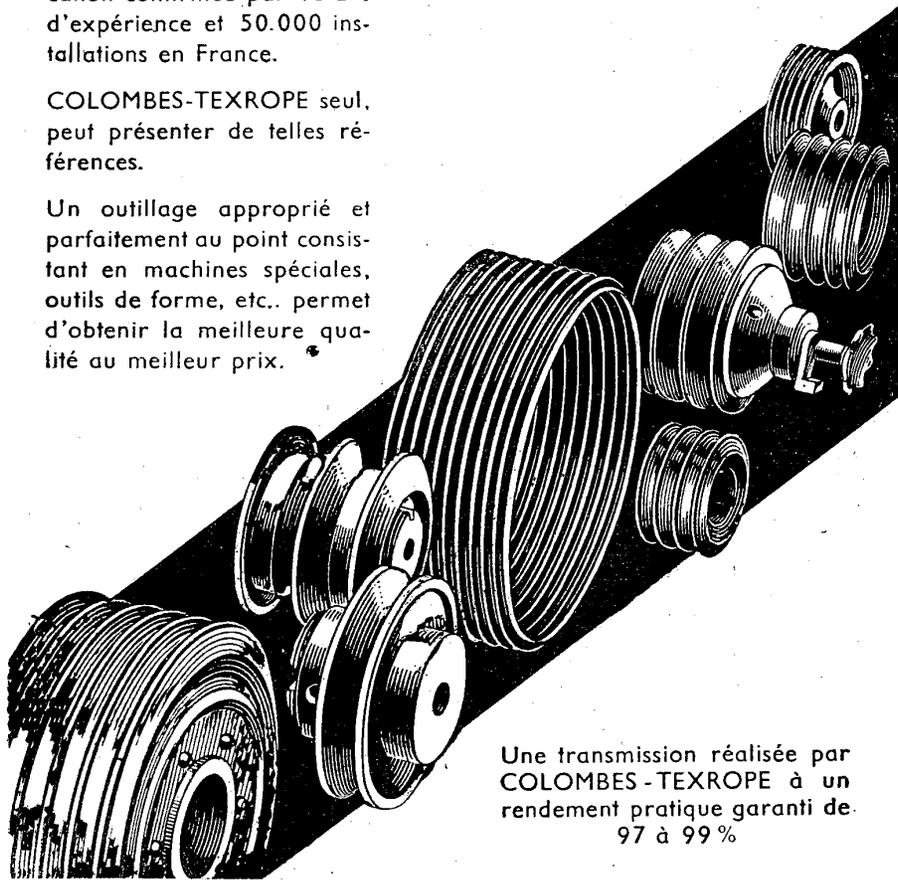
Qualité

PAR L'OUTILLAGE APPROPRIÉ

Des spécialistes, une fabrication confirmée par 15 ans d'expérience et 50.000 installations en France.

COLOMBES-TEXROPE seul, peut présenter de telles références.

Un outillage approprié et parfaitement au point consistant en machines spéciales, outils de forme, etc., permet d'obtenir la meilleure qualité au meilleur prix.



Une transmission réalisée par
COLOMBES-TEXROPE à un
rendement pratique garanti de
97 à 99 %

TRANSMISSIONS COLOMBES-TEXROPE

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE CHATILLON-BRIARE-LEVALLOIS
Administration et Services Commerciaux, 21 bis rue Lord-Byron - PARIS (8^e)
Tél. ELYSEES 03-72 et 09-56 et la suite

SERVICES TECHNIQUES ET COMMERCIAUX POUR LE S.-E.
26, rue Amédée-Bonnet - LYON — Tél. L. 50-63

G. CLARET

Tél. : Franklin 50-55
(2 lignes)

Ingénieur E. C. L. 1903

Adr. Télégraphique
Sercla - Lyon

38, rue Victor-Hugo - LYON

ETS CREPELLE & C^{IE}

MOTEURS DIESEL

Marins et Terrestres de 80 à 400 CV

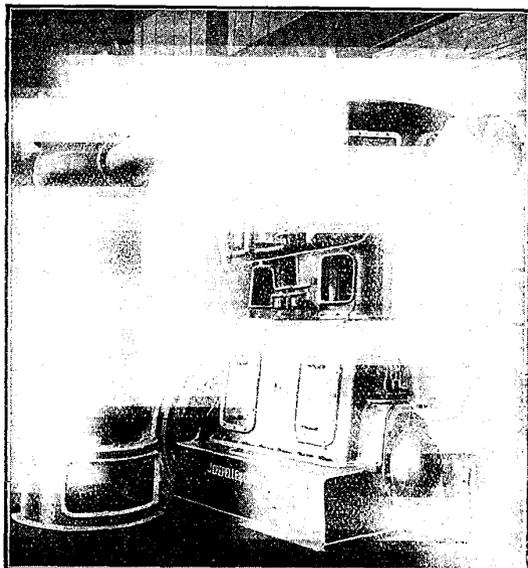
MACHINES A VAPEUR

POMPES A VIDE

COMPRESSEURS

tous débits, puissance et pression

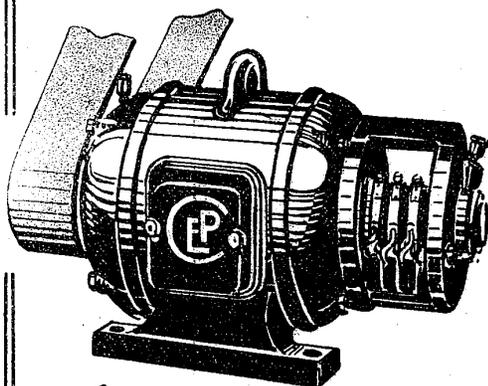
POSTES DISTRIBUTEURS DE GAZ COMPRIMÉ



Compresseur Cross Compound parrallèle biétagé

II

**Construits
pour
durer!**



MOTEURS

TRIPHASÉS
BIPHASÉS
MONOPHASÉS
CONTINUS

NORMAUX ||
AUTO-DÉMARREURS
SPÉCIAUX ||

ALTERNATEURS
GÉNÉRATRICES
RÉDUCTEURS
DE VITESSE
VENTILATEURS

POMPES

**APPAREILS
DE LEVAGE**

*La qualité de nos fabrications demeure entière
dans une production momentanément réduite.*

CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES **PATAY**

97, rue Audibert et Savirotte - Lyon - tel. Parm. 35-67 (4 lignes)
succursales à PARIS et MARSEILLE

PUBLICITE SAUBIEZ - LYON

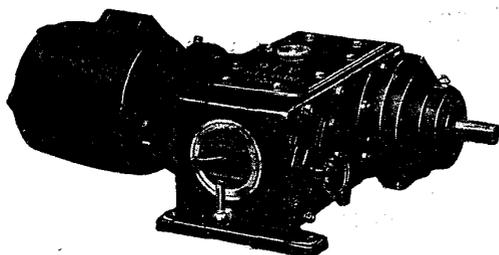
Mise au Concours de Problèmes Techniques

**Prix du Comité d'Organisation de l'Industrie et du Commerce
de la Machine-Outil, de l'Outillage et de la Soudure.**

Au cours de la séance du 11 juillet 1944, le Comité, considérant que les études techniques relatives aux industries qu'il contrôle constituent l'une de ses attributions essentielles et désireux de faire appel à cet effet à toutes les compétences, a décidé de créer un concours doté de prix d'une valeur globale d'environ un million de francs afin de récompenser des études ou travaux présentant un caractère d'intérêt général pour ces industries.

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Les études et travaux présentés en vue de l'attribution des prix offerts par le COMOS devront porter obligatoirement sur l'un des sujets énumérés aux tableaux donnés en Annexes n° 2 et 3. Seuls pourront être retenus les mémoires contenant des travaux originaux, français et signés par leurs auteurs.



Monobloc P.I.V. Moteur variateur Réducteur

P.I.V.

VARIATEURS
DE VITESSE
TOUTES APPLICATIONS

18, quai de Retz, LYON

ATELIERS VENTIL



LYON

109, Cours Gambetta

TRANSPORTS

R. MOIROUD & C^{IE}

LYON

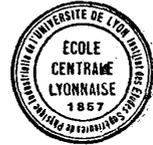
31, RUE DE
L'HOTEL DE VILLE

TEL.
F. 56-75

Les LABORATOIRES d'ESSAIS et de CONTROLE DE LA



CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON
installés dans les locaux de
L'ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE
16, Rue Chevreul — LYON



sont à la disposition des Industriels qui désirent soumettre les produits bruts ou manufacturés, les machines ou appareils à des Essais susceptibles de les qualifier.

- 1) **ESSAIS DES METAUX** : traction, flexion, emboutissage, dureté, résilience. — Essais à chaud jusqu'à 1.000° C. — Micro et Macrographies. — Rayons X. — Dilatométrie. =
 - 2) **ESSAIS DES COMBUSTIBLES** : Pouvoir calorifique. — Humidité. — Cendres. — Matières volatiles, etc... = = = = =
 - 3) **ESSAIS DES MACHINES ELECTRIQUES** : tous essais suivant les règles de l'Union des Syndicats d'Electricité. = = = = =
 - 4) **ESSAIS DES VENTILATEURS** jusqu'à 50 CV et 5.000 tpm. = = = = =
 - 5) **ESSAIS DES MOTEURS A EXPLOSION** jusqu'à 120 CV et 6.000 tpm, suivant les normes U.S.A. = = = = =
 - 6) **ESSAIS de CONTROLE et VERIFICATION** de tous Appareils de Mesures Electriques et Mécaniques. = = = = =
 - 7) **ESSAIS DES MACHINES-OUTILS** suivant les normes allemandes. = = = = =
 - 8) **ESSAIS DE LUBRIFIANTS** : Viscosité. Point d'inflammabilité. — Points de décongélation, etc... = = = = =
 - 9) **ESSAIS SPECIAUX** et essais à domicile, sur demande. = = = = =
-
-

Les Laboratoires sont libres de toute attache commerciale
Le personnel est astreint au secret professionnel

Pour Renseignements et Conditions, s'adresser :

SERVICE DES ESSAIS DE L'ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE
16, rue Chevreul, LYON (VII^e)

Téléphone : Parmentier 24-35

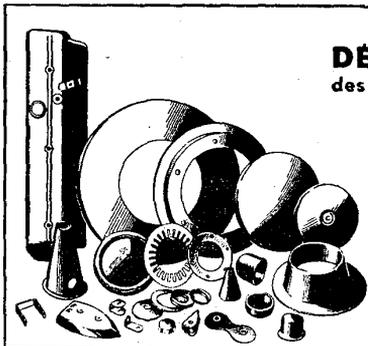
ARTICLE 2. — La valeur maximum des prix pouvant être décernés pour chaque question est indiquée au tableau, Annexe n° 2, colonne 2. Le COMOS se réserve le droit de répartir la somme ainsi fixée entre différents mémoires suivant la valeur de chacun d'eux et de reporter pour l'avenir tout ou partie de la dotation si les travaux présentés sont insuffisants. Il sera particulièrement tenu compte de la valeur pratique des résultats présentés.

ARTICLE 3. — Les mémoires, en deux exemplaires dactylographiés accompagnés des dessins ou de tous autres documents utiles à l'étude du travail présenté, devront être déposés, sous enveloppe cachetée, au siège du COMOS, 48, Boulevard des Batignolles, Paris (17^e), avant les dates limites fixées pour chaque question dans le tableau Annexe n° 2, colonne 3. Chaque mémoire devra être accompagné d'un résumé exposant brièvement l'objet du travail et les résultats obtenus.

ARTICLE 4. — Le concours est ouvert à tous. Les Sociétés, Groupements, Organismes publics ou privés peuvent y participer.

ARTICLE 5. — Les travaux présentés sont, par les soins du Président du COMOS, envoyés pour étude à un jury spécialement désigné à cet effet. Ce jury, placé sous la présidence du Président de la Commission Générale des Etudes Techniques et de la Normalisation du COMOS, comprend :

- Le Représentant du Commissaire du Gouvernement auprès du COMOS,
- Le Délégué Général du COMOS représentant le Président du COMOS,
- Le Président de la Commission Technique Machines-Outils travaillant par enlèvement de métal,
- Le Président de la Commission Technique Machines-Outils travaillant par déformation de métal,
- Le Président de la Commission des Etudes Techniques et de Normalisation de l'Outillage,
- Le Président de la Commission des Etudes Techniques et de Normalisation de la Soudure,



DÉCOUPAGE-EMBOUTISSAGE

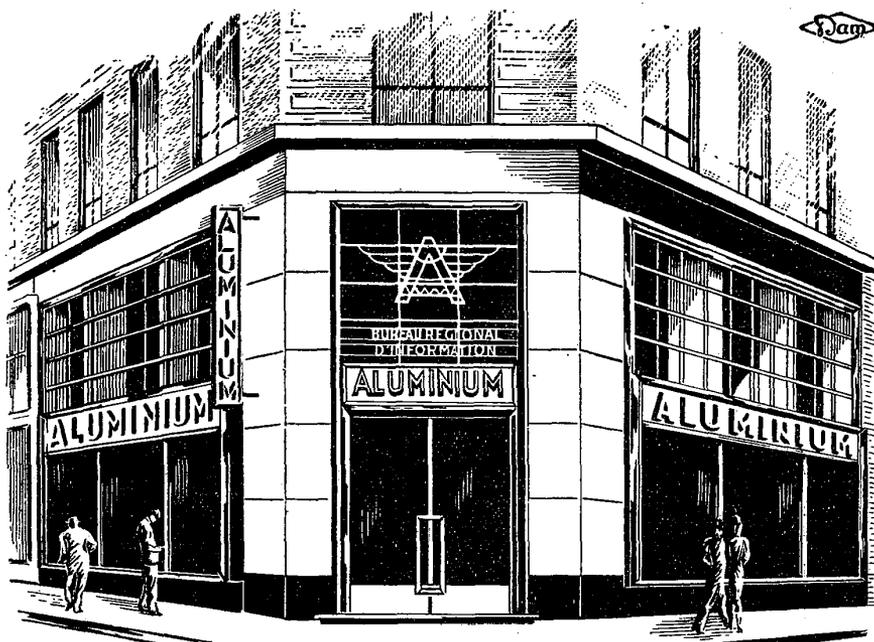
des métaux jusqu'à une puissance de 300 tonnes

Disques - Rondelles - Fonds plats et bombés - Roues embouties
Pièces normalisées pour gazogènes - Ensembles métalliques réalisés par rivetage - Soudure électrique par point, à l'arc ou à l'autogène.

E. G. PROST 14 rue du Doct. Dollard
VILLEURBANNE - Tel. V. 86-24

E. C. L., n'oubliez pas...
de verser votre obole pour 1945
à notre Caisse de Secours

VI



*Pour vous documenter sur
les propriétés,
les emplois,
le travail de*

L'ALUMINIUM

et de

SES ALLIAGES

adressez-vous au

**BUREAU RÉGIONAL D'INFORMATION DE
L'ALUMINIUM**

1, rue du Président-Carnot, LYON — Téléphone : Franklin 50-03

- Deux constructeurs de machines-outils pour les questions relatives aux machines-outils : MM. BRUET et WITTMANN,
- Deux fabricants d'outillage pour les questions relatives à l'outillage mécanique : MM. BIEHLER et NOSEDA,
- Deux constructeurs de machines à souder pour les questions relatives au matériel de soudage : MM. LANGUEPIN et SARAZIN,
- Deux représentants qualifiés des industries utilisatrices : MM. NORROY (C.O.A.) et FONTAINE (S.N.C.F.),
- Le Directeur de la Station d'Essais de machines-outils de Courbevoie pour les questions intéressant la machine-outil et l'outillage,
- Le Directeur de l'Office Central de l'Acétylène et Institut de Soudure Autogène, pour les questions intéressant le matériel de soudage.

Les mémoires seront classés par le jury qui les répartira entre des commissions d'examen dont les membres seront choisis par lui, parmi les spécialistes réputés de chacune des questions à traiter. La liste de ces membres sera publiée ultérieurement dans le bulletin mensuel du COMOS et dans la presse technique. Chaque Commission sera composée de trois ou cinq membres.

Les membres des Commissions d'examen assisteront aux délibérations du jury avec voix consultative pour les questions qu'ils auront étudiées. Le rapporteur de chaque Commission fournira un rapport donnant les conclusions de la Commission d'examen.

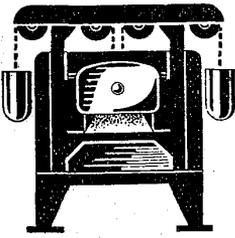
Le jury d'examen choisira parmi les travaux qui lui seront présentés ceux qu'il jugera les meilleurs et proposera au Comité l'attribution de mentions et de prix (Répartition des prix et désignation de leurs bénéficiaires).

ARTICLE 6. — Le COMOS se réserve, pendant un délai d'un an, la faculté de publier à ses frais les mémoires primés. Les mémoires non primés seront rendus à leurs auteurs dans les trois mois suivant la conclusion du concours.

Les Brevets restent la propriété de leurs auteurs qui auront à assurer personnellement la protection de leurs travaux.

Le COMOS reste seul juge de ses décisions qui ne seront en aucun cas susceptibles d'appel.

FOURS MOURATILLE

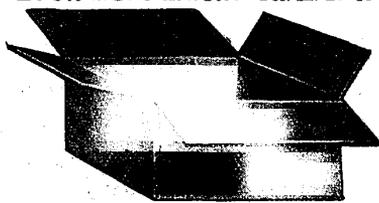


aux Combustibles
Solides
Liquides
et Gazeux

FOURS
ELECTRIQUES
LYON

T. Moncey 10-15
193, av. Félix-Faure

Papiers Ondulés — Caisses et Boîtes en Ondulés
ETS A. TARDY & FILS (P. TARDY R.C.L. 4923)
23, rue Docteur-Rebatel
LYON-MONPLAISIR Tel. M. 27-46



AIR **MACHINES PNEUMATIQUES** **GAZ**

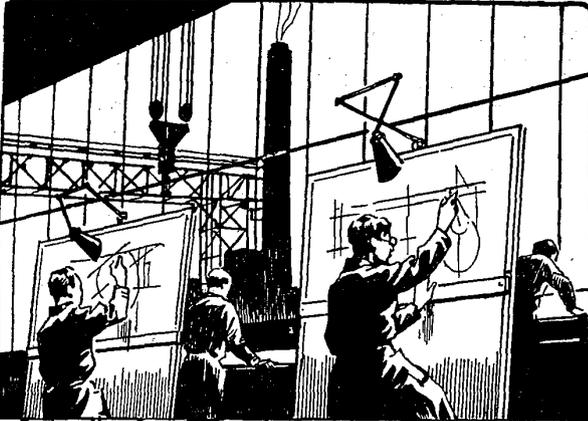
Compresseurs
toutes
applications



Machines Rotatives
volumétriques
à palettes

Usines et Bureaux : 177, route d'Heyrieux
Téléphone : **PARMENTIER 72-15** Télégrammes : **POCOMILS LYON**

VIII



ETABLISSEMENTS
PHOTOGAY
154 RUE MONCEY
LYON
TÉLÉPH. M 17-03

PHOTOGAY

REPRODUCTION
DE PLANS
■
PAPIERS
A
DESSIN
E
CALQUE



FABRIQUE
DE PAPIERS
HELIOGRAPHIQUES

Liste des sujets à traiter.

N° d'ordre	LIBELLÉ	PRIX	Dates de clôture
1	<p>A. <i>Etudes relatives aux machines-outils et à l'outillage mécanique.</i></p> <p>Etude de l'usure dans le cas particulier des glissières de machines-outils. Influence des matériaux constitutants, des états de surface, du graissage et des charges unitaires, etc.</p>	150.000	30-6-46
2	<p>Recherche d'une méthode permettant de définir rapidement la qualité de coupe d'un outil. Actuellement, la qualité de coupe d'un outil ne peut être déterminée que par des essais pratiques tendant à établir, dans des conditions de travail données, la relation entre la vitesse de coupe et la durée du travail avant usure. De tels essais sont longs, coûteux et irréguliers quant aux résultats et ne peuvent être appliqués à un nombre suffisant d'outils en vue de permettre, soit au fabricant de contrôler la qualité de sa production, soit à l'acheteur de vérifier la qualité des produits de ses fournisseurs. Il est utilisé également des procédés qui, jusqu'à présent, ne donnent que des résultats insuffisants, tels que : mesure de la dureté (par différentes méthodes mécanique, électromagnétique, etc...) et micrographie. Il est donc souhaitable de</p>		



Raoul ESCUDIER

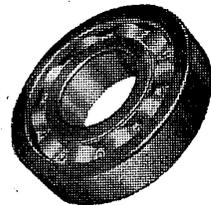
Administrateur

AGENCE GÉNÉRALE POUR LE SUD DE LA FRANCE
ET L'AFRIQUE DU NORD

39 bis, rue de Marseille — LYON

Téléphone : PARENTIER 05-34 (2 lignes)

— Télégrammes : ROULESSERO-LYON —



BREVETS D'INVENTION

MARQUES -- MODÈLES (France et Etranger)

J^H MONNIER

E. C. L. 1920 - Licencié en Droit
Membre de la Société des Ingénieurs Civils de France

Recherche d'antériorités - Procès en contrefaçon et tout ce qui concerne la Propriété Industrielle

150, cours Lafayette - LYON - Téléph. : Moncey 52-84

x

SOCIÉTÉ SOVEL

VÉHICULES ELECTRIQUES INDUSTRIELS



154, route de Crémieu - VILLEURBANNE

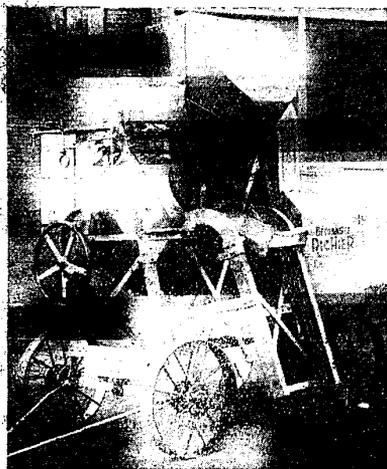
Tout le Matériel pour Travaux Publics

Rouleaux compresseurs, Bétonnières

Pompes Centrifuges

Concasseurs

**Installation
de Carrières**



RICHIER

Usines :

CHARLEVILLE - LYON - PARIS

Bureaux de Paris :

15, rue Galvani-17° - Tél. Gal 94-41

Bureaux de Lyon :

21, rue Laporte - Tél. B. 73-30

N° d'ordre	LIBELLÉ	PRIX	Dates de clôture
	trouver une méthode essentiellement pratique, consistant vraisemblablement en l'emploi d'un <i>appareil nouveau</i> qui, par des manœuvres simples et par une lecture rapide, sans détériorer l'outil, permettra de définir, par une échelle quelconque, la qualité de coupe de l'outil. Nous entendons par outils : les forets, les fraises, les tarauds, les filières, les alésoirs, les outils de tour exécutés en acier rapide ou en acier de coupe au carbone ou allié	200.000	31-12-45
3	Etude de l'action du serre-flan dans les opérations d'emboutissage : détermination de la pression la plus favorable en fonction, du diamètre du flan, du diamètre de l'embouti, des propriétés mécaniques du métal et de son épaisseur, du rayon des arrondis des outillages et des états de surface de l'outil. Etablissement de courbes de pression du serre-flan. Ces questions s'appliquent à des emboutis cylindriques ..	200.000	31-12-45
4	Etude d'un variateur de vitesses permettant un rapport minimum de vitesses de 1 à 10 ainsi qu'une variation continue des vitesses de rotation : on tiendra compte de l'encombrement et il serait souhaitable de se rapprocher d'une transmission à puissance constante	50.000	30-6-45



Société à responsabilité limitée capital 10 000.000 de fr.

Tél. 1-20

TRANSFORMATEURS
CONDENSATEURS
" SAVOISIENNE "

Bobines de Soufflage
Bobines d'équilibre
Soudeuses Electriques

Bureaux à LYON :
38, Cours de la Liberté
Téléphone : M. 05-41
Directeur : A. CAILLAT, E. C. L. 1914

CAIPE LABORATOIRES

54, COURS MORAND
LYON
TÉL. LALANDE 20-79

CELLULES PHOTO ÉLECTRIQUES
POUR LECTEUR DU SON
ET TOUTES AUTRES APPLICATIONS

TUBES REDRESSEURS POUR
ARCS, POUR CHARGES D'ACCUS, ETC

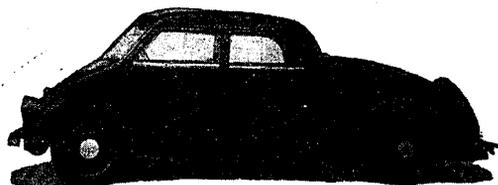
Etude de tout tube à vide

XII

F. A. L.
(**F**orges et **A**telier**s** de **L**yon)
15, rue Jean-Bourgey -:- **VILLEURBANNE** -:- Tél. : **V. 84-93**

Usine et Service Vente des
VÉHICULES ELECTRIQUES

★ **S.T.E.L.A.** ★

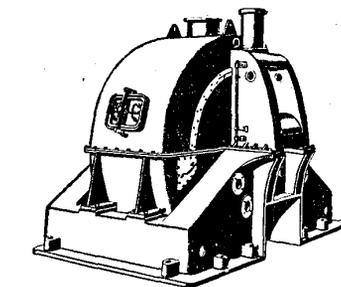
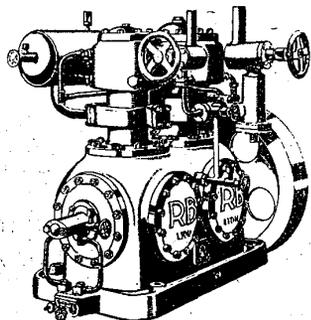


4 portes — 4/5 places

Directeur : **H. PASCAL** E. C. L. 1908

ATELIERS
ROBATEL
ET
MULATIER
59 à 69, rue Baraban
LYON

TÉL. MONCEY + 15-68



ESSOREUSES ET DÉCANTEUSES
INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES

MATÉRIEL DE
PRODUITS CHIMIQUES
DÉGRAISSAGE A SEC
TEXTILES ARTIFICIELS
TEINTURE
BLANCHISSERIE
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
— CHAUDRONNERIE —

GEORGES ROBATEL &
JEAN DE MULATIER
INGÉNIEURS-DIRECTEURS - E.C.L. 1914

N° d'ordre	LIBELLÉ	PRIX	Dates de clôture
5	Recherche d'une méthode pratique et facilement chiffrable permettant de mesurer les vibrations des moteurs électriques entièrement assemblés susceptibles d'équiper les machines-outils	50.000	30-6-45
6	Recherche d'une méthode pratique et facilement chiffrable permettant de mesurer les vibrations des machines électriques portatives	30.000	30-6-45
7	Vérification de la qualité d'une plaquette en carbure métallique : pour réceptionner une plaquette en carbure métallique sans recourir ni à l'analyse chimique qui détruit une partie de la plaquette, ni à la confection d'un outil, méthode trop compliquée et trop longue, il y aurait lieu de rechercher une méthode simple à la portée d'un atelier industriel. La mesure de la dureté ne semble pas être un procédé suffisant pour caractériser la qualité du carbure. Le même problème se pose pour le diamant industriel	30.000	30-6-45
8	On tiendra compte des possibilités qu'offre également la méthode pour vérifier une plaquette montée sur l'outil et affûtée. Contrôle de l'affûtage d'un foret, d'une fraise, d'un alésoir, d'un taraud ou d'une broche ; trouver des moyens simples pour		

Gaz de Ville et Gazogènes
= M. A. S. E. =

Etabl^{ts} A. ROUBY
13 bis, rue du Bocage, LYON
Téléphone : Parmentier 71-46 et 71-82

Gazogènes Polycombustibles :

UNIC

Gazogènes à Bois

Stock accessoires pour montages gazogènes et gaz comprimés
Détendeurs TRACTOGAZ
Carburateurs SOLEX
Dégoudronneurs ASPIRLO

Tuyaux — Coudes — Brides
Ventilateurs — Mélangeurs
Robinetterie, Manomètres, etc...
Filtres à huile SOFRANCE

MarTEaux-Pilons
"CHAMPION"
PNEUMATIQUES. AUTO-COMPRESSEURS. A DOUBLE EFFET
Breveté S. G. D. G.
4 MODELES de 35 à 260 KGS. de MASSE

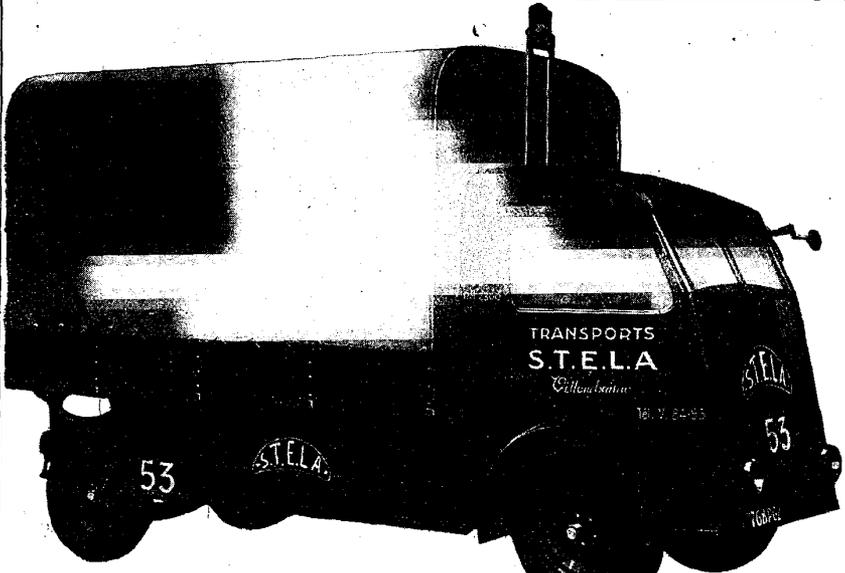


Éts. **CHAMPION**
constructeurs
Romans (Orème)

Représentant pour régions parisiennes, nord-est nord-ouest
Léon HENNECUIY
36 bis rue Lamarck
Paris (18^e)
TEL. MONTMARTRE 03-86

Laurent CHAMPION (E.C.L. 1909), Henri BÉRANGER (E.C.L. 1932)

XIV



TRANSPORTS
S.T.E.L.A.
Villurbanne

53

53

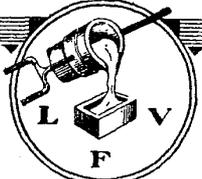
15, rue Jean-Bourgey - VILLEURBANNE
Tél. V. 84-93

H. PASCAL E. C. L. 1908
Directeur



MANUFACTURE DE TUBES ET
PROFILÉS DE PRÉCISION ÉTIRÉS
EN CUIVRE-LAITON-ALUMINIUM

ÉTRAGE DU RHONE
Anciennement ROSSIER, GALLÉ & C^o
S. A. R. L. — Capital 1.900.000 francs



BRONZE
D'ALUMINIUM

ALUMINIUM
ALLIAGES DIVERS

PIÈCES MÉCANIQUES COULÉES EN SÉRIES - MOULAGES EN COQUILLE

FONDERIE VILLEURBANNAISE

240, Route de Genas 11, Rue de l'Industrie -- BRON (Rhône)

Tél.: V. 99-51

VINCENT (E. C. L. 1931) Co-gérant

N° d'ordre	LIBELLÉ	PRIX	Dates de clôture
	contrôler l'affûtage des outils ci-dessus désignés	50.000	30-6-45
9	B. <i>Etudes relatives au matériel et aux procédés de soudage.</i> Soudage par résistance: Etude de l'influence des états de surface et de la résistance de contact sur la qualité des points de soudure en soudage électrique par points, en fonction des paramètres de soudage (intensité, tension, pression et temps).	40.000	31-12-45
10	Soudage par fusion: Etude des phénomènes de tension superficielle et de capillarité dans le but de définir la soudabilité opératoire des métaux et alliages dans les procédés de soudage par fusion	40.000	31-12-45
11	* Etude des tensions et déformations dans les constructions soudées en fonction des formes et dimensions des pièces et des procédés et méthodes de soudage par fusion ..	70.000	31-12-45
12	Amélioration de la construction ou du fonctionnement des machines-outils par emploi des procédés de soudage, d'oxycoupage, de trempe superficielle ou de techniques annexes, notamment détermination de l'intérêt économique que présentent ces procédés dans la construction des bâtiments, par rapport aux réalisations actuelles par moulage	50.000	30-6-45

PRODUITS CHIMIQUES
 °°°° **COIGNET** °°°°
 3, rue Rabelais — LYON
 ◆◆◆◆

COLLES — GELATINES — ENGRAIS
 PHOSPHATES — PHOSPHORES — SULFURES et CHLORURES de PHOSPHORE
 ACIDES PHOSPHORIQUES — PHOSPHURES DE CALCIUM, ETAIN, FER, ZINC

E^{ts} PIVOT & C^{ie}

S. A. R. L. 300.000 francs
 22, rue de Songieu
 VILLEURBANNE
 Tél. V. 96-50

C O T A G T 140 **C O M M O S** T 150

Machines automatiques pour la fabrication des Lampes Electriques Radio et Télévision

Filières d'otirage en carbure de tungstène
 Filières hexagonales, extensibles, etc.
 Machines à filières

ETABLISSEMENTS
G. Pontille
 Société à responsabilité limitée
 Capital 1.725.000 francs
 52-54, route de Vienne
LYON

Fermetures en tôle ondulée
 Fermetures à lames agrafées
 Persiennes métalliques et bois
 Volets roulants en bois et acier
 Grilles extensibles et roulantes
 Portes basculantes, etc...

.....
DEVIS SUR DEMANDE

XVI

GRILLES ET FOYERS MÉCANIQUES

pour tous combustibles

CHAUFFAGE

AU CHARBON PULVÉRISÉ

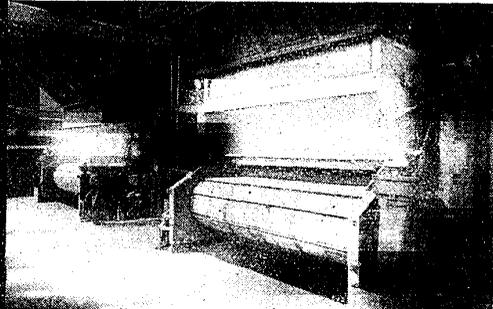
EPURATION

DES EAUX D'ALIMENTATION

MODERNISATION

DE CHAUFFERIES

*Vos fabrications sont à la merci
de votre production de vapeur.*



TOUT LE CHAUFFAGE INDUSTRIEL



STEIN ET ROUBAIX

S. A. au Capital de 35.000.000 de Frs

24-26, Rue Erlanger, Paris-16^e - Tél. + JASmin 94-40

Succursale : 8, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE, ST-ÉTIENNE, Tel. 88-66

USINES

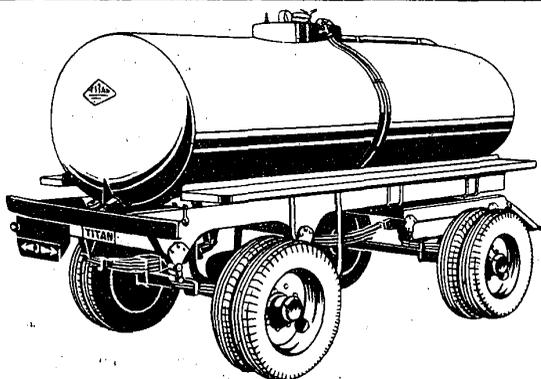
ROUBAIX

LANNOY

LA COURNEUVE

SAINT-ÉTIENNE

PUBLIC - BISSUEL



VÉHICULES INDUSTRIELS TITAN

2, Quai Général Sarrail - LYON - L. 51-59

68, Rue Pierre Charron - PARIS - Bal. 34-70

*remorques - semi - remorques - carrosseries
métalliques "Titan Vulcaïn" - Gazogènes "Nervagar Titan"*

eitemes - ATELIERS DE LA MOUCHE ET GERLAND - LYON

J. QUENETTE - P. ADENOT - E.C.L. 1928

LES ÉTABLISSEMENTS OMNIUM & LALLEMENT

ayant travaillé avec la Résistance, avaient été fermés par la Gestapo.

Ils informent leurs clients qu'ils ont repris possession de leurs locaux et seront heureux de les accueillir à nouveau

LALLEMENT (E.C.L. promotion 1926)

33-34, rue Molière - LYON

R. C. Lyon n° B 2226

Télégraphe : SOCNAISE

Liste des Banques N° d'immatriculation N° 90

Tél. : Burdeau 51-61 (5 lig.)

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPÔTS

Société Anonyme Capital 100 Millions

Siège Social : LYON, 8, rue de la République

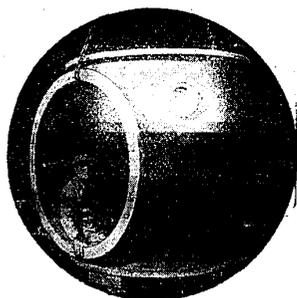
NOMBREUSES AGENCES ET BUREAUX PÉRIODIQUES

Société Nouvelle de Fonderies

A. ROUX

290, Cours Lafayette, LYON

Téléphone : M. 39-73



TOUTES LES FONTES SPÉCIALES

Gros Stock en Magasin
de Jets de fonte (toutes dimensions)

BARREAUX DE GRILLES, FONTES DE BÂTIMENTS
(Tuyaux, Regards, Grilles)

FONDERIE DE CUIVRE ET BRONZE

Fabrique de Robinets



M. MOULAIRE

67-69, rue H.-Kahn — VILLEURBANNE

Téléphone Villeurbanne 98-57



CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Maison DUSSUD - J. BILLARD (1930)

107, r. de Sèze, LYON - Tél. : Lalande 06-32

Mécanique Générale — Usinage de grosses pièces jusqu'à 4 tonnes — Matériel pour teinture — Presses, pompes, accumulateurs hydrauliques — Installations d'Usines.

Machines pour

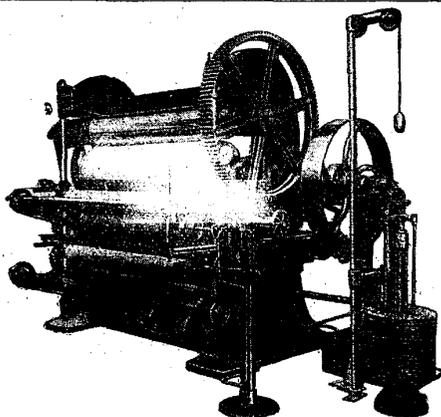
- l'Industrie Textile

GANEVAL & SAINT-GENIS

Ingénieurs
Constructeurs

29, rue Bellecombe, 29

LYON — Tél. L. 45-02



L. GANEVAL (E.C.L. 1911)

L. SAINT-GENIS (E.O.L. 1927)

XVII



EL L'ATMOSPHÈRE COMPLET
CAPABLE DES PLUS BELLES
PERFORMANCES , VOTRE
VOITURE SURCLASSERA
TOUTES LES AUTRES SI
ELLE EST MUNIE D'UN

ZENITH STROMBERG

CARBURATEURS - MÉLANGEURS - HUILEURS - FILTRES
SOCIÉTÉ DU CARBURATEUR ZÉNITH
26, Rue de Villiers, LEVALLOIS-PERRET (Seine)
39-51, Chemin Feuillat, LYON (Rhône)

ETABLISSEMENTS

LE PLOMB DUR...

Société Anonyme au Capital de 500.000 francs

TOUTE CHAUDRONNERIE

Fonderie
Robinetterie
Tuyauterie

EN PLOMB

70, RUE CLÉMENT-MAROT -- LYON

LES ETABLISSEMENTS

COLLET FRÈRES & C^{IE}

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE ET DE TRAVAUX PUBLICS

SOCIETE ANONYME : CAPITAL 10.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 45, Quai Gailleton, LYON — Tél. : Franklin 55-41

Agence : 7, Rue de Logelbach, PARIS (17^e) — Tél. : Carnot 44-03

Ancienne Maison BIÉTRIX Aîné & C^{ie}

Paul SERVONNAT, Succ^r

" A LA LICORNE "

MAISON FONDÉE EN 1620

DISTRIBUTEUR DE

TOUS PRODUITS CHIMIQUES DE LABORATOIRES

ET DE

TOUS PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS

29, Rue Lanterne -o- LYON -o- Tél. : Burdeau 03-34

HENRI PETER

2, Place Bellecour — LYON

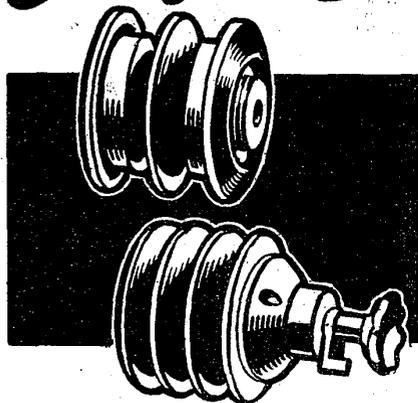
Tél. : F. 38-86

A. ROCHET (1912)

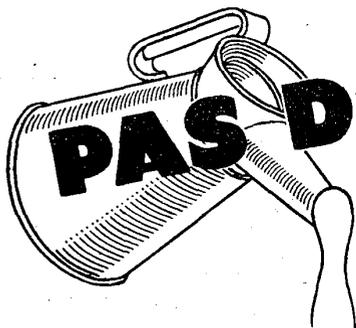
OPTIQUE — LUNETTERIE — PHOTO

COMPAS — RÈGLES A CALCULS

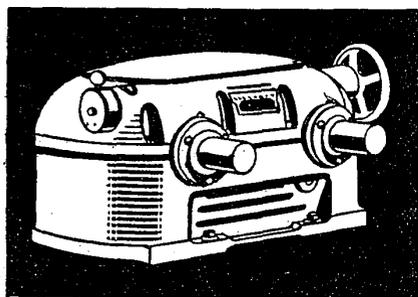
Gagnez du Temps!



Les poulies à diamètre variable vous permettent d'obtenir à chaque instant sur vos machines, la vitesse optimum pour un travail donné. Vous gagnez ainsi du temps. Vous gagnez aussi en moyenne 15 % de production.



PAS D'HUILE!



Le nouveau Variateur de Vitesse COLOMBES-TEXROPE se fait pour toutes puissances jusqu'à 45 CV. Il présente : souplesse, résistance aux à-coups, sécurité, durée, silence, et ne nécessite aucun entretien ni lubrifiant. Rendement nettement supérieur : 96 à 98 %.

TRANSMISSIONS COLOMBES-TEXROPE

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE CHATILLON-BRIARE-LEVALLOIS
Administration et Services Commerciaux, 21 bis rue Lord-Byron - PARIS (8^e)
Tél. ELYSEES 03-72 et 09-56 et la suite

SERVICES TECHNIQUES ET COMMERCIAUX POUR LE S.-E.
26, rue Amédée-Bonnet - LYON — Tél. L. 50-63

TECHNICA

REVUE MENSUELLE

Organe de l'Association des Anciens Elèves
de l'Ecole Centrale Lyonnaise
7, rue Grôlée, Lyon

LYON
REDACTION
ADMINISTRATION - PUBLICITE
7, rue Grôlée (2^e arr^t)
Téléphone : Franklin 48-05

ABONNEMENTS :
Un an 60 »

PRIX DU NUMERO : 6 francs

Compte courant postal : Lyon 19-95

SOMMAIRE

Les petits développements et les cyclistes âgés, par L. Guerrier : 3. — Olivier de Serres, organisateur : 5. — Hydraulique des nappes aquifères, par J. Roure : 9. — Les vœux du Président : 21. — Caisse de secours : 24. — Conseil d'Administration : 26. — La Journée E.C.L. de 1944 : 35. — Chronique de l'Ecole : XXV. — Les Syndicats d'Ingénieurs : XXVII.

2

HÉLIOLITHE

E^{ts} Maurice BENOIT E.C.L. 1932

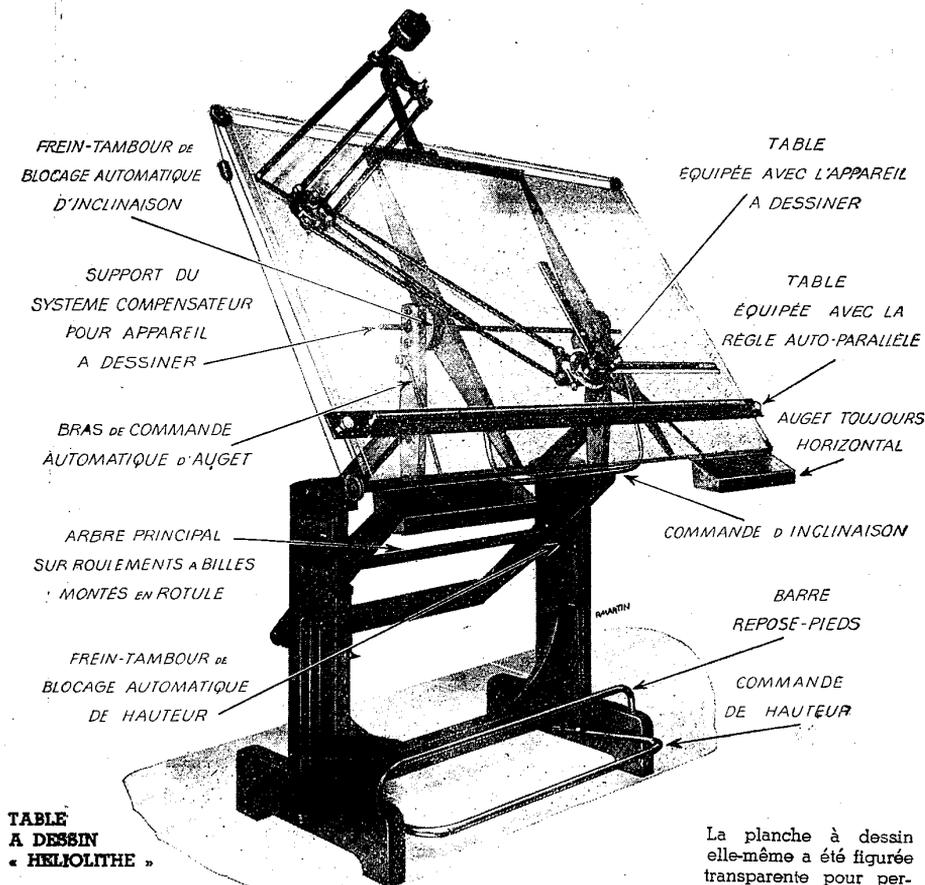
SIÈGE SOCIAL : 3, RUE FÉNELON

LYON

TÉLÉPHONE : LALANDE 22-73

FABRIQUE DE TABLES A DESSIN

Notre modèle "TRAVAUX PUBLICS" 150/100 cm.



Demander notice sur nos modèles :

STUDIO - INGÉNIEUR 120/80 CM.

INDUSTRIE 150/100 CM.

HÉLIOLITHE

fournit toujours . .

(TIRAGES DE PLANS (TOUS PROCÉDÉS, TOUTES COULEURS)

PAPIERS HÉLIOGRAPHIQUES

PAPIERS A CALQUER et A DESSIN

MEUBLES DE BUREAUX

Les petits développements et les Cyclistes âgés

par L. GUERRIER (1902)

Ayant beaucoup roulé en montagne la saison dernière, avec ma nouvelle bicyclette dotée de très petits développements, j'ai été amené à faire quelques constatations intéressantes pour moi. Dans l'espoir qu'elles intéresseront également nos camarades je vais vous les exposer ci-dessous.

Lorsque j'ai débuté dans le cyclotourisme, en 1905, je ne disposais, sur ma bicyclette à quatre vitesses, que des deux petits développements de 3 m. 9 et 2 m. 8. Ainsi équipé j'ai parcouru les régions montagneuses de l'Ardèche, de l'Isère et de la Savoie avec toute facilité : sur les rampes de 5 à 6 % j'utilisais mon 3 m. 9 et réservais le 2 m. 8 pour les pentes plus fortes ou exceptionnellement longues. Je me fatiguais peu. Je ne m'essouffais presque pas, je me déclarais très satisfait, j'avais 23 ans...

Comme beaucoup j'ai lâché la bicyclette pour la moto, puis l'auto, pendant plus de trente années.

Lorsqu'en 1940 j'ai dû reprendre la bicyclette, pour les sorties dominicales, je ne disposais plus, sur celle-ci, que d'un seul petit développement de 2 m. 9 (en rétro, d'ailleurs). Patiemment je me suis réentraîné, et après deux années d'efforts, et beaucoup de persévérance, j'ai retrouvé ma forme d'antan, ou presque. J'ai pu refaire 180 ou 200 km. en montagne, dans une seule journée (1) comme autrefois ; seulement, je me lassais dans les rampes longues ou fortes ; j'étais obligé de m'arrêter parfois tous les kilomètres, pour laisser passer l'essoufflement ; de plus, j'étais incapable de faire, dans une seule journée, une différence de niveau de plus de 1.200 à 1.300 mètres.

C'est alors, à la fin de l'année 1942, et à la suite de maintes tribulations que j'ai déjà contées, que je me suis monté une bicyclette nouvelle. disposant tout d'abord des deux petits développements de 2 m. 10 et 2 m. 70 bientôt changés par 1 m. 9 et 2 m. 50, puis ces temps derniers par 1 m. 63, 2 m. et 2 m. 30. Ces développements minuscules furent pour moi une révélation : les rampes sur lesquelles je montais précédemment avec 2 m. 90 à 5,5 ou 6 km./h. en m'arrêtant souvent, se montèrent sur 2 m. à 6 ou 6,5 km./h., sans aucun arrêt (sauf pour les repas), sans essoufflement, et presque sans fatigue. Je gagnais de la sorte un temps appréciable. De plus, je pouvais désormais aborder des différences de niveau journalières sensiblement plus importantes qu'auparavant et faire des étapes plus dures qu'autrefois.

C'est ainsi que :

1° De Vienne au col de l'Œuillon dans le massif du Pilat, altitude 1.300 m., je mettais 4 h. 15' au lieu de 5 h. à 5 h. 30' (tous arrêts inclus).

(1) Voir l'article antérieur « Ce qu'on peut faire à bicyclette, en une journée, à 60 ans ».

2° Le 11 juillet 1943 j'ai pu aller de Vienne à Vals-les-Bains par Annonay, St-Bonnet, Fay-sur-Lignon, Les Esvables, Le Gerbier et Mézilhac en un jour ; et pourtant la distance, par cet itinéraire, était de 175 km. et l'élévation totale de 2.000 m. au moins. La fatigue était assez faible pour me permettre de faire encore plus de 100 km. en montagne dans chacune des deux journées suivantes.

3° Le 8 août suivant, j'ai pu monter de Grenoble à l'Habert du Charman-Som (altitude 1.800 m.) par le Sapey et le col de Porte (rampes 8 à 10 %, passages à 12%) en 5 heures (tous arrêts inclus) et rentrer à Vienne le même jour sans fatigue notable.

4° Le 3 septembre, après deux jours de randonnées à travers les Savoies, je montais la rampe du col des Aravis à 6 km./h. dans du 8 %. Au milieu de la montée, j'ai voulu faire une expérience cruciale : j'ai pu m'arrêter de respirer pendant 15 secondes tout en continuant de pédaler. La preuve était bien faite, je n'étais pas le moins du monde essoufflé.

La conclusion de tout ceci se dégage facilement : les cyclistes jeunes et entraînés peuvent sans grand inconvénient appuyer fort et même très fort sur les pédales, à condition de tourner lentement, par exemple dans les rampes de 6 à 8 % montées sur un développement de 3 m. 50 à 4 m. ; j'ai même vu des jeunes gens monter de Grenoble au Sapey debout sur leurs pédales pendant presque tout le parcours. Mais, lorsqu'on a dépassé le demi-siècle depuis déjà plusieurs années on ne peut pas appuyer aussi fort. Les contractions musculaires énergiques, régulièrement répétées, nous sont interdites, même si nous tournons lentement, sous peine d'essoufflement et de fatigue très rapide, surtout cardiaque.

Tandis que, si l'on dispose d'un petit développement, voisin de 2 m., ou même inférieur à 2 m. pour les rampes de 10 %, on n'est jamais obligé d'appuyer très fort, quitte à tourner un peu plus vite que les jeunes gens qui montent la même rampe sur un 3 m. 5 ou un 3 m. 8.

L'essoufflement et la fatigue cardiaque dépendent surtout, d'après mes constatations, de la pression exercée sur les pédales ; ils dépendent fort peu de la vitesse de rotation lorsque celle-ci reste inférieure à 60 t./m.

En résumé, lorsqu'on dispose de tous petits développements, la pression sur les pédales, jamais supérieure à 6 ou 8 kg. et la vitesse de rotation voisine de 50 à 60 t./m. seront, en montagne, à peu près les mêmes qu'en palier : le travail extériorisé sera, dans les deux cas, voisin de 10 à 15 kgm./s. L'essoufflement aura disparu, la fatigue aura diminué. Quant à la vitesse de marche, elle sera encore de 6 km./h. dans le 8 % et de 5 km./h. dans le 10 % c'est-à-dire nettement supérieure à celle d'un piéton poussant son vélo. Ce qui est encore assez honorable pour les... presque vieillards.

Je viens de lire avec le plus grand intérêt les articles parus dans les numéros de « Technica » de novembre et décembre de M. Monnier sur les changements de vitesses pour bicyclettes. J'ai été particulièrement intéressé par la partie éminemment technique qu'il a si bien su exposer. Je crois toute-fois utile de donner ci-dessous quelques explications :

1° Mon article sur « l'Historique des changements de vitesses » a été écrit uniquement de mémoire, d'après les bicyclettes que j'ai vu rouler, ou utilisées moi-même.

Je m'intéresserai beaucoup à la rétrospective de ces solutions peu connues, que nous promet M. Monnier.

2° En ce qui concerne l'étendue du champ de vitesses que j'ai préconisé en fin d'article, je ferai remarquer que, mieux instruit par mes randonnées de 1943 et 1944, j'ai quelque peu modifié mon opinion depuis la parution de mon premier article. Je suis maintenant partisan de changements de vitesses nombreux et d'une gamme très étendue. Cela ressortira d'ailleurs de l'article restant à paraître : « Essais et recherches sur les changements de vitesses pour bicyclettes ». Quand il aura paru, nos camarades des E.C.L. pourront constater que M. Monnier et moi sommes à peu près complètement d'accord sur les conditions que doivent remplir les bicyclettes pour permettre à tous les cyclistes, même âgés, de pratiquer leur sport favori en terrain accidenté.

L. GUERRIER (1902).

OLIVIER DE SERRES

Organisateur

Les lecteurs de « Technica » se souviennent de l'étude publiée dans nos numéros de janvier et février 1944, sous le titre « Olivier de Serres et l'organisation scientifique du Travail » par notre camarade Auguste Jouret (1920 B). Dans la préface qu'il avait bien voulu consacrer à cette étude, M. Georges Béquart, Président du Comité National de l'organisation française, annonçait que l'une des prochaines promotions de l'Ecole d'organisation scientifique du travail, prendrait le nom du savant agronome, précurseur des méthodes les plus modernes de l'organisation rationnelle.

Cette promesse est maintenant réalisée avec la promotion 1944-45 dont le parrainage a été offert à notre camarade par le Comité de Direction de l'Ecole et par l'Association des anciens E.O.S.T. L'ouverture solennelle des cours de cette session, forte de plus de mille élèves, a eu lieu le 16 novembre, dans l'ancienne pagode de la légation chinoise, en présence d'une nombreuse assistance, où notre Association était représentée par son président parisien, M. Amédée Fayol, neveu de Henri Fayol, le grand organisateur père du « fayolisme », entouré de nombreux camarades E.C.L.

A cette occasion notre camarade Auguste Jouret a prononcé avec un plein succès une nouvelle conférence, résumant celle qu'il avait faite précédemment devant les anciens élèves de l'E.O.S.T., sous le titre : « Olivier de Serres, organisateur ».

Outre les aperçus originaux déjà développés dans l'étude publiée par « Technica », notre camarade a émaillé sa causerie de propos de circonstance et nous sommes heureux d'en donner ci-après quelques extraits :

.....
« Mais continuons cette attachante lecture :

« Le chef conférait souvent avec ses ouvriers de ce qui est requis à ses affaires, faisant semblant de suivre leurs avis en ce qu'ils se rencontrent conformes à ses intentions, car, par telle ruse, ils travaillaient de meilleure volonté, croyant cela être de leur invention. »

« La Direction de l'Ecole et ses Professeurs se défendent d'apprendre des « trucs » d'organisation à leurs élèves. Eh bien ! je crois qu'il est au moins un « truc » à bien connaître, c'est celui qui nous vient de notre astucieux et pratique agronome. Et, comme j'ai pour moi l'autorité d'un précédent indiscutable (1), vous pardonneriez, je l'espère, à votre parrain d'avoir mis cette malice sous une forme sentencieuse à votre usage : « Tâchons de susciter afin de mieux convaincre. »

.....
« Et maintenant, pour en terminer, je voudrais vous conter une petite histoire. Je la tiens de première main et vous la trouverez de circonstance dans le cadre de cette pagode. Vous l'interpréterez selon vos sentiments et votre philosophie.

« Un fils du Ciel, organisateur en soieries, si je puis dire, était, vers 1937, à Lyon, le pays de la soie, en quête du premier manuel d'organisation de la sériciculture d'Olivier de Serres. Comme il ne trouvait rien, il ouvrit son cœur, ou plutôt son portefeuille au meilleur libraire de la place et lui dit qu'il achèterait le petit livre à n'importe quel prix. Le libraire n'en pouvait mais ; il recommanda notre obstiné Chinois à un riche négociant en soieries — un « soyeux » comme on dit à la Croix-Rousse — qui, à sa connaissance, était le seul possesseur du précieux ouvrage. Le « soyeux », outre l'infortune de ses millions et autres impédimenta, est affligé d'une grave et irrémédiable passion : la bibliophilie, et il ne put satisfaire l'aimable acquéreur, attestant que tous les coupons de satin et de crêpe, tous les rutilants brocarts, toutes les somptueuses tapisseries de l'Empire céleste ne sauraient le déterminer à se séparer d'un si rarissime exemplaire. Alors — là est toute cette véridique histoire — alors, le fils de Çakia Mouni sollicita comme une faveur — qu'il obtint, bien entendu — de recopier l'ouvrage de sa main. »

.....
Olivier de Serres, si longtemps méconnu hors de l'agriculture (et parfois par elle), oublié par notre ville de Lyon elle-même, qui lui doit une grande part de sa prospérité, a repris sa place au premier rang des valeurs françaises solides et indiscutables. La reconnaissance d'un si grand mérite est due largement à l'action continue, entreprise depuis plusieurs années, de l'un des nôtres. « Technica » ne peut que s'en féliciter.

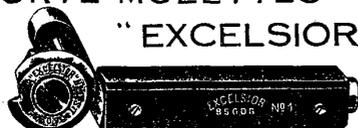
(1) Allusion à l'aphorisme de M. Raoul Dautry : « Il faut toujours prévoir pour ne jamais subir ».

FRAISES EN ACIER RAPIDE



PORTE-MOLETTES

POINTES TOURNANTES



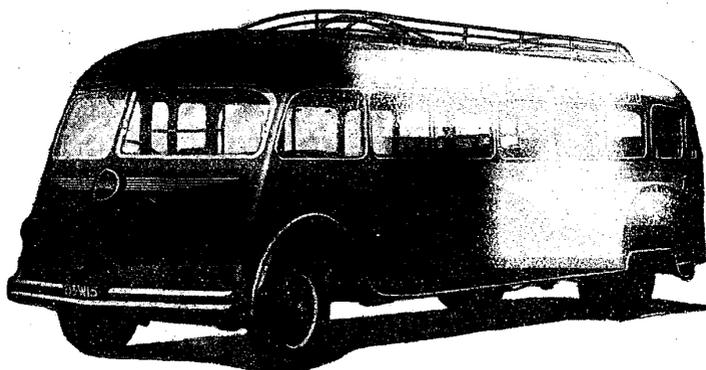
AVEC ROULEMENTS A AIGUILLES
ET BUTEE A BILLES.

E^{TS} R. BAVOILLOT

Direction et Usines: 258, rue Boileau — LYON Tél. M. 15-15

Maisons de Vente: 91, rue du Faubourg St-Martin, PARIS
28, cours Lieutaud, MARSEILLE

AUTOCARS ISOBLOC



Place du Bachut :- LYON

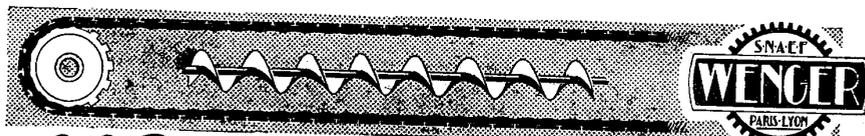
SACIM Foyers Automatiques

*Pour brûler
le mauvais charbon,
pour l'économiser
consulter...*

G. CLARET

INGÉNIEUR E.C.L. 1903

38 - RUE VICTOR HUGO - LYON
TEL. FRANKLIN 50-55 (2 LIGNES) - ADR. TEL. SERCLA-LYON



MANUTENTION Mécanique.

S.N.A.E.T.

R.C. SEINE B. 249.827

F. WENGER

LYON - 13, RUE GUILLOU. MONCEY 85-78 - 79
1 AV^{UE} DAUMESNIL (12^e) DORIAN 49-78 - PARIS

INSTALLATIONS
FIXES
APPAREILS
MOBILES

TOUS DÉBITS
TOUS COLIS
TOUS PRODUITS



Hydraulique des nappes aquifères

avec application de la théorie

à des nappes alluviales de la région lyonnaise

(suite)

par

J. ROURE, Ingénieur E.C.L.,

Chef des Etudes du Cabinet Marc Merlin, à Lyon.

LE RHONE VALAISAN ET LE LEMAN

Le Rhône naît des glaciers du St-Gothard près du Col de la Furka. Son bassin valaisan représente une superficie de 5.220 kilomètres carrés dont 932 sont occupés par les glaciers.

Depuis le glacier de la Furka jusqu'au Léman soit sur une longueur de 160 kilomètres, le lit du Rhône est caractérisé par des pentes raides séparées de distance en distance par des seuils et des cluses très étroites.

Outre ses affluents, le Rhône reçoit d'innombrables sources d'affleurement, dont une des plus importantes est la Sarvaz qui jaillit à l'extrémité du Rocher de la Grande Garde et qui inonde chaque année la plaine entre Saillon et Mazembroz. Les eaux de ces sources collectées de part et d'autre dans les alluvions de la vallée sont d'une limpidité remarquable.

La hauteur d'eau tombée moyenne annuelle est de 1 m. 40 à 1 m. 50.

Le régime du Rhône alpestre et de ses affluents est purement glaciaire avec débit mensuel maximum en juillet de 640 mètres cubes seconde.

Le Léman dont la superficie est de 582 kilomètres carrés et son volume de 89 kilomètres cubes contribue à la régularisation du régime du Rhône, car il permet sous une variation de niveau — 0,30 et + 0,30 d'emmagasiner et de restituer un volume d'eau de 350 millions de mètres cubes. Il est alimenté par les eaux d'un bassin de 7.994 kilomètres carrés et la quantité de matériaux solides que lui apporte le Rhône a été évaluée par Forel à 3.300.000 mètres cubes par an. Le lac est alimenté par de nombreuses sources de versant.

L'alimentation en eau potable d'Evian-les-Bains est assurée d'une part par des sources et d'autre part par les eaux d'une nappe d'alluvions glaciaires du plateau de Larringes qui par leurs qualités furent préférées aux eaux du lac.

Thonon est alimenté également par des sources captées dans des couches d'alluvions glaciaires.

Annemasse a exécuté en 1907-1908 l'adduction des sources des Voirons qui naissent à la base de cônes d'éboulis sur le flysch ; mais le débit de ces sources étant insuffisant, la source des Eaux-Belles fut louée puis acquise par la Ville. Cette source émerge sur le versant du Petit-Salève dans des roches calcaires situées au-dessus d'une couche de marne.

En aval de Genève, le Rhône reçoit l'Arve dont les eaux chargées d'un limon gris forment un contraste frappant avec les eaux bleues du Rhône auxquelles elles se mélangent après quelques centaines de mètres de parcours.

La Ville de Genève est alimentée en eau potable par pompage des eaux du Lac ; la prise d'eau est située à 2.050 mètres en amont de la jetée des Pâquis et à 1.100 mètres de la rive de la Perle du Lac. Le débit maximum de la conduite reliant la prise d'eau à la station de pompage de la Coulouvrenière est de 1.000 litres par seconde ; mais comme les besoins de la consommation dépassent, en été, ce débit, le service est assuré par le concours de trois stations de pompage auxiliaires (de Saconnex d'Arve, de Russin et du Parc de la Grange) utilisant les eaux d'une nappe alluviale de la vallée d'Arve. Les eaux de cette nappe ont, même en été, une température très basse peu éloignée de 11°, alors que l'eau du Lac dépasse parfois 18°. D'autre part, l'eau du Lac est riche en plankton et les inconvénients qui en résultent sont tels que la Ville envisage la construction d'une installation filtrante.

L'ARVE

L'Arve sortant de la zone des massifs du Mont-Blanc traverse une succession de bassins et de défilés, dont les plus importants sont le bassin de Sallanches, la cluse de Magland, le bassin de Cluses-Thiez, le défilé de Bonneville et finalement la basse vallée d'Arve.

Grossie sur sa rive droite du Giffre et de la Menoge qui lui amènent les eaux du Chablais ; sur sa rive gauche du Foron du Reposoir et du Borne drainant la partie septentrionale du Genevois ; l'Arve constitue un puissant torrent.

La terrasse des alluvions qui s'étend depuis Passy jusqu'au delà de Sallanches n'est pas formée uniquement par les alluvions du torrent mais aussi par des blocs ou des galets calcaires ou gréseux provenant notamment de la chaîne des Fiz sur la rive droite.

Les véritables alluvions granitiques apportées par l'Arve et ses affluents constituent néanmoins la majeure partie de la terrasse supérieure alluviale ainsi que l'attestent les importantes excavations exécutées lors de la construction de la voie ferrée de la Roche-s.-Roron au Fayet.

Autre fait important, il arrive que dans certaines de ces excavations ou gravières, le niveau de la nappe naturelle est notablement inférieure à celui des eaux de l'Arve et ce phénomène prouve que les berges de l'Arve sont colmatées. Toutefois la plaine de l'Arve n'est pas forcément marécageuse, car dans les zones où la terrasse alluviale est constituée par des matériaux très perméables, la pente du thalweg est telle que les eaux de la nappe cheminent parallèlement à celles du cours d'eau. C'est ainsi qu'à l'amont de Sallanches, les eaux de la nappe alluviale contribuent à la formation du ruisseau des Bialières se jetant dans l'Arve à Sallanches.

Dans la basse vallée, aux environs d'Annemasse, Gaillard, Vessy, Saconnex d'Arve et Soral, il existe deux nappes superposées séparées par la moraine Wurmiennne étanche. La nappe supérieure dont le degré hydrotométrique est de 40°4 est en relation piezométrique avec les eaux de l'Arve; quant à la nappe inférieure ses eaux sont remarquables tant au point de

vue de leur température : 10°5 à 11° que de leurs qualités chimique et bactériologique. D'après une publication de M. Ed. Pingeon dans la *Revue Suisse du Bâtiment et des Travaux Publics* (n° 1, janvier 1937), cette seconde nappe aurait été découverte il y a une trentaine d'années à l'usine de pompage des eaux d'Arve à Vessy ; la nappe profonde fut atteinte à 17 mètres au-dessous du sol, soit à la cote 378, la cote des eaux de l'Arve marquant 382,40. Le sondage fut poussé jusqu'à la cote 346,30 dans les alluvions anciennes en donnant en quantité illimitée une eau de qualité irréprochable.

Grâce aux travaux de M. Joukowski, géologue à Genève, la présence de la nappe a été reconnue en d'autres points, notamment à Soral et à Sconnex d'Arve où des puits exécutés par le service des eaux de la Ville de Genève rencontrèrent la nappe à la cote 376 et 377.

A la Fontenette, près de Carouge, Ingénieurs et Géologues estimaient que plusieurs puits seraient nécessaires pour obtenir le débit de 133 litres seconde que la Ville de Carouge avait fixé pour l'amélioration de ses ressources en eau potable ; or ce débit fut obtenu sur un seul puits de 1 m. 30 de diamètre et de 30 m. 23 de profondeur fonctionnant sous une dénivellation de 3 m. 00.

A titre documentaire, nous reproduisons ci-après la coupe géologique de ce puits, d'après la publication de M. Pingeon :

Cote du terrain naturel	377 m. 50
Couche de limon, épaisseur : 4 m. 70.	
Cote de la base de cette couche	372 m. 80
Gravier glaiseux, épaisseur : 0 m. 70.	
Cote de la base de cette couche	372 m. 10
Graviers et bancs de poudingue parfois durs, épais. : 9 m. 20.	
Cote de la base de cette couche	362 m. 90
Sable fin, épaisseur : 0 m. 10.	
Cote de la base de cette couche	362 m. 80
Graviers et bancs de poudingue parfois durs, épais. : 13 m. 20.	
Cote de la base de cette couche	349 m. 60
Glaise, épaisseur : 0 m. 30.	
Cote de la base de cette couche	349 m. 30
Gravier, épaisseur : 2 m. 03.	
Cote de l'extrémité du tubage	347 m. 27

Lorsque le puits fut revêtu de son cuvelage métallique et que les 20 mètres supérieurs furent bétonnés, on se rendit compte que la nappe montait à l'intérieur du puits et atteignait le niveau de 0 m. 50 à 0 m. 60 au-dessus du niveau de l'Arve. La nappe en ce point est donc en pression dans le terrain et se trouve naturellement protégée contre les eaux de l'Arve.

En aval la nappe d'eau s'écoulerait du pont de Vessy dans la direction de Chancy avec une charge de 2 à 3 mètres entre Vessy et Soral, soit pour 10 kms, une pente de 3/10 de millimètre par mètre. Par contre, entre Soral et Chancy, la charge serait de 32 mètres pour une distance de 6 kilomètres, soit une pente de 5 millimètres par mètre. Ceci tend à prouver l'existence d'un seuil de molasse à Soral agissant comme retenue.

D'après M. Joukowski, la première couche de glaise massive à cailloux alpins qui constitue le toit de la nappe est la moraine würmienne, à la

cote 400 environ ; la seconde couche qui précède quelquefois la molasse dont est constitué le fond imperméable est la moraine rissienne, d'une teinte plus ocreuse que la moraine würmienne.

LE RHONE ENTRE LES CONFLUENTS DE L'ARVE ET DE LA SAONE

De Genève à Collonges, le Rhône, encaissé dans la molasse ne présente aucun champ d'inondation. Après Collonges, il traverse la trouée du Fort l'Ecluse, défilé très étroit entre le Crédo et le Vuache, puis il coule dans une vallée profonde aux versants mi-boisés, mi-croulants avant de s'élançer dans les gouffres de la Perte du Rhône où il disparaît complètement en basses et moyennes eaux. A 300 mètres environ à l'aval des gouffres, il réapparaît tranquillement en magnifique source vauclusienne puis reprend sa course rapide entre deux murailles rocheuses à pic de 50 à 70 mètres de hauteur qui peuvent soutenir la comparaison avec les canons du Tarn.

Peu en amont de Bellegarde et de la Perte, par deux dérivation en tunnel, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche, le Rhône alimente deux stations hydroélectriques établies dans le fond de la gorge, au point de jonction de la Valserine et du fleuve.

Son affluent, la Valserine de direction N.-S., après avoir parcouru la pittoresque vallée de Mijoux à Lelex présente un lit encaissé à partir de Chézery, dans les calcaires urgoniens du Barrémien. Au Pont des Oules, la rivière passe sous des bancs de rochers qu'elle a fissurés, rongés et creusés en marmites (oules). Par une dérivation également creusée en tunnel, les eaux de la Valserine alimentent une station hydro-électrique qui a valu à Bellegarde d'être la première ville de France éclairée par l'électricité (1886).

Après le confluent de la Valserine, le Rhône poursuit sa course entre ses murailles rocheuses et le site de Génissiat. Malpertuis est apparu comme le plus favorable à la mise en œuvre d'un gigantesque barrage, grâce à la profondeur et à la solidité des roches encaissantes.

En aval de Génissiat, les deux falaises de rive s'abaissent et la cluse s'élargit. Au Château du Parc (Pyrimont), le Rhône est reconnu navigable. Peu avant Seyssel, il reçoit des Usses dont la vallée creusée dans la molasse présente quelques lambeaux de moraine de fond. C'est dans le ravin molassique d'un affluent des Usses que la Commune de Challonges a capté la source de la Paulette pour son alimentation en eau potable.

LE FIER ET SES AFFLUENTS

La dépression d'Annecy drainée par le Fier qui se jette dans le Rhône à 3 kilomètres à l'aval de Seyssel se compose d'une série de bassins dont le plus important est occupé par un lac. Il n'est pas douteux que le creusement de ces bassins dans les roches calcaires ou dans la molasse est plutôt dû au mouvement des glaciers qu'à une érosion fluviale. Dans la haute vallée d'Annecy et la vallée de Faverges, on reconnaît d'ailleurs l'existence de cuvettes suivant le thalweg principal tandis que les vallées affluentes sont restées suspendues et ont formé de nombreux cônes de déjections.

Le lac d'Annecy lui-même est un lac de surcreusement ainsi que l'atteste l'irrégularité de son profil longitudinal. Il présente une superficie de 2.800 hectares, son niveau est à la cote 446. La couleur de ses eaux est d'un bleu remarquable. Cette réserve d'eau magnifique avait d'ailleurs fait

l'objet en 1891, du fameux projet Annecy-Lyon qui consistait à prendre quotidiennement dans le lac 650.000 mètres cubes pour les conduire à Lyon. 450.000 mètres cubes auraient été utilisés comme force motrice et 200.000 mètres cubes pour l'alimentation de la Ville en eau potable. Ce projet présenté favorablement par la Commission municipale en 1898, fut pris en considération par le Conseil municipal mais finalement fut évincé par le projet comportant l'extension des travaux de captage au Grand-Camp. La Ville d'Annecy est elle-même alimentée en eau du lac. La prise d'eau se trouvant à 120 mètres de la rive comporte un tube d'acier de 0 m. 50 de diamètre à rotules et à flotteurs, de manière que la crépine soit maintenue à 30 mètres au-dessous de la surface du lac et à 10 mètres au-dessous du fond.

LE LAC DU BOURGET ET LA CLUSE DE CHAMBERY

La vallée de la Lesse ou cluse de Chambéry prolongée par le lac du Bourget a pour origine un seuil de dépôt quaternaires qui la délimite du bassin de l'Isère. La cluse de Chambéry est également constituée d'alluvions fluviatiles d'une centaine de mètres d'épaisseur avec intercalations morainiques indiquant des récurances de glaciers. D'après une étude de M. Franck Bourdier (études Rhodaniennes, 1939), les dépôts fluviatiles et lacustres observés dans la cluse et la vallée de l'Isère démontreraient qu'un lac delphino-savoisien presque deux fois plus long que le lac Léman actuel, mais moins large, aurait existé après le retrait de la glaciation rissienne. Ce lac dont le niveau était beaucoup plus élevé que celui du lac du Bourget actuel, devait s'étendre vers le nord jusqu'à Seyssel et se prolonger vers le sud dans la vallée du Grésivaudan jusqu'au seuil molassique de Rovon, à 35 kilomètres en aval de Grenoble. Par suite du déblaiement du seuil de Rovon, ce grand lac se serait scindé en deux parties, l'une formant un lac du Grésivaudan, l'autre un lac de Chambéry.

Le lac du Bourget communique avec le Rhône par le Canal de Savière à très faible pente, de sorte que le lac joue le rôle de régulateur.

En période de crue, les eaux du fleuve pénètrent en partie dans le lac et le font monter. La superficie du lac étant de 44,6 kilomètres carrés permet d'emmagasiner ou de retenir pendant une durée d'un mois et demi environ (juin et juillet) un volume d'eau de 80.600.000 mètres cubes, lequel peut être restitué au Rhône dans une période de 12 à 15 jours.

De Seyssel jusqu'à Yenne, le Rhône contribue au remblaiement d'une importante plaine alluviale qui lui sert de champ d'inondation : Marais de la Chautagne de 2 kilomètres de largeur, et Grands Marais de Lavours atteignant 3 kilomètres ; puis il s'engage dans le défilé de Pierre-Châtel.

Près du Pont de Cordon, il reçoit le torrent des Deux-Guiers, alimente notamment le versant occidental du Massif de la Grande Chartreuse. En ce point, qui marque la pointe sud de la chaîne du Grand Colombier, le fleuve prend la direction N.-O. en prolongement de celle de son affluent. Il longe le pied du versant jurassique côté rive droite et présente sur la rive gauche un vaste champ d'inondation atteignant près de 5 kilomètres de largeur. Il franchit ensuite les derniers chaînons du Jura par les trouées de Creys-Pusigneu et de St-Sorlin, pour gagner la grande plaine alluviale qui s'étend du confluent de l'Ain jusqu'à Lyon entre le versant méridional de la Dombes sur le côté rive droite ; et l'Ile de Crémieu (Jurassique) puis les Balmes Viennoises (molassiques) sur la rive gauche.

LA NAPPE ALLUVIALE DE LA RIVE GAUCHE DE L'AIN ENTRE PONT-D'AIN ET MOLON

Cette puissante nappe dont le captage des eaux fut envisagé vers 1886 par M. Michaud, Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées, en vue de l'alimentation en eau potable de la Ville de Lyon a fait l'objet de sérieuses observations hydrologiques durant dix années consécutives, de 1876 à 1886.

Le massif aquifère de la berge présente deux zones longitudinales de niveau différent racheté par une balme dont la hauteur presque nulle à l'amont, au droit de Priay, atteint 10 à 15 mètres à l'aval, à Martinaz en face de Mollon.

Indépendamment de ce gradin, la zone basse d'une largeur de 2 kilomètres accuse d'autres gradins moins importants et c'est dans cette zone que l'on voit couler un grand nombre de ruisseaux aux eaux limpides qui ont généralement leur origine au pied de la balme principale. Ces principaux ruisseaux sont les suivants, en commençant par l'aval : le Nurieux, le Pollon, le Seymard, la Fontaine-Bonne, les Eaux-Froides, le bief de Genoud, la lône de Priay et les biefs de Longeville et de Vorgey.

La terrasse amont, au pied de laquelle émergent ces ruisseaux, constituée par des alluvions de sables et graviers, présente un front de 14 kilomètres et une longueur de 4 à 5 kilomètres suivant la pente de versant. Elle repose sur un fond imperméable d'argile tertiaire.

L'écoulement des eaux de la nappe s'effectue par tranches parallèles de l'Est à l'Ouest avec inflexion vers l'aval à leur débouché dans l'Ain. La pente de la surface libre est d'environ 0 m. 0015 par mètre dans le voisinage de la rivière. Dans le profil transversal entre le Pont de Priay et Ambronay, l'ordonnée maximum de la nappe s'est révélée supérieure à 16 mètres sur l'emplacement probable d'un ancien lit de l'Ain.

Au cours des jaugeages du débit des ruisseaux, il fut reconnu que le régime était influencé non seulement par les pluies mais par les crues de l'Ain, et pour déterminer quelle part il fallait attribuer à l'Ain dans le débit de la nappe, il fut procédé à des jaugeages de l'Ain, en amont et en aval de la zone d'émergence pendant les périodes de basses eaux de 1884 et 1885.

Les jaugeages eurent lieu en trois points, le premier au-dessous de Neuville, le second en face de Pont-d'Ain et le troisième à 300 mètres en amont du viaduc du chemin de fer de Loyes.

Entre Neuville et Pont-d'Ain, trois séries de jaugeages accusèrent une perte d'eau moyenne de 1,289 mètres cubes seconde, le débit d'étiage minimum enregistré à Pont-d'Ain s'élevant à 8.835 mètres cubes seconde, l'Ain marquant — 0,24 à l'échelle. Par contre, quatre séries de jaugeages accusèrent entre Pont-d'Ain et Loyes un accroissement moyen de débit de 5,154 mètres cubes seconde correspondant au débit de la nappe, le débit d'étiage s'élevant à 13 886 mètres cubes seconde, et les eaux marquant — 0,24 à l'échelle de Pont-d'Ain.

La répartition du débit de la nappe contrôlée entre Pont-d'Ain et Loyes s'établissait ainsi qu'il suit :

1,175 mètres cubes seconde entre Pont-d'Ain et Priay,
3,876 mètres cubes seconde entre Priay et Loyes,

Total 5,051 mètres cubes seconde (débit minimum 12-14 août 1885).

La nappe aquifère est donc alimentée en partie par les eaux du coteau et les par les eaux pluviales tombant sur sa propre surface à raison de 5.154 — 1.289 = 3.865 mètres cube seconde ainsi que par les eaux de l'Ain à raison de 1.289 mètres cube seconde.

La zone absorbante de la berge rive gauche entre Neuville et Pont-d'Ain est d'ailleurs favorisée par la retenue d'eau d'un barrage. Quant à la zone émissive entre Pont-d'Ain et Loyes, elle est caractérisée en basses eaux par de nombreuses filtrations qui furent d'ailleurs constatées, notamment en face de Varambon, entre la lône de Priay et le confluent de Morte-aux-Loups, entre les Eaux-Froides et la lône de Bron au-dessous de Gévrieux et enfin dans l'anse formée au-dessous de Martinaz, par les eaux réunies du Pollon et du Nurieux, les sources émergeant au pied de la balme étant en contrebas de l'étiage.

On a remarqué également que le débit des biefs dans leur cours inférieur augmentait d'une manière presque continue lorsque le régime de l'Ain accusait une décrue.

La méthode ci-dessus exposée qui consistait à mesurer le débit de l'Ain pour connaître le débit de la nappe pouvait être critiquée en ce sens que l'on négligeait l'apport des eaux de la nappe de versant de la rive droite ; aussi M. Michaud eût-il recours à d'autres méthodes pour contrôler ces premiers résultats.

L'une de ces méthodes fut basée sur les résultats de jaugeage des sources apparentes dont le débit moyen en bas étiage s'élevait à 3.254 mètres cubes seconde. L'autre consistait d'une part, à évaluer, pendant une période de décrue de l'Ain et de la nappe, le débit des cours d'eau en amont de la nappe et échelonnés entre Jujurieux et St-Denis-en-Bugey (débit total observé du 31 juillet au 1^{er} août 1886 : 1.640 mètres cubes seconde) et d'autre part, à mesurer au même moment les abaissements de la nappe.

L'abaissement moyen des eaux de la nappe ramené à une période de 10 jours a été évalué à 0.142 mètres et à raison d'un coefficient de vide m. 0.35 et d'une surface de nappe de 55 kilomètres carrés, M. Michaud a conclu que la nappe s'était vidée d'un volume d'eau de 2.700.000 mètres cubes, correspondant à un débit moyen de 3.100 mètres cubes seconde. En définitive, M. Michaud a pu établir ainsi qu'il suit le débit de la nappe :

1°) Eaux provenant de l'Ain	1,200 m ³ sec.
2°) Eaux des ruisseaux amont incorporées à la nappe....	1,640 m ³ sec.
3°) Eaux fournies par la réserve de la nappe	3,100 m ³ sec.

Débit total..... 5,940 m³ sec.

Ce résultat confirmait d'une façon remarquable celui obtenu par les jaugeages de l'Ain (5,154 m³ sec.). Toutefois, M. Michaud a estimé que le débit de la nappe en temps de basses eaux exceptionnelles devait être évalué à :

$$5 \times 0,9 = 4,5 \text{ mètres cubes seconde,}$$

dont 1,2 mètre cube seconde fournis par l'Ain et le surplus 3,3 mètres cubes seconde fournis par les eaux du versant.

Les relevés de températures ont motivé les observations suivantes :

a) La température des eaux de la nappe au pied de la grande balme (de Martinaz à Championnière) est sensiblement constante, ses variations (été et hiver) étant comprises entre 10° 1/2 et 11°.

b) Au nord de la Championnière jusqu'à Pont-d'Ain, la température descend en hiver à 9 et même à 8 degrés et atteint jusqu'à 13 en été.

c) La température des eaux de l'Ain (mesurée dans le courant a varié de 3 à 23° suivant les années et les saisons ; et la température atmosphérique (à l'ombre) a accusé des variations de — 7° à + 21° suivant les années et les saisons.

Les observations hydrotimétriques ont fourni les renseignements suivants :

20° à l'hydrotimètre pour les eaux comprises entre les biefs de Longeville et de Genoud,

20 à 21° entre le Genoud et la Petite Rivière,

21° uniformément pour les eaux de la Petite Rivière du Seynard du Pollon et du Nurieux,

18° pour les eaux de l'Ain en amont de Pont-d'Ain,

19° pour les eaux de l'Albarine en amont d'Ambérieu.

Au point de vue biologique, les analyses effectuées par MM. les Professeurs Chauveau et Arloing furent extrêmement favorables et démontrèrent que les eaux de la nappe prélevées à leur sortie du sol étaient absolument privées de microorganismes. Notons qu'à cette époque (1885), l'étude biologique d'une eau potable consistait en la recherche et la détermination des microorganismes vivants que cette eau pouvait contenir, l'eau étant reconnue d'autant plus saine qu'elle renfermait un moins grand nombre de germes ou de microbes susceptibles de pulluler dans un milieu organique et sous une température convenable.

Rapport du débit de la nappe au volume d'eau pluvial moyen annuel.

D'après la carte d'Etat-Major, M. Michaud a évalué à 475 kilomètres carrés la superficie du versant contribuant à l'alimentation de la nappe et en admettant une hauteur moyenne annuelle de tombée de 1 m. 30, il a établi que le coefficient d'infiltration (h) rapporté au débit d'étiage de la nappe de versant proprement dite (3.300 m³ seconde) représentait seulement le 1/6 de la quantité d'eau tombée.

Par ailleurs, en comparant le débit d'étiage de la nappe non pas à la moyenne des pluies tombées mais bien comme il lui paraissait judicieux de le faire à celles tombées dans les douze mois qui ont précédé l'étiage exceptionnel de 1885, M. Michaud indiquait que le coefficient d'infiltration représentait alors le 1/4 de la quantité d'eau tombée.

L'étude de M. Michaud dont nous avons sommairement esquissé les grandes lignes présente par elle-même un réel intérêt pour l'hydrologie et pour la région, où des industriels pourraient trouver des ressources abondantes en eau d'alimentation.

De par son puissant tirant d'eau et sa faible pente superficielle qui justifie une grande perméabilité du massif aquifère, cette nappe peut être assimilée à un véritable lac souterrain et peut en régime forcé fournir des ressources illimitées, les eaux de l'Ain elles-mêmes étant appelées à renforcer ce régime.

Appuyé par la Compagnie Générale des Eaux concessionnaire du service des eaux de la Ville de Lyon, le projet Michaud suscita des polémiques ardentes au sein du Conseil Municipal et dans la Presse. Il fut finalement

irréremédiablement barré par les partisans de l'autonomie du service municipal des eaux et les ennemis de la Compagnie Générale des Eaux.

Depuis le confluent de l'Ain jusqu'à Miribel et particulièrement dans la plaine de La Valbonne, les alluvions du Rhône et de l'Ain se sont superposées, mêlées ou substituées aux alluvions post-glaciaires dont les affleurements sont apparents au pied de l'escarpement du plateau de la Dombes et au-delà du Canal de Jonage.

Dans ces alluvions circule une importante nappe d'eau alimentée d'une part par des eaux de l'Ain cheminant suivant un ancien lit et par les sources du versant méridional de la Dombes. Les eaux de cette nappe sont d'autant plus minéralisées que l'on s'éloigne de la berge du Rhône (17 à 24° à l'hydrotimètre). Sur le terrain de l'importante usine de la Société Lyonnaise de Soie Artificielle, à St-Maurice-de-Beynost, le fond imperméable constitué par une couche de marne a été rencontré à des profondeurs progressant de 6 m. 80 à 14 mètres en direction Est-Ouest.

LE CANAL DE JONAGE

C'est dans la terrasse alluviale de la rive gauche du Rhône entre Jons et Cusset-Villeurbanne qu'a été établie la dérivation éclusée de Jonage d'une longueur totale de 18 kil. 800 capable d'un débit minimum de 100 mètres cubes seconde sous une hauteur de chute de 12 m. 50 à l'étiage. Le canal d'aménée se détache naturellement et sans barrage de la rive gauche du Rhône. Il comporte un ouvrage de prise d'eau avec écluse à sas établi à 5,6 kilomètres de son origine. Après avoir longé les Balmes Viennoises, il traverse une dépression marécageuse de 150 hectares qui est utilisée comme réservoir régulateur. A partir de l'Usine barrage, au kilomètre 15.800, le canal de fuite décrit une courbe et longe l'ancien mur d'enceinte pour aller rejoindre le Rhône. Les sondages préliminaires exécutés à l'équidistance de 100 mètres sur le parcours du Canal ont donné les résultats suivants :

- 1°) Une couche de terre végétale de 0 m. 25 à 0 m. 50 d'épaisseur ;
- 2°) Une couche d'argile mélangée de sable sur une épaisseur variant de 0 m. 30 à 1 m. 00. Parfois ces deux couches superficielles sont interrompues et la couche de gravier et sable inférieure apparaît non altérée ;
- 3°) Une couche de sable et gravier jusqu'aux plus grandes profondeurs atteintes par les sondages, soit 16 mètres au-dessous du sol.

Il fut reconnu que le niveau de l'eau dans les sondages ne suivait pas la pente longitudinale du profil en long mais plutôt la pente des couches transversales, les eaux provenant des couches supérieures de la balme. Dans un puits d'essai exécuté sur l'emplacement de l'Usine, une importante nappe d'eau souterraine a été rencontrée à la cote 165,33. A cette profondeur et après la traversée d'une couche imperméable de très faible épaisseur, une sous-pression s'est produite, le niveau de l'eau s'étant élevé brusquement de 1 m. 70.

La question de l'étanchement du Canal fut une des plus délicates à résoudre. Elle avait fixé particulièrement l'attention du Conseil Général des Ponts et Chaussées et de M. le Ministre des Travaux Public dans sa décision du 2 juin 1893 par laquelle il s'exprimait ainsi :

« Les grandes dimensions du Canal et la perméabilité des graviers du

Rhône qui constituent une partie de la cuvette, et la majeure partie des remblais des digues donnent une très grande importance aux travaux d'étanchement. Son rôle (de l'Administration) doit se borner à appeler l'attention des concessionnaires sur ce point ».

Les sondages ayant accusé sur presque tout le parcours du Canal des couches de sable argileux dont la composition variait de 66 % de sable pour 33 % d'argile et 33 % de sable pour 66 % d'argile, il fut décidé qu'au cours de l'exécution des terrassements, les déblais propres aux corrois seraient réservés exclusivement pour les talus intérieurs de la digue de droite en remblai, ces déblais étant au fur et à mesure de la décharge, corroyés à l'aide d'un rouleau à vapeur par couches de 0 m. 10 à 0 m. 15 d'épaisseur.

Depuis l'origine du Canal, jusqu'à l'ouvrage de prise d'eau, les eaux du canal étant en charge sur les eaux des nappes sous-jacentes, devaient effectivement assurer l'étanchéité de l'ouvrage par les sables qu'elles contiennent en suspension. De l'ouvrage de prise d'eau (5 k. 600) au kilomètre 8,4, le fond du canal étant établi dans la couche de gravier et se trouvant en contrebas de la nappe souterraine, on eut recours à des bétonnages pour vaincre les sous-pressions.

Du kilomètre 8,4 au kilomètre 11,6, le plafond du canal se trouvant également en gravier mais au-dessus de la nappe d'eau, un bon corroi de 0 m. 50 à 0 m. 80 d'épaisseur fut exécuté sur ce parcours.

Finalement du kilomètre 11,6 jusqu'à l'Usine, au kilomètre 15,8, le fond du canal fut constitué par le terrain naturel composé de terre végétale reposant sur une couche de sable ou terre argileuse. Toutefois, sur ce parcours les dits travaux d'étanchement s'avérèrent insuffisants, et après plusieurs expériences de mise en eau et de remaniement de certaines parties du fond pour former un corroi étanche, on ne put éviter d'importants travaux de bétonnage.

Consécutivement à l'exécution de ces travaux, les pertes de fond qui lors des premières expériences de mise en eau s'élevèrent à 23,6 mètres cubes seconde pour une superficie de 2.350.000 mètres carrés disparurent à peu près complètement quelques années plus tard.

N. B. — La superficie de 2.350.000 mètres carrés représente la superficie du Canal entre l'ouvrage de prise d'eau de Jonage et l'Usine barrage. En conséquence, les pertes d'eau qui pouvaient exister entre l'origine du Canal et l'ouvrage de prise d'eau n'étaient pas prises en considération.

(à suivre)



Entreprise **JANGOT, BONNETON & C^{ie}**

S. A. R. L. au capital de 1.500.000 frs.

Gérant : **A. ROUTIER (E.C.L. 1923)**

Siège social et Bureaux

242, RUE BOILEAU

L Y O N

Téléphone : Moncey 20-02

**TRAVAUX PUBLICS
M A Ç O N N E R I E
B É T O N A R M É
F O N D A T I O N S
en tous terrains
BATTAGE DE PIEUX
système Simplex-Soly**

≡ **Produits** ≡
Métallurgiques

Charles **CHAPELLET**

E. C. L. 1913

39 bis, rue de Marseille

≡ **LYON** ≡

Téléph. : P. 26-89

**BOULONNERIE
- VISSERIE -
DECOLLETAGE**

CLOUTERIE

QUINCAILLERIE de BATIMENTS

Serrurerie, Cuivrerie, Ferronnerie

FOURNITURES pour USINES

FOURNITURES pour CHARRONS
et MARÉCHAUX

**MACHINES-OUTILS
OUTILLAGE**

**BUREAU TECHNIQUE
L. BAULT & FILS**

Charles BAULT

Ingénieur E.C.L., Successeur

TASSIN-LA DEMI-LUNE

(Rhône)

Tél. Tassin 141-60

MONORAIL A ORNIERE

tout acier laminé

Force 100 à 5.000 kgs

Courbes, Aiguilles, Croisements

Translation par poussée ou électrique

PALANS A MAIN OU ELECTRIQUES

PONTS-ROULANTS — GRUES

POTENCES, etc...

PROJETS, DEVIS SUR DEMANDE

ATELIERS

NOEL DUMOND & C^{ie}

S. A. Cap. 2.000.000 de fr.
18, route d'Heyrieux — LYON
Téléph. : P. 15-41 (3 lignes)

TOUS VIEUX MÉTAUX
découpés, pressés, cassés, pour
Hauts Fourneaux, Acières, Fonderies

FERS DIVERS DE REEMPLOI
ET ACIERS MARCHANDS NEUFS

Découpage de tôles toutes épaisseurs,
suivant gabarit

DEMOLITION D'USINES
et TOUS OUVRAGES METALLIQUES

Dépositaires de
L'Aluminium Français et Le Duralumin

“PROGIL”

S. A. CAPITAL 90.000.000 DE FRANCS
Siège Social :
LYON - 10, Quai de Serin
Burd. 85.31

Bureaux :
PARIS, 77, Rue de Miromesnil (8^e)
Lab. 81.10

PRODUITS CHIMIQUES
Chlore et dérivés, Soude, Solvants chlorés et hydrogénés, Huiles diélectriques, Sulfure de carbone, Phosphates de Soude, Silicates de soude, Chlorures d'étain et de zinc.

SPÉCIALITÉS POUR TEXTILE
Adjuvants pour teinture et impression, Blanchiment.

SPÉCIALITÉS POUR TANNERIE
Tanins naturels et synthétiques.

PRODUITS POUR L'AGRICULTURE
Insecticides et anticryptogamiques.

PAPETERIE
Cellulose de Châtaignier blanchie, Procédé pour blanchiment des fibres, Papier d'impression et d'écriture.

Tous renseignements sur demande adressée au Siège Social. — Techniciens spécialisés et laboratoires à la disposition de toutes industries

S O C I É T É R A T E A U L A C O U R N E U V E

(SEINE)

|||

AGENCE DE LYON
36, rue Waldeck-Rousseau
Adresse Télégr. : TURMACH-LYON
Téléphone : **LALANDE 04-57**

|||

POMPES ET VENTILATEURS
AUXILIAIRES MARINS
S O U F F L A N T E S
ET
C O M P R E S S E U R S
CENTRIFUGES
C O M P R E S S E U R S A P I S T O N S
T U R B I N E S A V A P E U R
R O B I N E T T E R I E
I N D U S T R I E L L E

ENGRENAGES TAILLÉS

■

T A I L L A G E
D'ENGRENAGES
A DENTURE DROITE — OBLIQUE
CONIQUE, HELICOIDALE, INTERIEURE
A CHEVRONS, etc..., etc...
DE TOUTES DIMENSIONS

|||||

P. LAISSUS

33, Route d'Heyrieux, 33
LYON
Parmentier 41-75

■

CRÉMAILLÈRES
DE TOUTES LONGUEURS

CHRONIQUE



DE L'ASSOCIATION

LES VŒUX DU PRÉSIDENT

En ce début de 1945 — alors que la plus grande partie de notre sol est libérée de l'occupation ennemie — je veux que mes premières paroles soient des paroles de confiance et d'espoir : confiance dans la victoire prochaine et la libération totale de notre territoire, confiance dans le redressement rapide et complet de notre Pays épuisé par quatre années d'occupation et d'oppression matérielle et morale, espoir de le voir à nouveau rayonner dans le Monde et occuper la place qu'il occupait précédemment.

À tous les Membres de la grande Famille E.C.L. j'adresse mes vœux les plus sincères.

Je les adresse tout d'abord à ceux auxquels vont nos pensées de chaque jour :

— à nos Camarades détenus en Allemagne et qui attendent depuis bientôt cinq ans, derrière les barbelés des Orlags et des Stalags, l'heure de la libération ;

— à nos Camarades — aux Elèves de l'Ecole notamment — qui subissent dans les usines ou sur les chantiers du Reich le joug du vainqueur d'hier, que ce soit à titre de déportés ou de prétendus « travailleurs libres » ;

— à nos Camarades qui combattent sur les pentes boisées des Vosges, dans la plaine d'Alsace ou sur les cimes des Alpes.

Qu'il leur soit donné à tous de retrouver bientôt la joie du retour dans leurs foyers où les attendent des êtres chers.

J'adresse également mes vœux à l'Association toute entière ainsi qu'à l'Ecole à laquelle nos cœurs restent attachés : que les liens qui les unissent se resserrent toujours davantage pour le plus grand bien de l'une et de l'autre. Que tous les anciens E.C.L. sentent que leur Association est véritablement une grande famille et que parmi eux se développent chaque jour : une camaraderie plus grande, une union plus complète, un désir plus intense de compréhension mutuelle, une volonté plus grande de dévouement à la cause commune, avec un seul désir, un seul but : la réputation de l'Ecole et la prospérité de l'Association.

J. RODET (1923).

ELECTION DE QUATRE MEMBRES DU CONSEIL

Les résultats du vote du 17 décembre 1944 sont les suivants :

Nombre de votants : 618.

Majorité absolue : 310.

Ont obtenu :

Jean RODET (1923) : 601 voix (élu) ;
Jean BUSSCHAERT (1935) : 599 voix (élu) ;
Henry LUMPP (1922) : 599 voix (élu) ;
Jean CHAROUSSET (1920 N) : 597 voix (élu).

PETIT CARNET E. C. L.

NOS JOIES

Naissances.

A. CHAMBON (1932) fait part de la naissance de son fils Dominique.

Jean FOULETIER (1926) fait part de la naissance de son neuvième enfant : Dominique.

Christian RIBET fait part de la naissance de son cinquième enfant : Chantal.

Jean DARCON (1931) fait part de la naissance de sa fille Marie-Madeleine, petite-fille de Cladius BOUVIER (1902).

Georges FORT (1924) fait part de la naissance de son fils André.

François DELORME (1926) fait part de la naissance de son deuxième enfant : Olivier.

Jean QUENETTE (1928) fait part de la naissance de son sixième enfant Michel.

Paul COMPARAT (1935) nous fait part de la naissance de son fils Bruno.

A tous ces nouveaux-nés, nos meilleurs vœux, à leurs parents nos vives félicitations.

Fiançailles.

Pierre DEVIC (1939) fait part de ses fiançailles avec Mademoiselle Denise GRAVIER.

Jean CHARVIER (1943) fait part de ses fiançailles avec Mlle Annie FONTANAY.

Julien GUERPILLON (1931) fait part de ses fiançailles avec Mlle Gillette BOURDON.

Mariages.

Henri JEAN (1920 B) fait part de son mariage avec Mlle Carmen LUCY. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 9 janvier en l'église de la Rédemption, à Lyon.

Jules LAMURE (1909) fait part du mariage de sa fille Suzanne avec M. Alexis PARIZOT. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 16 janvier en l'église de l'Assomption, à Lyon.

Michel COUNITCHANSKY (1931) fait part de son mariage avec Mlle Renée RIVOIRE. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 20 janvier en l'église Notre-Dame de Bon Secours, à Montchat.

Lucien KUPFER (1943) fait part de son mariage avec Mlle Jacqueline TRUCHI. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 9 décembre, en l'église Notre-Dame, à Aix-les-Bains.

NOS PEINES

Les familles affectées par les décès ci-après sont priées d'accepter l'assurance de nos condoléances et de notre sympathie :

M. Pierre BUSSCHAERT, père de notre camarade Jean BUSSCHAERT (1935).

M. Claude PERRET, père de notre camarade Adrien PERRET (1922).

M. Pétrus BAUDRAND, père de notre camarade Henri BAUDRAND (1922).

Mme Jean VOLEAU, belle-mère de notre camarade Henry TAVEAU (1927).

M. BENOIT, père de notre camarade Maurice BENOIT (1922).

Mme PETIT, veuve de notre camarade décédé Jules PETIT (1871).

FEDERATION DES ASSOCIATIONS ET SOCIETES FRANÇAISES D'INGENIEURS

A la réunion du Conseil fédéral du 24 novembre 1944, présidée par M. VAN DE VELDE, M. SUQUET rend compte des travaux de la Commission chargée d'examiner le projet relatif aux Maisons de l'Ingénieur. D'autre part, le Conseil est informé que le 31 octobre, les membres des bureaux de la Fédération et de la Société des Ingénieurs Civils ont entendu un exposé présenté par M. NILLSON, vice-président de la Fédération internationale d'institutions d'ingénieurs et Sociétés similaires. Cette Fédération a été constituée récemment à Londres en vue de poursuivre les buts suivants : 1°) inculquer l'esprit de camaraderie, d'unité, de responsabilité et d'esprit public chez les ingénieurs de tous les pays ; 2°) créer des relations entre les institutions et associations nationales d'ingénieurs et techniciens de tous les pays et en même temps avec les Associations internationales spécialisées déjà existantes.

Enfin, au sujet des interventions en faveur des ingénieurs victimes d'erreur, le Président insiste pour que les groupements qui pourraient en connaître les lui fassent parvenir au plus tôt.

FONDATION BETHENOD

Pour l'année d'études 1944-1945, le prix de la fondation Béthenod a été attribué à l'élève ZAMPOLINI.

Dans le numéro de *Technica* de décembre dernier, nous annonçons le total atteint à l'heure actuelle par les versements : 93.680 francs.

Nous insistons encore auprès de nos camarades, afin que la somme de 100.000 francs soit atteinte au plus vite.

Que chacun, en lisant ces lignes, songe à l'œuvre entreprise et fasse, dans la mesure du possible, le geste généreux que nous attendons.

CAISSE DE SECOURS

Nos camarades trouveront ci-après la liste des versements opérés en décembre à la Caisse de Secours. Ils constateront que cette collecte réalisée au cours des déjeuners de promotion marque un bon début, mais que nous ne devons pas nous borner à la somme recueillie en ce dernier mois de l'année 1944.

Comme nous l'indiquions dans le numéro de *Technica* de janvier 1944, il est prudent, il est nécessaire que la Caisse de Secours constitue des réserves : le retour des prisonniers — et cette perspective suffit à expliquer notre attitude — exigera des interventions rapides dont nous ignorons l'importance. Nous ne ferons bien les choses que si nous disposons d'une caisse bien garnie.

D'autre part, à ceux de nos camarades qui estiment que la Caisse de Secours pourrait élargir ses attributions, nous disons : « Signalez-nous sans aucun retard les cas intéressants que vous connaissez ». Nous espérons, du reste, que les délégués de promotion se feront un devoir de nous écrire chaque fois qu'ils découvriront une situation digne d'intérêt. Nous les en remercions par avance.

Et maintenant nous lançons un appel à tous les E.C.L. n'ayant pas eu l'occasion de verser leur obole. Ils n'oublieront pas que l'année 1945 ne doit pas être défailante sur le terrain de la générosité.

★
★★

Versements de décembre 1945 : VALLET (1934), 200 fr. ; VOISIN (1938), 100 fr. ; LASSAIGNE (1939), 200 fr. ; PEILLOD (1929), 50 fr. ; NOBLAT (1920 B), 400 fr.

Collectes faites au cours des déjeuners de promotion :

Promotions	1893,	1894,	—	1922	1.500 >
	1899,	1900,	—	1923	3.050 >
	1901,	1905,	—	1924	2.000 >
	1909	1.355 >	—	1925	1.800 >
—	1902	300 >	—	1926	1.800 >
—	1903	500 >	—	1927	1.180 >
—	1906	2.400 >	—	1928	2.000 >
—	1907	670 >	—	1929	1.000 >
—	1908	1.000 >	—	1930	850 >
—	1910	815 >	—	1931	936 >
—	1911	650 >	—	1932	1.000 >
—	1913	1.020 >	—	1934	1.250 >
—	1914	1.550 >	—	1935	1.100 >
—	1920 A		—	1938	500 >
—	1920 B	{ 1.190 >	—	1939	200 >
—	1920 N	1.670 >	—	1942	350 >
—	1921	800 >			

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la réunion du 5 décembre assistaient : AILLOUD, BERTHOLON, BLANC, BONNEL, CHAPPELLET, COMPARAT, GANEVAL, GERMAIN, DEVIC, MAGENTIES. Le Conseil décide d'abord d'accorder une bourse de 10.000 francs, prélevée sur la fondation Béthenod, à l'élève de 3^e année ZAMPOLINI ; d'autre part, une avance de 1.500 francs a été consentie à un élève de 1^{er} année pour subvenir à ses frais de scolarité. Des démarches sont toujours poursuivies, explique le Président, pour récupérer au moins deux pièces du local de l'Association. Il est question ensuite de la promotion 1944 dont on a obtenu la liste et qui sera convoquée à l'Assemblée générale. Au baptême de la promotion, qui aura lieu à l'Ecole, le 8 décembre, le Président BERTHOLON et CHAPPELLET y assisteront. Enfin, la mise sous séquestre de l'Ecole fait l'objet d'un échange de vues, et l'on décide d'adresser à tous les camarades une nouvelle convocation les invitant, en raison de ce fait nouveau, à assister nombreux à l'Assemblée Générale.

★
★★

Présents à la réunion du 8 décembre : BERTHOLON, BLANC, BONNEL, CHAPPELLET, COMPARAT, DEVIC, GANEVAL, GERMAIN, JALLADE, MAGENTIES, PETRIER, PINATELLE, VIBERT. Assistèrent également à cette séance les candidats aux futures élections. Le Conseil, soucieux d'éviter des menaces de dissension au sein de l'Association, à propos des relations de celle-ci avec l'Ecole, a tenu à s'expliquer avec un petit groupe de camarades, sur les rapports ayant existé entre l'Ecole et le Conseil de l'Association, ces derniers mois. Il fallait désigner un représentant comme membre de la Commission Consultative de l'Administration séquestre de la Société de l'E.C.L. Sur proposition du Président, Paul COMPARAT est désigné.

★
★★

Présents à la réunion du 15 décembre : BERTHOLON, BLANC, BONNEL, CHAPPELLET, COMPARAT, GANEVAL, JALLADE, MAGENTIES, PETRIER. Le Conseil n'enregistre aucune certitude en ce qui concerne la récupération du local de l'Association. Quant à la Revue *Technica*, elle pourra comme par le passé, insérer sa publicité, l'ordre donné de supprimer toutes les annonces dans les publications ayant été rapporté ; de plus, à partir de février, *Technica* paraîtra sur format 21×27, intermédiaire entre l'ancien format et le petit format de guerre. Et, afin d'obtenir une réduction du nombre de pages de publicité, il est décidé d'augmenter le tarif. Paul COMPARAT expose ensuite la situation de la Commission séquestre de l'Ecole qui a tenu sa première réunion.

Enfin lecture est donnée des rapports financier et moral qui seront présentés à l'Assemblée générale ; le Président indique les grandes lignes de l'exposé qu'il fera à cette assemblée, insistant sur l'importance à donner

désormais aux délégués de promotions. Le Conseil désire avant tout, que l'union entre E.C.L. soit sauvegardée et que les intérêts supérieurs de l'Ecole priment toute autre question. Le texte d'une motion qui sera soumise à l'Assemblée générale est adopté.

A la réunion du 20 décembre assistaient : AILLOUD, BONNEL, BERTHOLON, BUSSCHAERT, CHAPELLET, JALLADE, LUMPP, MAGENTIES, PETRIER, RODET, VIBERT.

L'élection du bureau pour l'année 1945 donne les résultats suivants :

Président : Jean RODET (1923).

Vice-présidents : Marcel KOEHLER (1912), Joseph PETRIER (1926).

Secrétaire : Jean BUSSCHAERT (1935).

Secrétaire adjoint : Pierre DEVIC (1939).

Trésorier : Guy VIBERT (1936).

Service placement : Jean JALLADE (1930).

Archiviste : Jean GANEVAL (1911).

A l'unanimité, le Conseil confirme la désignation de Paul COMPARAT (1935) comme représentant de l'Association au sein de la Commission Consultative de l'Administration Séquestre de la Société de l'E.C.L., et il donne son accord aux désignations suivantes faites au sein du groupe de Paris pour nous représenter à la F.A.S.F.I. :

Délégués : Amédée FAYOL (1902), Auguste JOURET (1920 B).

Conseillers : Joseph ROSSELLI (1925), Marcel MATTE (1920 B).

Le rôle des délégués de promotions apparaissant chaque jour comme plus important et aucun règlement n'existant à leur sujet, le camarade MAGENTIES est chargé de préparer un projet précisant leur activité. Divers cas, intéressant la Caisse de Secours, sont ensuite examinés. Enfin, il est décidé d'envoyer une lettre rectificative à la Société de Secours des Amis des Sciences qui, publiant dans son bulletin, une notice biographique sur BETHENOD, n'a fait aucune mention de son passage à l'Ecole Centrale Lyonnaise. Et la séance se termine par une adresse de sympathie et les remerciements de tous au Président BERTHOLON qui fut un « Président exceptionnel dans une période exceptionnelle » et par les remerciements du Conseil au Président CESTIER pour les services qu'il a rendus à l'Association et à l'Ecole au cours de quinze années de dévouement.

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Mécanique générale, machines pour industrie
du papier, du carton et du carton ondulé

MARIUS MARTIN
1, rue de Lorraine
VILLEURBANNE
Tél. Villeurb. 96-83

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement
du Commerce et l'Industrie en France

FONDÉE EN 1864

Société Anonyme au Capital de 750 millions de frs
SIÈGE SOCIAL

PARIS, 29, B^e Haussmann

AGENCE DE LYON :

6, Rue de la République (1^{er})

R. C. Seine 64.462

Tél. Burdeau 50-21 (5 lignes)

30-19

NOMBREUX BUREAUX DE QUARTIERS



LUMIÈRE

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
FABRIQUE

TOUTES
SURFACES SENSIBLES
NÉGATIVES ET POSITIVES

pour
PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
• SCIENTIFIQUE • INDUSTRIELLE •
• REPORTAGE •

PHOTOGRAPHIE DES COULEURS
(Procédé AUTOCHROME LUMIÈRE)

PHOTOGRAPHIE D'AMATEURS
PHOTOGRAPHIE DE PETIT FORMAT

SPECTROGRAPHIE
RADIOGRAPHIE MÉDICALE et INDUSTRIELLE
REPRODUCTION DES DOCUMENTS
ETC.

LUMIÈRE

Usines à LYON - FEYZIN (Isère) - JOINVILLE - LE - PONT.



A T E L I E R
D'ISOLATION ÉLECTRIQUE

FABRIQUE
D'ENROULEMENTS H^{TE} TENSION

LABORDE & KUPFER

Ingénieurs-Constructeurs
Société à responsabilité limitée
Capital : 1.000.000 de francs

6 à 10, rue Cronstadt
- LYON (7^e) -

Téléph. : Parmentier 06-49
Télégr. : Moteurélec-Lyon

RÉPARATION ET TRANSFORMATION
de tout le gros matériel électrique

MÉTAUX BRUTS

ET

VIEUX



Pierre SUFFET

4, rue de l'Espérance

-:- LYON -:-

Tél. Moncey 13-66

Tél. : Franklin 50-55
(2 lignes)

G. CLARET

Ingénieur E. C. L. 1903

Adr. Télégraphique
Sercla - Lyon

38, rue Victor-Hugo - LYON

— KESTNER —

APPAREILS ET ÉVAPORATEURS KESTNER

Appareils spéciaux pour Industries Chimiques — Pompes avec ou sans calfat — Monte-acides — Valves à acides — Ventilateurs — Lavage de gaz — Evaporateurs — Concentrateurs — Cristalliseurs — Sécheurs atomiseurs — Cylindres sécheurs — Installation générale d'Usines de Produits Chimiques.

— ZERHYD —

AUXILIAIRE DES CHEMINS DE FER ET DE L'INDUSTRIE

Traitement des Eaux par tous procédés — Epurateurs thermo-sodiques, chaux et soude, etc... — Adoucisseurs ZERHYD, produits permutants synthétiques et carbonés — Filtration — Stérilisation — Déferrisation
Déméralisation totale par ALLASSIONS — Traitement complet des eaux de piscine — Traitement interne intégral ARMAND pour les eaux de chaudières.

— S.U.C —

SOCIÉTÉ POUR L'UTILISATION DES COMBUSTIBLES

TOUS LES PROBLEMES DE LA CHAUFFERIE

Chauffage au charbon pulvérisé, au mazout et au gaz — Broyage
Séchage — Dépoussiérage — Tirage — Economiseurs — Réchauffeurs
d'air — Evacuation hydraulique des cendres.

— CREPELLE & C^{IE}

Compresseurs - Groupes mobiles moto-compresseurs - Pompes à vide
Machines à vapeur - Moteurs Diesel.

R É U N I O N S

GROUPE DE LYON

NOS REUNIONS HEBDOMADAIRES

Le 17 Novembre :

13 présents à cette réunion.

Comme aucun des participants n'était superstitieux, nous nous sommes à la fois réjouis de ce progrès et avons regretté qu'il ne soit pas encore plus grand. Il est vrai que la promotion 1934 s'était donnée rendez-vous pour jeter les bases de son déjeuner.

Assistaient à cette réunion : DEGROS (1942), BAUDASSE (1941), LAS-SAIGNE (1939), GAUTHEY, GENINA, TIANO, TRAYNARD, WELTERT (1934), CACHARD, PERROUD (1932), COTTE (1929), SEIGNOBOSC (1905), CLARET (1903).

Le 1^{er} Décembre :

Le nombre de présents à cette réunion était honorable grâce à **RODET** qui avait convoqué ses camarades de la promotion 1923, pour l'organisation du déjeuner du 17 décembre.

Assistaient à cette réunion : RIVRON, ROCHE (1943), CACHARD (1932), GERMAIN, GRAND, LIENARD, PIONCHON, RODET, TARDY, TONELLI (1923), PERRET (1922), DUVERDY (1920 A), MIZONY (1914), CHAPPELLET, GUINAND, HAAS (1913), CLARET (1903).

Le 8 Décembre :

RIVRON (1943), NICOLAS MARCHIANI (1922), BRANCIARD (1920 B), BLANC (1922), PERRET (1922), CHAMBON (1922), HUVET (1905), PERRIN (1909), CACHARD Marc (1932), LEPETIT (1932), PERRET (1920 A) arrivé en dernière minute.

Etaient présents à la réunion hebdomadaire des anciens élèves le vendredi 8 décembre 1944.

Le 15 Décembre :

En dehors de la promotion 1932, la grande majorité des promotions avait déjà dû arrêter leurs dispositions pour le déjeuner du 17, car peu de camarades s'étaient donné rendez-vous à cette réunion à laquelle assistaient : RIVRON (1943), CACHARD, DOMENACH, IMBERT, LEPETIT (1932), DUCRET, VILLARD (1927), BLANC, CHAMBON, PERRET (1922), DUVERDY (1920 A), CACHARD (1920 B), CLARET (1903).

En nous quittant, nous avons formé l'espoir que l'organisation des réunions de 1945 leur assurera un beaucoup plus grand nombre de participants.

Le 5 Janvier 1945 :

Etaient présents : R. BARDEL (1932), R. LEPETIT (1932), CLARET (1903), D'AUBAREDE AUCLAIR, BALAY, BERGER, GRAND, MATET, RODET, TARDY, GERMAIN (1923).

Le 12 Janvier :

Deux présents à cette réunion : KUPFER (1943), CLARET (1903).

40 promotions les séparent.

Le temps n'était, évidemment, pas favorable.

GROUPE PARISIEN

Réunion du 28 Octobre :

Assistaient à cette réunion : BLETON, DUCROISSET, RAYMOND, TRINCANO (1901), FAYOL, MONNET (1902), MORAND (1903), JOUBERT, FRANTZ (1904), LAMBERT (1906), MIGNOT (1920 A), LAURENCIN, BECQ, JOURET (1920 N), LAFAGE MATTE, RUMILLY (1920), CLAIR, FILLARD (1921), SCHEER, BAUDIN, MARTIN L.-G. (1922), BONIFAS (1923), JUNG, LEVRAT, PLANTEVIN (1924), BERTHILLIER (1930).

Excusés : DUFOUR (1878), GUILLAUD (1924).

Il est à regretter le faible nombre de nos camarades présents lors du passage à Paris de notre Président BERTHOLON, ceci ne vient que du fait qu'il ne nous avait pas été possible d'envoyer les convocations nécessaires.

Réunion du 16 Décembre :

Présents : SAGNIMORTE (1893), DUCROISSET, RAYMOND (1901), FAYOL (1902), MORAND (1903), JOUBERT (1904), DE COCKBORNE (1905), RENAUD (1906), KOEHLER (1912), LAURENCIN, JOURET, MATTE, MIGNOT, SERIN (1920), CLAIR (1921), BAUDIN, MARTHOURET, MARTIN Gabriel, VERON (1922), BONIFAS (1923), PLANTEVIN JUNG, LEVRAT (1924), ALBRAND, MOINE, PRECY, ROSSELLI (1925), LETRONE (1927), L'HOMMEAU (1931), WOLFF (1943).

Excusés : DUFOUR (1878), THOLLON (1883), MONY (1889), PITIOT (1893), BOLLARD, MAILLARD (1905), LAMBERT (1906), LAMY (1907), LOUISON (1910), FILLARD, NOIRCLERC, POUZET G. (1921), SCHEER (1922), CHAVANE, SALA, LECCEUR (1923), GUILLAUD (1924), PUTHOD (1926), DESSUS, THOUZELLIER (1927), DUVER, SARAZIN (1928), BOUFFIER (1929), ZILBERFARB (1932), BERARD (1935), LEVET (1920), LESOEUR, THIEULLOY (1912).

Beaucoup de camarades, trop nombreux encore, n'ont pas répondu à notre convocation, et les présents ont été unanimes à le regretter.

Il y a toutefois lieu de noter l'intérêt porté au Groupe par le grand nombre de ceux qui ont bien voulu s'excuser auprès de notre Secrétariat ; d'ailleurs, les 30 présents n'ont pas manqué de marquer leur satisfaction à se retrouver unis autour des questions d'actualité qui se sont traitées ce jour là.

En suite à la demande formulée par la F.A.S.F.I. à l'Association E.C.L., les membres désignés pour faire partie de ce groupement sont : MM. FAYOL et JOURET, délégués ; ROSSELLI et MATTE, conseillers.

M. MATTE (1924) a été chargé des fonctions de secrétaire trésorier du groupe parisien. Ce camarade, très dévoué à notre association (78, rue Michel-Ange, Paris (16^e). Téléph. Passy 01-91 à 96), a bien voulu centraliser les demandes et offres d'emploi. Par suite, les camarades venant à Paris sont instamment priés de lui faire part de leur arrivée, et de prendre contact avec lui en vue de situations éventuelles. De même, ceux de nos camarades qui chercheraient un ingénieur E.C.L. voudront bien s'adresser à M. MATTE à cet effet. Nous demandons — et nous insistons sur ce point de détail — à ceux qui auront recours à son obligeance de vouloir bien le prévenir quand ils auront donné suite à la demande ou à l'offre de situation.

D'autre part, nous organisons un petit service de prêt de livres techniques ou de documentation entre les camarades du groupe parisien.

MM. MORAND et KOEHLER mettent les camarades au courant de la question séquestre de l'Ecole. Tous nos souhaits pour que l'on arrive au plus tôt à une solution satisfaisante.

En principe, un déjeuner amical aura lieu en janvier ; dès que les efforts méritoires de quelques-uns de nos camarades, sur l'initiative du secrétaire, M. MATTE, auront abouti, des circulaires seront adressées aux membres parisiens pour leur donner toutes précisions voulues.

GROUPE DE LA LOIRE

Réunion du 18 Novembre :

Présents : MM. FORAISON (1896), GIRAUD (1902), BODOY (1904), CLAUDINON (1914), CLAVEAU et ROUX (1920), TROMPIER et VINCENT (1923), CHOL (1925), JACQUEMOND et PREVOST (1927), DELAS (1928), DAVEZE et DUC (1943).

Excusés : MM. AYROLLES (1914), DUPRAT (1932).

Malgré l'envoi tardif des convocations, les habitués se sont retrouvés assez nombreux à la seconde Réunion de la Saison, qui était en même temps la première, selon la nouvelle formule adoptée.

La Réunion apéritive de 17 à 19 heures, tous les troisièmes samedis de chaque mois paraissant convenir à tous, a été adoptée jusqu'à nouvel ordre.

Quelques camarades ont demandé à ce qu'un déjeuner soit organisé en décembre ou en janvier, l'idée est heureuse, aussi on envisage la nomination d'une commission ayant des pouvoirs très étendus et qui sera chargée de découvrir un restaurateur capable de donner à un bas prix, un repas susceptible de satisfaire le palais délicat des E.C.L. stéphanois...

GROUPE DE LA REGION MACONNAISE

Réunion du 6 Décembre :

Six de nos camarades étaient présents. C'étaient : PELLISSIER (1908),

BOULAS (1923), BELLEMIN (1924), BEAUDUN (1928), COLIN (1928), BIOT (1934).

Cette réunion a fait suite à notre déjeuner amical du mois dernier dans les environs de Mâcon, et à notre réunion mensuelle d'octobre.

Ainsi s'est manifestée, depuis la Libération, l'activité de notre Groupe Mâconnais, dont l'effectif restreint n'est nullement un obstacle, mais au contraire un stimulant au resserrement des liens de camaraderie E.C.L.

A vrai dire, la cohésion et la vitalité de notre groupe n'ont jamais cessé de se manifester depuis les événements de 1940, même sous l'occupation allemande. Certes, nous avons dû errer plus d'une fois à la recherche d'un lieu possible pour nos réunions, lorsque l'endroit prévu se trouvait inopinément fermé ou réquisitionné par décision des occupants. Mais nos réunions mensuelles ont eu lieu régulièrement, comme en ont fait foi les compte rendus parus dans *Technica*.

Nous avons eu la joie, au moment de la Libération, de retrouver sains et saufs nos camarades Mâconnais et leurs familles. Notre pensée est allée et va encore vers nos camarades déportés ou prisonniers.

Réunion du 3 Janvier :

Etaient présents nos camarades : BELLEMIN (1924), BOLLAND (1924), BEAUDUN (1928), COLIN (1928), BIOT (1934).

S'étaient excusés nos camarades : PELLISSIER (1908), BOULAS (1923).

Notre prochaine réunion aura lieu le mercredi 7 février, au Café de la Perdrix, place de la Barre, à Mâcon, à 18 h. 30.



— FABRIQUE —
D'AMEUBLEMENT
**LOUIS
PIERREFEU**

Installation complète
d'intérieurs — Styles
Anciens et Modernes

3, cours de la Liberté
L Y O N

RÉUNIONS DES GROUPES

GROUPE DE LYON

Tous les vendredis, de 6 à 7

Réunion hebdomadaire.

Café-Restaurant Ballaire, 6, rue Jean-de-Tournes, 1^{er} étage.

GROUPE DE MARSEILLE

Délégué : De Montgolfier (1912), La Tour des Pins, Ste-Marthe, Marseille.

Brasserie Charley, 20, bd Garibaldi, salle du sous-sol.

GROUPE DE GRENOBLE

Délégué : Michoud, 1, rue Molière, Grenoble.

Secrétaire : Delaborde, 128, cours Jean-Jaurès. Téléphone 48-06.

Café des Deux-Mondes, place Grenette, Grenoble.

GROUPE DE SAINT-ÉTIENNE

Délégué : Prévost (1927), 46, rue Désiré-Claude, St-Etienne.

Maison Dorée, 41, rue de la Tour-Varan, St-Etienne

Troisième samedi de chaque mois, de 17 à 19 heures
17 février et 17 mars 1945.

GROUPE DROME-ARDÈCHE

Délégué : Pral (1896), 18, rue La Pérouse, Valence.

Hôtel Saint-Jacques, Faubourg Saint-Jacques, Valence. — A 12 heures :

Sur convocation du Secrétaire.

GROUPE COTE-D'AZUR

Délégué : Serve-Briquet (1901), 23, boulevard Carabacel, Nice.

Réunion-Apéritif tous les mercredis, de 11 h. 30 à 12 h. 30

Café Masséna, avenue Félix-Faure.

GROUPEMENT DE LA RÉGION MACONNAISE

Correspondant : Bellemin (1924), Ingénieur à l'Usine à Gaz de Mâcon.

Café de la Perdrix, place de la Barre.

GROUPE PARISIEN

Réunion des Camarades le dernier samedi de chaque mois
à 17 heures, 20, rue d'Athènes, bureaux de M. Morand (1903).

Délégué Président du groupe de Paris : M. Amédée Fayol (1902)

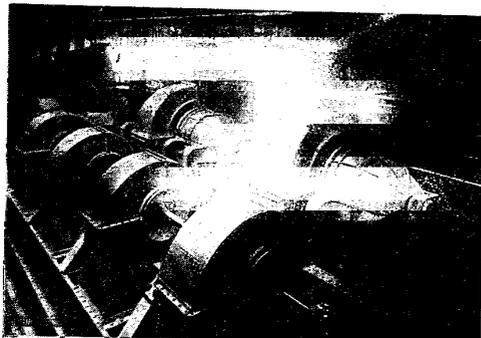
91, avenue Emile-Zola (XV^e).

Secrétaire : M. Marcel Matte (1920)

78, rue Michel-Ange, Paris (XVI^e). Tél. Passy 01-91

HOUILLES — COKES — ANTHRACITES
Société Anonyme
AUCLAIR & C^{IE}
12, Place Carnot — LYON
Tél. F. 03-93 - 25-40
HOUILLES — COKES — ANTHRACITES
PUBLIC. BISSUE

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
Planchers et Charpentes en fer
P. AMANT (E. C. L. 1893)
296, cours Lafayette — LYON — (Tél. M. 40-74)
SERRURERIE POUR USINES ET BATIMENTS



**VENTILATEURS
LOCOTRACTEURS
BERRY**

LILLE

Bureaux à Lyon : 25, r. Bât-d'Argent
R. BOURBONNAIS (E.C.L. 43) B. 09-09

Machines-Outils de précision
DERAGNE
36, rue Hippolyte-Kahn et 128, rue Dedieu - VILLEURBANNE

RIGIDITÉ
SIMPLICITÉ

Réglage de vitesse par variateur.
Appareil de centrage par montre.
Grande table.
Appareil d'affûtage automatique.

J. DERAGNE (1921)

Aléuse de précision, type 50 B.

La Journée E. C. L.

du 17 Décembre 1944

Pour la première fois, depuis quatre ans, notre « Journée » dégageait une impression nouvelle.

Dans une atmosphère de détente et de liberté, après les mornes périodes de contrainte, les élans de jadis ressuscitaient. L'air était plus léger, les esprits plus alertes. La libération à peu près totale du sol de la patrie communiquait à chacun une joie contenue. Et, comme on se retrouve en famille après une catastrophe, les camarades de promotion reprenaient conscience d'une réalité longtemps voilée, les souvenirs des années 37 et 38 paraissant déjà d'un autre âge.

Malgré l'hiver aux rudesses impitoyables, malgré les soucis de toutes sortes qui accompagnaient nos vies, on eût dit qu'un printemps des cœurs s'épanouissait sous le ciel gris.

Mais les sombres pensées reviennent vite ternir la satisfaction des français de la métropole débarrassés de leurs chaînes, quand ils songent aux prisonniers et aux déportés, à ceux qui, de l'autre côté du Rhin, attendent, et dans quelles conditions d'existence odieuse, le retour vers des foyers meurtris. Notre traditionnelle cérémonie religieuse, célébrée à la mémoire des morts de l'Association, nous incitait également à des méditations sur les rigueurs d'une époque où chaque jour appelle de nouveaux sacrifices.

Salle Rameau, où se tenait l'assemblée générale, on vérifia, au nombre imposant des camarades ayant répondu à la convocation, combien est ardent chez nous l'esprit d'association. Le choix de cette salle était particulièrement heureux : plus de cinq cents places sur les six cents que compte l'orchestre furent occupées. Affluence bien explicable, cette assemblée ayant à étudier la question de la mise sous séquestre de l'Ecole Centrale Lyonnaise.

Enfin les déjeuners de promotion connurent le même succès que les années précédentes. C'est avec allégresse qu'autour des tables les convives égrenaient leurs souvenirs ou discutaient de quelques problèmes très à l'ordre du jour, et notamment de l'avenir de leur Ecole.

Très bonne journée, en somme. Par l'éclat exceptionnel donné à la cérémonie religieuse, puis par la vigueur des échanges de vues qui animèrent la réunion de la Salle Rameau, et encore par le nombre des votants aussi élevé que celui de 1943, qui battait tous les records anciens, le 17 décembre 1944 restera pour les écélites une magnifique manifestation de solidarité.

LA CEREMONIE RELIGIEUSE

La grande nef de Saint-Bonaventure était bondée dès dix heures, lorsque commença l'Office célébré par notre camarade l'abbé Damez. Les repré-

sentants des familles en deuil occupaient les premières places, cependant que, près du chœur, les personnalités lyonnaises invitées spécialement au service funèbre se groupaient à côté des membres de notre Conseil d'administration. Nous avons remarqué MM. PINTON, adjoint au maire de la ville de Lyon ; LEMAIRE, Directeur de l'Ecole ; un représentant de M. le Préfet du Rhône et plusieurs présidents de groupes lyonnais des Ecoles techniques : le général JAMBON, de l'Ecole Polytechnique ; M. GOENAGA, de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures ; M. VOURLLOUD, de l'Ecole de Chimie. Cet office, du fait de la collaboration de la Chorale Saint Leu, de quarante musiciens et des élèves du Conservatoire — ce qui portait le nombre des exécutants à deux cent cinquante — prenait la proportion d'un véritable évènement artistique. Car la messe en *fa dièze*, du célèbre compositeur Charles-Marie Widor, dont on fêtait le centenaire de la naissance à Lyon, était exécutée de façon magistrale. Cette puissante manifestation d'art religieux laissa sur tous les assistants une impression profonde. Immense fresque musicale, la messe en *fa dièze*, que précédait le « Choral du Credo » de J.-S. Bach, avec M. Marcel Paponaud, titulaire de l'orgue de St-Bonaventure et professeur d'orgue au Conservatoire, débute par un « Kyrie », triomphal envol d'orgue, de trompettes, trombones et instruments à cordes qui oppose le premier chœur des barytons au deuxième chœur à quatre voix mixtes. Avant le « Sanctus » éclatant, auquel, en écho, répondent dans un très doux pianissimo des voix de femmes, le « Psaume des Disparus » (poème émuant du R. P. Bellouard, musique de Blanche Lucas), dont chaque verset est un cri de détresse humaine et une prière commune pour tous les dispersés, « ensevelis sans nom en des champs inconnus » a marqué le point culminant de cet office funèbre. Le « benedictus », acclamation majestueuse, « l'agnus dei », splendide page musicale, les « miserere » suppliants étaient suivis des notes déchirantes des clairons qui, dans le recueillement, lançaient la sonnerie « Aux Morts ». Enfin un morceau de Haëndel : « Alleluia Amen, loué soit Dieu » terminait le programme qui, d'un bout à l'autre, fut d'une beauté saisissante.

Nous remercions sincèrement M. LAINE, directeur de la Chorale Saint Leu, organisateur zélé de cette manifestation grandiose, ainsi que M. PAPONAUD, qui tint si brillamment les orgues pendant la cérémonie, sans oublier M. Jean BOUVARD, président des « Amis de l'Orgue de Lyon » qui se joignit aux exécutants.

A l'Evangile, M. l'abbé BIDOT, missionnaire des Chartreux avait, en termes éloquents, développé, pour un auditoire d'ingénieurs, cette pensée : « Je suis venu pour servir et non pour me servir ». Dans toutes les professions, a-t-il dit, il faut faire la part de l'idéal et du devoir social ; dans vos préoccupations quotidiennes il n'y a pas que la technique, il y a l'homme, et c'est l'homme, avec ses aspirations vers la justice qui doit dominer dans la vie du chef d'industrie. Les biens matériels comptent peu si le rôle supérieur de l'être humain, c'est-à-dire son attitude permanente vis-à-vis de ses semblables, n'est pas rempli. M. l'abbé BIDOT a défini excellemment la tâche qui s'impose, aujourd'hui plus que jamais, à ceux qui exercent la noble mission du commandement.

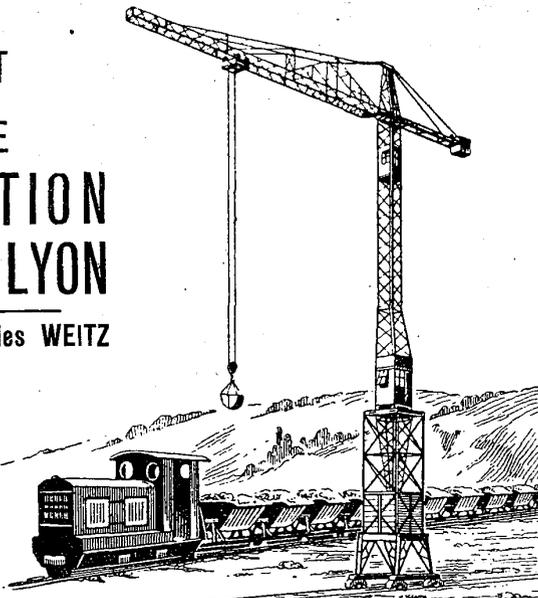
L'ASSEMBLEE GENERALE

Il était onze heures et demie quand s'ouvrit, Salle Rameau, sous la présidence du camarade BERTHOLON, assisté des camarades COMPARAT,

CHANTIERS ET ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LYON

- Jules WEITZ

- Grues à tour -
Bétonnières
Locotracteurs
Voies - Wagonnets
Concasseurs
Pelles mécaniques

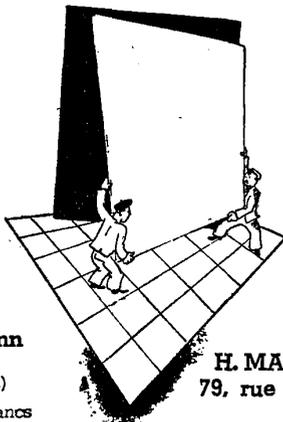


111, rue des Culattes - LYON

T 899

Isorel

LE PREMIER PANNEAU FRANÇAIS EN FIBRE DE BOIS



Siège Social à PARIS (8^e)
67, Boulevard Haussmann

USINE à PONTARLIER (Doubs)
S. A. Capital 13.000.000 de francs

Stockistes Régionaux
Les Succ^{rs} de H. ROLANDEZ
H. MARTIN, R. COUTELEN & C^{ie}
79, rue Cuvier, à LYON (Rhône)
Téléphone : Lalande 51-24

Constructions Mécaniques LA BUIRE

S. A. R. L. au Capital de 1.000.000 de francs
POTIN Pierre (I.C.F.) - GAZZANO Fils & C^{ie}
115, route d'Heyrieux - LYON Tél. P. 22-80
Mécanique générale de précision - Taille d'Engrenages
Traitements thermiques au four électrique

Louis VINCENT, Maurice VINCENT & C^{ie}

S.A.R.L. Capital 1.000.000 de francs

10, place de la Gare - GRENOBLE

Tél. : 26-85, 30-85, 17-38

Machines-outils modernes
Matériel d'entreprise
Outillage - Quincaillerie Générale

JANIQUE

=====
CUIRS EMBOUTIS

20, rue Pré-Gaudry

Téléphone : P. 17-36

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE

Société Anonyme au Capital de 30 millions de francs

AGENCE de LYON : 66, rue Molière - Tél. : M. 14-51

Appareillage



Démonstration

SOUDURE oxy-acétylénique

électrique à l'arc

à l'arc par l'Hydrogène Atomique

MACHINES

de soudure

et d'oxy-coupage

Métaux d'Apport contrôlés et Electrodes enrobées

TRAVAUX

Construction soudée

secrétaire, et BLANC trésorier, l'assemblée générale annuelle de l'Association. Comme nous l'avons souligné plus haut, l'assistance était très nombreuse en dépit des difficultés de transports. Après la lecture des rapports moral et financier, l'exposé de la situation de l'Ecole, placée sous séquestre, et la discussion qui succéda à cet exposé, occupèrent exclusivement tout le temps consacré à cette assemblée générale. Il était douze heures quarante-cinq quand nos camarades quittèrent la salle. En raison du caractère particulier de cette réunion, le compte rendu détaillé, accompagné des rapports moral et financier, ainsi que du bilan de l'exercice 1943-1944, a été adressé à tous les membres de l'Association.

Ce n'est pas encore en décembre 1944, trois mois et demi après la libération, qu'il était possible d'organiser un banquet rappelant ceux d'avant la guerre. Par groupes, les écélistes ont donc rejoint, comme l'an dernier, le restaurant choisi par leur promotion. Les notes qui suivent montrent bien que ces déjeuners n'ont manqué ni d'entrain, ni de bonne camaraderie.

Les Déjeuners de Promotion

Promotion 1902. — Le déjeuner de la Promotion 1902 réunissait les six camarades suivants : BOUVIER, COLLEUILLE, COLLON, FOULETIER-CAZENEUVE, LAHOUSSE, TISSOT.

Se sont excusés : DE LA BUSSIÈRE, en déplacement à Chalons, GUERRIER, retenu à Vienne pour raison de santé (tous ses camarades font des vœux bien sincères pour son prompt rétablissement), CHARMETANT, obligé d'assister à une importante réunion corporative, BONNET, GIRAUD, TERRAIL, tous trois habitant hors de Lyon ; ce sont les moyens de transport qui sont la cause de leur absence.

Promotion 1903. — Le déjeuner de la promotion 1903 s'est singularisé en ce qu'il a eu lieu le samedi 9 décembre.

DELIÈRE, cruellement affligé par un deuil récent, ne pouvait songer à venir de Valence ; PETROD était indisponible ; les obligations professionnelles de FRANCILLON l'obligeaient à être le 17 à Paris ; aussi nous avons profité du passage de Xavier RONY qui, bien qu'étant de la promotion 1904, a été notre camarade pendant plus de deux années, pour nous réunir en un déjeuner : CLARET et Madame, FRANCILLON et Xavier RONY.

Nous avons regretté que des obligations de famille aient empêché Mme FRANCILLON de se joindre à nous.

M. et Mme PETROD nous avaient aimablement invités à prendre le café chez eux, ce qui fait que notre réunion n'a pas été trop squelettique. Notre joie a été tout particulièrement grande de revoir, après plus de quarante années, Xavier RONY, Tunisien depuis sa sortie de l'Ecole.

Promotions 1905. — La promotion modèle, celle de 1905, avait naturellement organisé son repas annuel de tradition. Les fidèles habitués se retrouvèrent : BONNEL, CESTIER, HUVET, LACHAT, PELISSE, REY et THEVENIN, tous de Lyon.



P A R I S
L Y O N
21, rue Vieille-Monnaie
Tel. B. 10-15

*Nos articles se trouvent chez les détaillants vendeurs
agrés qui ont notre marque.*

Maquett Linger. Chemisier

Les suppressions ferroviaires les privèrent, cette année, de la présence de quelques camarades régionaux accoutumés. Les restrictions alimentaires, atténuées par quelques bonifications autorisées, furent compensées par une abondance de conversations qui occupèrent tout l'après-midi. Lecture faite des lettres de regrets d'absents, une pieuse pensée s'éleva vers ceux qui ont déjà quitté une promotion si unie et des nouvelles furent échangées sur chacun des camarades éloignés, avec souvenirs et anecdotes ; enfin la Caisse de Secours reçut une somme substantielle.

Se conformant au vœu de l'Assemblée générale, les présents procédèrent au choix d'un délégué de promotion. LACHAT (73, rue Boileau, Lyon) fut désigné et HUVET (... rue de Paris, Lyon-Vaise) lui fut adjoint en suppléance. Ils reçurent le mandat impératif d'organiser en 1945, une Réunion plénière exceptionnelle de la promotion 1935, pour célébrer la quarantième année de sa sortie de l'Ecole !

Toutes suggestions doivent d'ores et déjà être envoyées aux délégués pour la meilleure réalisation dans le temps et dans l'espace, de cet anniversaire mémorable.

Promotion 1906. — Notre promo 1906 a compté huit présences au déjeuner chez Garcin : ALLAIGRE, BRAL, LAMBERT, LEGRAND, MARTIN, DANIEL, FULVESTRE et PEY. S'étaient excusés : ASTIER, BOREL, DUVAL, FERRAND, DE FUMICHON, GRAND-JEAN, RENAUD.

La réunion a été très cordiale ; on a échangé des souvenirs sur tous nos camarades absents, principalement sur les deux que nous avons perdus cette année : GARIN et CHEVASSU, si serviables et dévoués. LAMBERT toujours plein d'allant nous a apporté l'air de Paris nuancé toujours d'un parfum de Provence.

Les camarades ont désigné comme délégué L. PEY et ALLAIGRE comme suppléant. La collecte pour la caisse de secours de l'Association a produit 2.400 francs.

Promotion 1907. — A la suite du déjeuner de la promotion 1907, le 17 décembre, au Restaurant Paufigue, une somme de 670 francs a été recueillie en faveur de la Caisse de Secours.

Six camarades ont pu se réunir pour les agapes traditionnelles, ce sont : BLANC, BROSE, CHAMOUTON, FERROCHET, TARDY Jean et DOMENACH.

Promotion 1908. — Douze camarades de la promotion eurent le plaisir de se retrouver au Restaurant Garcin : AMET, AUJAS, CHAVENT, CREPIEUX, GALLE, GIRAUDIER, MERLIN, Ed. DE NANTES, PASQUET, PASCAL, ROJON, VINCENT.

Ils apprirent également avec plaisir des nouvelles des onze camarades excusés, dont le délégué de promo MERLIN communiqua les lettres de regret : CLERC-RENAUD, COZON, DOMECK, ESTRAGNAT, FURIA, LAFFIN, LEFEVRE, LEPIN, THIMEL, VERNIER, VIEILLEVIGNE.

Un hommage ému fut rendu à la mémoire de DELAYE, décédé au cours de l'année à Paris, et dont le nom vient s'ajouter à la liste des quinze disparus de la promotion.

Après le repas, agréablement servi, l'échange des souvenirs et des espérances nées de la Libération, une somme de 1.000 francs fut collectée par GIRAUDIER, au profit de la Caisse de Secours de l'Association. Le prochain déjeuner annuel sera placé, espérons-le, sous le signe de la Victoire et du retour des absents.

Beaucoup de camarades seraient heureux de connaître des nouvelles de ALBANEL, BRUNON, DELINON, GARCIA, GERVAIS, LABISE, MERCIER, ROUSSILLON, SEELINGER, dont le délégué de la promotion a perdu le contact ou ne possède plus l'adresse.

Promotion 1909. — ANJOU, LAMURE, PERRIN et JARRICOT assistaient au déjeuner qui groupait plusieurs promotions autour de la promotion 1905. La quête pour la Caisse de Secours a été faite pour toutes les promotions présentes.

Promotion 1910. — Le dîner amical qui a réuni la promotion 1910 a été particulièrement réussi. Douze camarades étaient présents et, parmi eux, trois n'avaient pas craint les difficultés et les fatigues des voyages, pour participer à ces joyeuses agapes : c'étaient MICHOD, délégué du groupe de Grenoble, LAURENCIN, de Vienna et GILET, de Villefranche. Les autres participants étaient : VANEL, MONIN, GILBERT, ECOCHARD, SCHMIEDER, BONIFACY, VACHON, LESTRA et BERTHOLON.

S'étaient excusés : GOURDON, MOUTERDE, GARIN, GANGOLPHE, JACQUET.

Une quête au profit de la Caisse de Secours permit de recueillir 853 francs. Pour se conformer à la recommandation faite, au cours de l'assemblée générale, un délégué, BERTHOLON et un délégué adjoint VACHON furent désignés... à l'unanimité !

Promotion 1911. — Ce déjeuner de 1944 réunissait : VETU, RAY, RAMEL, BRUN, CABAUD, GANEVAL, SCHILFARTH. Il eut lieu au Restaurant Lamour, 19, place Tolozan.

Tous les camarades présents ont été heureux de se retrouver. La conversation a été grandement consacrée à l'assemblée générale et tous ont approuvé la motion proposée par le Conseil de l'Association.

La quête au profit de la Caisse de Secours a donné 650 francs.

Promotion 1913. — Les camarades de la Promotion 1913, réunis en un repas amical, après l'Assemblée Générale, ont fait une collecte pour la Caisse de Secours : 1.020 francs ont été transmis au siège de l'Association.

A tous les camarades qui n'ont pu participer aux réunions du 17 décembre, un compte rendu a été adressé, afin qu'ils sachent qu'ils n'ont pas été oubliés dans nos annales conversations.

Nous leur avons demandé de faire parvenir directement, avec leurs cotisations, leurs dons pour la Caisse de Secours.

Le camarade Ch. BURELLE a été désigné, comme délégué de promotion.

Promotion 1914. — Le 17 décembre, la Promotion 1914 a réuni, dans son cadre coutumier de la Brasserie de la Préfecture, les fidèles camarades qui répondent chaque année, sans défection, à l'appel du sympathique et vénéré secrétaire, Paul MOUCOT.

Sous le signe de la Libération, on a retrouvé ce jour l'ambiance d'avant-guerre, la joie renouvelée de se réunir sans contrainte, puisque l'atmosphère est redevenue française. Le déjeuner fut parfait en tous points, et la chaleur communicative aidant, la table fut bientôt un tumulte de bizuths où, pour un jour, les Chefs d'Industrie noyèrent leurs soucis dans cette fontaine de Jouvence pour ne jouir que de l'heure présente. GISCLON qui, antan, dut abandonner l'Ecole en cours d'études, faisait à ce repas sa rentrée d'enfant prodigue ; on l'accueillit avec une joie fraternelle telle, qu'il sera demain un des plus fidèles de la Promo.

Pas ou peu de discours, mais parmi les choses sérieuses, notons : BETHENOD, élu délégué de Promotion et CAILLAT, délégué suppléant, l'un et l'autre au premier tour, à l'unanimité ; un grand geste de charité, c'est-à-dire 1.550 francs collectés pour la Caisse de Secours de l'Association, enfin un serment solennel final de rester fidèle à la camaraderie indéfectible qui illustre ceux de 1914.

Citons les vingt présents : BETHENOD, BUCLON, CAILLAT, EDOUARD, FREREJEAN, GISCLON, GAUCHERAND, HUDRY, JOUFFROY, KLEIN, LAURAS, MOUCOT, MIZONY, MOUTERDE, MONTEL, DE MULATIER, RICHELMY, ROBATEL, REYNAUD, VAESEN,

Acceptons les excuses de : AYROLLES, CLAUDINON, DAMON, DELESCLOSE, RIGOLLOT, TENET, TOURASSE et DE VEYLE, toutes validées.

Blâmons sévèrement : BENETIERE, DURAND, D'EPENOUX, GIRARD et PHILIPPE (Mais... peut-être, sont-ils restés dans le Maquis ?) ou plus simplement encore... dans leurs chaudes pantoufles. Nous espérons qu'ils feront amende honorable.

Promos 1920 A-1920 B. — C'est notre camarade MAGNARD, le dévouement même, qui s'était chargé de l'organisation de notre dîner amical qui se déroula au Restaurant de la Truite, rue Constantine.

Si nous eûmes à noter de nombreuses défections, par contre, nous eûmes la joie de retrouver quelques camarades qui n'avaient pas craint d'affronter les difficultés des voyages pour être des nôtres.

Etaient présents : BEAUCHENE, BRANCIARD, CHARVIER, DEGAUD, GAUTHIER, GRAUD, JUSSERAND, MAGNARD, MORGNEUX, PERRERET, PIONCHON et PUVILLAND de la promo 1920 A, ACHARD, CACHARD, CLAVEAU et son fils, COCHET, GONTARD et ROUX de la promo 1920 B.

Excusés : BOTTEY, CAVAT, CHAVANON, CLECHET, GUILLAT et TRUMEAU de la promo 1920 A, DOYEUX, FONTUGNE, MARTIN, SIMON, STRAETMANS, VERICEL, VIDALON et VILLIERS de la promo 1920 B.

Notre camarade SIMON avait joint son obole à sa lettre d'excuse.

Westinghouse

SERVO-FREINS
ÉNERGIQUES SOUPLES SURS

FLEURS NATURELLES EN GROS

Louis MATHIEU E.C.L. 1922

9, quai des Célestins, LYON — Téléphone : Franklin 50-76 (2 l.)

A la disposition des Camarades pour toutes fournitures florales :
Gerbes, corbeilles, croix, couronnes, etc.

SOUDEURE ELECTRIQUE LYONNAISE

MOYNE (E.C.L. 1920 & HUHARDEAUX, Ingénieurs

37, Rue Raoul-Servant — LYON — Téléph. : Parmentier 16-77

CHAUDIÈRES D'OCCASION

SPECIALITE DE REPARATIONS DE CHAUDIÈRES PAR L'ARC ELECTRIQUE

CRÉDIT LYONNAIS

R. C. B. Lyon 732 L B. 51 FONDÉ EN 1863 Compte postal Lyon n° 1361

Société Anonyme, Capital milliard entièrement versé - Réserves 1 milliard

SIEGE SOCIAL : 18, rue de la République — LYON

Adresse Télégraphique : CREDIONAIS

Téléph. : Franklin 50-11 (10 lignes) - 51-11 (3 lignes)

Les camarades MAGNARD et CACHARD furent confirmés dans leurs fonctions de délégués de promotion.

Il fut également décidé que dans le cas où l'an prochain les dîners par promotion subsisteraient, les délégués des promos 1920 A, 1920 B, 1920 N et même 1921, se concentreraient pour trouver une salle qui puisse rassembler les anciens de ces quatre promos qui, en général, firent leur première année d'étude ensemble.

Enfin, 1945 sera l'année des noces d'argent des promos 1920. Si, comme nous l'espérons, la France et l'Europe ont retrouvé enfin la paix, les délégués des trois promos 1920 auront la charge d'organiser une réunion extraordinaire au cours de laquelle nous pourrions fêter non seulement nos 25 ans de sortie de l'Ecole mais également la Paix retrouvée.

Une quête faite pour la Caisse de Secours produisit 1.190 francs. Il fut décidé, en outre, d'adresser une lettre aux absents pour qu'ils envoient leur obole afin de compléter le résultat mentionné ci-dessus.

Promotion 1920 N. — Etaient présents au déjeuner : BERTHELON, BLACHON, CASTAN, GAGNE, LARAT, FERRAZ, REVELLIN, MAGENTIES, MONNIER, MASSEAU, MIOGRET, BOURGEOIS, CHAROUSSET.

La collecte pour la Caisse de Secours a produit la somme de 1.670 francs.

Promotion 1921. — La Promo 21 a pu rassembler quelques camarades fidèles autour d'une table servie par le Restaurant « Au Pied de Cochon », rue St-Polycarpe. L'atmosphère cordiale ne fut pourtant pas très bruyante, car nous évoquons trop souvent le souvenir de ceux des nôtres qui souffrent dans leurs corps et dans leurs cœurs. Nous désignons ainsi VUAILLE et BONNEL.

Etaient présents : AILLOUD, DERAGNE, DUPONT, FILLARD, GYRARD, IHLER, KAMM, MICHEL, DE PARISOT, STELLE.

Étaient excusés : BONNEL, CARRON, GROSCLAUDE qui malgré leur défection n'ont pas voulu oublier la Caisse de Secours ; CAPITAN, COLIA, MAIRE, PEGUIN, TOUZANN et VUAILLE.

Soit sur 40 convocations : 10 présents, 9 excusés. Que sont donc devenus les autres ? Nous les excusons, puisque lorsqu'on fit appel à leur générosité, ils s'empressèrent de répondre.

La Caisse de Secours de l'Association n'a pas été oubliée, et reçoit 800 francs. Une deuxième collecte spéciale, destinée à un de nos camarades malade et chargé de famille nous a permis de lui offrir la somme de 3.200 francs.

Promotion 1921. — Disait camarades : BALAY, BLANC, BLANCHET, CACHARD, CHARANON, COMTE, CUVELLE, DURAND, EDOUARD, GORLIER, GUILLERMET, HAINOUFF, LEBLANC, LUMPP, PERRET, POMMEROL, ROCHAS, VALETTE, assistent à leur 2^e dîner de promo. Parmi eux quelques revenants. Par contre de fidèles habitués manquent à l'appel, notamment notre président CHAMBON, qui, malgré ses excuses, se vit infliger à l'unanimité un blâme pour sa défaillance.

L'espoir formulé lors de notre précédent dîner concernant le retour de nos prisonniers ne s'est pas réalisé : GILIE DE VAUGELAS et ROMAN sont toujours loin de nous. L'envoi d'un colis individuel est impossible pour le moment. CACHARD est chargé de nous alerter dès la reprise du trafic.

La fin tragique de notre bon camarade Paul RAYBAUD a été évoquée avec tristesse et ROCHAS a bien voulu se charger d'exprimer à sa veuve toute notre sympathie.

LUMPP fut complimenté pour son élection au Conseil et prié de nous tenir au courant des décisions de l'Association. PERRET fut proposé comme délégué-adjoint à CHAMBON.

Le repas copieusement servi fut animé et tout le monde jura de ne point manquer le prochain. De bonnes résolutions furent prises pour l'assiduité aux réunions du vendredi. La quête pour la Caisse de Secours a produit 1.500 francs.

Promotion 1922. — Trente-neuf camarades se sont retrouvés au Restaurant Paulfque, rue de la Barre, pour le déjeuner annuel de la promotion : D'AUBAREDE, BABOIN, BALAY, BERGE, BISSON, COURT, CROIZAT, DESMULE, FARGE, GERMAIN, GRAND, JOUVE, LAURENT, LEBAYLE, LEBUY, LEYNAUD, LIENARD, MAGENTIES, MASSON, MATTE, MERLEZ, METRA, MICHON, MOUISSET, NUGUET, PERRIN, PIONCHON, RIGOLLOT, RODET, ROUTIER, SOEUR, SOLI, TARDY, TONELLI, TROMPIER Léopold, TROUCHOT, UNAL, VERILHAC et VINCENT Georges.

Étaient excusés, pour des raisons d'obligations familiales ou professionnelles ou par suite de l'absence de moyens de communication : AUCLAIR, BALME (qui nous a adressé 100 francs pour la Caisse de Secours), BOUCHACOURT, BOULAS, CAPELLE, FLORI, GOUGET, MICHEL, THOMAS, TROMPIER Christian.

Tous manifestent la joie qu'ils éprouvent à se retrouver et à resserrer les liens de camaraderie véritable existant au sein de la promotion 1923 ; tous sont bien décidés à se retrouver chaque année plus nombreux au déjeuner de la promotion et forment le vœu de pouvoir se réunir à nouveau très prochainement pour fêter le retour dans leurs

ETABLISSEMENTS CHEVROT - DELEUZE
CHAUX et CEMENTS — Usines à TREPT (Isère)
14, rue de Lyon 73, Rue de l'Abondance — Tél. M. 15-13
Tous MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, Chaux, Plâtres, Ciments, Produits céramiques, etc...
A. Deleuze, Ing. (E.C.L. 1920).

foyers des six camarades encore en captivité en Allemagne : AIGROT, DESGAULTIERES, LARTIGAU, FERLET, DUBOUT et RICHARD.

La quête faite au profit de la Caisse de Secours de l'Association produit la somme de 3.050 francs.

Délégué de promotion : GERMAIN ; Délégué suppléant : D'AUBAREDE.

Promotion 1924. — Pour fêter ses vingt ans, la Promotion 1924, après avoir assisté avec beaucoup d'intérêt à l'Assemblée Générale, se réunissait, cette année, dans un Restaurant de la Rive Gauche. Ceux qui assistèrent au déjeuner en ont emporté un excellent souvenir, tant pour l'atmosphère qui y régna que pour la qualité du repas. Le dévouement désintéressé des camarades BENETON, GOUDARD, DE LAGARDE, VOLAND et tout particulièrement de GOY, nous permis d'avoir un menu qui n'avait rien à envier à ceux d'avant-guerre.

Bien que cette journée consacra un anniversaire marqué, dix-neuf camarades seulement répondirent à l'appel de GOUDARD.

Il est regrettable que les circonstances n'aient pas permis à un plus grand nombre de participer à cette réunion, laquelle se termina par une collecte au profit de la Caisse de Secours. Les absents fêteront ce vingtième anniversaire en joignant leur obole aux 2.000 francs recueillis.

Il fut décidé, en outre, de maintenir GOUDARD comme délégué de promotion et de nommer ARGAUD comme délégué suppléant.

Présents : ARGAUD, ARTHAUD, AUDRAS, BAUDURET, BENETON, BERTHAUD, BILLIEMAZ, CLEMENÇON, COLLET, FORT, GOUDARD, GOY, HEMAIN Eugène, DE LAGARDE, LAVAUX, MATHIEU, PERONNET, VALETTE Arthur, VOLAND.

Excusés : BELLEMIN, DEFOURT, DOLLFUS, FESTAZ, JEANDET, MOTTEROZ, DE VILLAUCOURT.

Promotion 1925. — Le déjeuner de la promotion 1925 a eu lieu au restaurant Berthoud.

Etaient présents : BARGE, BERTHET, BICK, BOURGEAT, DE CHALENDAR, CHILLET, COMBET, CONTAMINE, HUVET, MELIODON, MICOUD, DE MONTCLOS, PATEL, PERNET, PEYSSON, POUZET, TERRY, TIANO, VALLETTE.

Etoient excusés : BOIS, CHALENDAR, COUTURIER, GAUBERTHIER, GROS Marcel, FERROY, ROLLET, ROMARIE.

Nous regrettons l'absence de nos camarades CASTINEL, DELAIGUE, LIVET, MERMET, TOUEZER, CHOLLAT.

Après un bon repas et quelques heures agréables, décision fut prise que nos vingt ans de sortie d'école seraient fêtés comme il convient.

Souhaitons que nous soyons très nombreux en 1945 !

LES

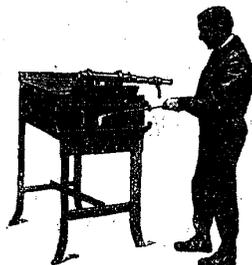
FOURS TRANCHANT

A GAZ, A HUILES LOURDES, ÉLECTRIQUES
s'emploient dans toutes les industries

Fours à cémenter, tremper
recuire, pour fusion de
métaux et de produits
chimiques.

Fours pour tous travaux de
céramique.

Fours pour toutes applica-
tions.



Forges. — Bains de sels, de
plomb, d'huile.

Brûleurs perfectionnés.

Ventilateurs, Pyromètres.

Pièces réfractaires, Creusets.

FOURS SPÉCIAUX TRANSPORTABLES pour la CARBONISATION du BOIS

J.-E. TRANCHANT Ingénieur-constructeur

218, av. Daumesnil. 57 à 64 rue de Fécamp PARIS Tél. Diderot 41-44

La collecte au profit de la Caisse de Secours a produit la somme de 1.800 francs.

Promotion 1926. — Le déjeuner amical a réuni cette année dix-sept camarades de la promotion 1926, et chacun fut heureux de se retrouver dans cette belle ambiance de camaraderie. Nous avons eu à déplorer cette année l'absence de femmes de camarades, dont plusieurs étaient retenues à leur foyer par des obligations familiales.

Étaient excusés : ADAM, BOREL, CHAUMET, DESAUTEL, DUMONT, GROBON, LAURENÇON, LEBUY, MARTIN, MASSONI, PETRIER, PIN, RICHARD, TARGE, TCHERN-TZOFF, VILLET, VIORNERY.

S'étaient excusés : BONTRON, DEMURE, DUPAQUIER, GACHON (qui annonce l'arrivée d'un nouvel héritier), PARISSET, POIRIER, SAUTOUR, VALLY.

Lors de cette réunion, ont été nommés délégué de promotion : PIN et délégué suppléant : GROBON. L'un et l'autre voudraient par tous les moyens être la liaison entre l'Association et tous les camarades de la promo ; et tous deux seraient heureux de pouvoir entrer en contact avec tous les camarades de la promo sans exception.

A la fin du repas, une collecte faite au profit des prisonniers et de la Caisse de Secours a réuni la somme de 1.700 francs.

Que les camarades absents, qui liront ces lignes, participent eux aussi à ce geste de solidarité, en adressant à l'Association leur don, le plus généreux possible.

Promotion 1927. — La promotion 1927 bat ses records de présence avec 24 anciens réunis autour d'une table sympathique.

A l'issue du repas, chacun manifestant le désir de se retrouver plus souvent, il est décidé qu'il sera organisé un autre banquet dans le courant du mois de mai, et que, d'autre part, les camarades de la promotion seront invités à faire un effort pour assister à la réunion-apéritif du troisième vendredi de chaque mois.

Notre ami PAYET est désigné comme délégué de notre promotion, avec, comme assistants, PELEN et POISAT.

Étaient présents : ARTO, BOURDIN, BAVEREY, CADE, CHERVET, CARRIER, DE-RESSY, DUCRET, GRANGE, GRUHIER, JACQUEMOND, MARMONNIER, MAURIN, MOREL, OLLIER, PELEN, PAYET, POISAT, PREVOST, RICOL, RETIVAT, SEYE-WETZ, VILLARS, VINCENT.

Excusés : DAMON, LETRONE, LACROIX, PELET, TAVEAU, BONNAUD, CHAROUSSET.

La quête pour la Caisse de Secours a produit la somme de 1.180 francs.

Promotion 1928. — La promotion 1928, comme les autres années, avait réuni un groupe sympathique où beaucoup sont venus accompagnés de leur épouse.

Cette réunion fut égayée par un confortable repas et s'est déroulée dans une atmosphère de chaude amitié avec les toasts des vingt-neuf participants.

Notre ami DE VALENCE fit avec verve un compte rendu de la réunion générale du matin, pour ceux et celles qui n'étaient pas présents à la salle Rameau. Il fut évoqué avec tristesse les noms des camarades prisonniers et la mémoire de notre camarade BARDI mort tragiquement en septembre dernier.

Une collecte auprès des présents, ajoutée aux oboles reçues des absents a fourni la somme de 2.000 francs pour être remise à la Caisse de Secours.

Étaient présents : AMBONVILLE, BEAUDUN et Mme, BERARD et Mme, BISSUEL et Mme, COMBET et Mme, FOUGERAT et Mme, GIRAUD et Mme, JULIEN et Mme, MORET, PAOLI, QUENETTE et Mme, ROSSIGNOL et Mme, SAINT DENIS, TRAVERSE et Mme, VALENTIN et Mme, DE VALENCE et Mme.



GAZOGÈNES A BOIS ET POLYCOMBUSTIBLES

Concessionnaire Distributeur pour :
Rhône, Ain, Ardèche, Loire, Haute-Loire
SPÉCIALISTE INSTALLATION MOTEURS INDUSTRIELS

**GARAGE
DE SEZE**

Directeur général : AILLOUD, E. C. L. 1921

34, Rue de Sèze — LYON — Téléph : Lalande 50-55

Promotion 1929. — Après l'assemblée générale eut lieu le traditionnel apéritif dans le non moins traditionnel petit café de la rue Bellecordière. COTE retenu ne put nous suivre au banquet qui, cette année, se réduisit à un déjeuner intime entre AULAS, COMBE, FOURNIER, MIRABEL, NOBLET, PERROUD, PIOLET, PLANTE et RIVET qui nous a fait l'heureuse surprise de se joindre à nous, étant de retour de son long séjour à Nice. Beaucoup de fidèles de notre réunion annuelle, très heureusement organisée par nos camarades PLANTE et NOBLET, élus à l'unanimité délégués de promotion, manquèrent à l'appel, le plus souvent pour cause de difficultés de transport. Nous eûmes à regretter les absences de BERGER, CATTON, CHEMINADE, CONVERT, DAUPHIN, DAVOINE, PERRICHON, RANDOIN, ISAAC et ANCELET, qui tous ont promis d'être présents l'année prochaine.

Après une collecte qui rapporta 900 francs à la Caisse de Secours, nous nous séparâmes, espérant nous retrouver beaucoup plus nombreux pour fêter, l'année prochaine, la victoire et la Paix enfin revenue.

Promotion 1930. — Etaient présents : AMANT, BAULT, BOUVET et Mme. CHAMBOURNIER, JALLADE et Mme, JOANNARD, MARTIN Louis et Mme, PRADAT.

Excusés : MOUCHEROUD, FAUVAIN, GATTEFOSSÉ, DE MAGNEVAL, PERRET, BILLARD.

Un retard involontaire dans le lancement des invitations autant que le silence du téléphone de JALLADE, ont réduit cette année le nombre de nos participants.

Malgré cela, notre déjeuner, qui est devenu, grâce à CHAMBOURNIER, une véritable tradition, s'est déroulé dans la bonne atmosphère de vieille camaraderie habituelle, et nous avons été heureux de voir revenir parmi nous notre camarade BAULT, après une longue absence faisant suite à sa captivité.

Avec CHAMBOURNIER qui accepte de continuer ses services dévoués de délégué de promotion, nous décidons pour l'année prochaine d'organiser une véritable réunion générale de la promo, où nous avons le ferme espoir de pouvoir compter nos six camarades prisonniers.

Notre repas se termina tard dans l'après-midi par une quête au profit de la Caisse de Secours, qui rapporta la somme de 850 francs.

Promotion 1931. — C'est dans un petit restaurant « tout près du centre » qu'un déjeuner, spécialement composé à l'intention de notre ami BRUNHES, fut servi dans un cadre rustique à dix-sept camarades de la promo 31.

Tous, heureux de se retrouver, quelques-uns après s'être perdus de vue pendant plusieurs années, nous avons rempli ces quelques heures amicales en remuant les vieux souvenirs d'école et les événements passés depuis notre dernière rencontre.

Cette excellente journée prit fin après un tout petit « laïus » de notre ami MONTFAGNON qui sut apporter à cette réunion sa verve comique que nous apprécions tous.

Nous n'avons pas oublié nos prisonniers et à leur intention une collecte a rapporté la somme de 936 francs.

Etaient présents : ALLARD, BIARD, BRUNHES, CHARLON, CHARTRON, CHASSAGNON, COUNITCHANSKY, MONTFAGNON, RAMBAUD Auguste, RAMBAUD Robert, REAL, REBOULLET, REPELLIN, RIGAUD Pierre, RIGAUD Robert, TRANCHAND, VINCENT.

S'étaient excusés : DARCON, qui vient de perdre sa mère, ALLARDON et PINATELLE.

Promotion 1932. — C'est le restaurant Foillard qui a servi un repas excellent à DOMENACH Pierre, DUPRAT, GARAND, GILLAN, LAFAY, LAMBOTTE, LEPETIT, NICOLET, PERROUD, CACHARD Marc. Nous regrettons l'absence de tous ceux qui sont retenus loin de Lyon. CONVERT, FIOUX, REVELIN, PONSONNET, RENARD Jean, IMBERT s'étaient excusés. Nos vœux de prompt rétablissement à Louis PEYRAUD qui git dans une clinique. Des félicitations sont votées à DUPRAT, GARAND, NICOLET qui ont affrontés des moyens de transports variés. Un blâme à l'unanimité au vieux GAULOIS qu'on attend encore.

1.000 francs sont versés à la Caisse de Secours.

Avant de se séparer, on convient d'essayer de se réunir en juin. Avis en est donné aux camarades.

Promotion 1934. — Après dix ans de sortie, la promotion s'est trouvée réunie dans une forte majorité ; on a pu échanger des nouvelles, de camarades absents de Lyon et qui s'étaient fait excuser.

Certains d'entre nous ont appris avec peine la mort de notre camarade Louis POULENARD, mort pour la France en service commandé, le 27 août 1944. La promotion demande à ce que paraisse dans « Technica » une page de souvenirs pour ce camarade qui a fait honneur à notre école et a donné sa vie pour notre pays, notre camarade AUDRA qui avait gardé avec le disparu le contact le plus intime fera parvenir à l'association la rédaction de notre pensée à tous.

Notre camarade Louis POULENARD laisse par son décès une veuve et deux enfants en bas âge, nous pensons qu'un secours serait également le bienvenu dans cette famille.

Etaient présents : AUDRA, BISSUEL, GAUTHEY, GENINA, DE JERPHANION Jacques, MONTALLIER, PLANA, REVIL, ROSSI, ROUSSEAU, TRAYNARD, WELTER.

Excusés : BILLIG, BIOT, DE JERPHANION Alfred, PALIERE Henri, PALIERE Emmanuel, SERVAN, TIANO, TISSOT.

Résultat de la collecte : 1.250 francs.

Promotion 1935. — Etaient présents : BERARD, BURIN DES ROZIERES, BUSSCHAERT, CHARNIER, COMPARAT, DELABORDE, FOULARD, GRUNTHALER, LAUDRIEUX, LE-MAIRE, MARQUE, MENAT, PEILLON.

XXII

Etaient excusés ou avaient donné de leurs nouvelles : ALL-AL-HARRAS, APPRIN, BARRÉS (en Allemagne), BARRIERE, GENIN (en captivité), LOMBARD, PLASSON (en captivité), REY, VILLEMAGNE (en captivité).

Le matin, nous avons eu le plaisir de retrouver GOURGOUT, officier de l'armée Leclerc, de passage à Lyon pour quelques jours, après cinq années d'absence.

Les heures passent vite autour d'une table plus qu'honorable et le vœu unanime fût de pouvoir se réunir régulièrement à l'occasion d'un déjeuner mensuel par exemple.

Résultat de la collecte : 1.100 francs.

Promotion 1938. — A cette réunion assistaient nos camarades : BUZA, DUSSAP, MILLON, NANTERME, LHERMINE, OGIER, SOURISSEAU, Henri SEVENIER, frère de notre camarade André SEVENIER actuellement prisonnier, TOURNIGAND et FERRIN.

D'autres camarades comme BEAUDOIN, actuellement à Paris et VOISIN toujours à la Production Industrielle s'étaient excusés par manque de transport, de même que NOURRISSON. D'autres n'avaient pu être touchés, comme FRANCE, LANORD, BRUNEL DE BONNEVILLE, OBERMOSSER.

Nous avons regretté l'absence de nos deux prisonniers : BERGIER et SEVENIER, et pensons bien que la réunion de 1945 les verra parmi nous.

Une quête que nos amis firent à leur intention a réuni la somme de 500 francs.

Délégué de promotion : FERRIN ; Délégué suppléant : OGIER.

Promotion 1942. — Après la réunion du matin, ce fut une joie de se réunir autour d'un sympathique repas de libération servi dans un bistrot sombre à souhait.

Avec son dynamisme habituel, la « promo du renouveau » s'est attaquée aux plats copieux ne laissant que l'ombre de reliefs au chat de la maison. Un sympathique Beaujolais servit à dissiper la mélancolie créée par l'absence de certains camarades déportés en Allemagne. La plupart des autres s'étaient excusés. Donc, moralement, pas de manquants.

Une réunion pour le début février est prévue avant que de nouveau une mobilisation ne nous sépare.

350 francs ont été versés à la Caisse de Secours.

Présents : GAUTHERON, BERTHET, DEGROS, MERLIN, MICHAUD, VUCHOT et MIGNOT (1943, mais moralement de la 1942).

En Allemagne : ARTHAUD, GRENIER, LEPINE, MEYGRET.

Excusés : BORIE, DOREL, FORTIER-BEAULIEU, LEBAYLE, SAGNES.

Délégué de promotion : J. MERLIN ; Délégué suppléant : P. GAUTHERON.

COTISATION 1945

Nos camarades ont reçu tout dernièrement, par la poste, le texte des rapports moral et financier, ainsi que le compte rendu de l'Assemblée générale du 17 décembre 1944.

A cet envoi, nous avons joint un mandat-carte du service des chèques postaux. Et nous demandons à tous ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation de 1945, de bien vouloir utiliser le mode de paiement que nous leur offrons.

Ce mandat-carte a été envoyé à tous les adhérents, afin d'éviter un tri qui causerait une perte de temps et certaines erreurs. Que nos camarades ayant déjà acquitté le montant de leur cotisation ne soient donc pas surpris.

Rappelons que le taux de la cotisation reste fixé à 100 francs.

Rappelons également que le règlement par mandat-carte du service des chèques postaux est le plus économique, la présentation d'une quittance postale comportant des frais d'encaissement que doivent supporter les intéressés.

CHAUDRONNERIE CUIVRE ET TOLE

Tél.
L. 41-27

L. FORIEL Fils
Chaudières neuves et d'occasion

79, rue Bellecombe
- LYON -

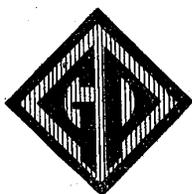
(Gérant : H. BESSON)
LES SERVICES
APPAREILS TECHNIQUES AUTOMOBILES & INDUSTRIE
présentent toute une gamme de productions destinées à satisfaire
les exigences les plus immédiates de l'industriel :



SÉCURITÉ avec

Westinghouse

Servo-freins à air comprimé et dépression
Ralentisseurs - Mélangeurs - Chargeurs OXYMÉTAL



RENDEMENT avec

Gohin - Poulenc

Gazogènes adaptables sur
camions, voitures,
tracteurs et moteurs fixes

LIVRAISON et MONTAGE
RAPIDES
Abondante documentation N° 10
sur simple demande, auprès de
l'Agent général : A.T.A.I., 13, rue
Duguesclin, LYON. Tél. : L. 46-14.



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

H. DUNOYER & C^{IE}

200, avenue Berthelot — LYON — Tél. P. 46-90

PONTS — CHARPENTES — OSSATURES DE BATIMENTS — RÉSERVOIRS ET GAZOMÈTRES

Société Anonyme des **CIMENTS DE VOREPPE ET DE BOUVESSE**
Anciennement ALLARD, NICOLET et Cie
Expéditions des gares de Voreppe et de Bouvesse (Isère)
CHAUX : Lourde — CEMENTS : Prompt; Portland — CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL
(Marque Bayard) — SUPER-CIMENT ARTIFICIEL
Hautes résistances initiales, pour travaux spéciaux

Adresser la correspondance à : M. l'Administrateur de la Sté des Ciments de Voreppe et de Bouvesse, à Voreppe (Isère)

xxiv

Société de Constructions Mécaniques

Société Anonyme

NORDEST

Capital 1.500.000

PELLES MÉCANIQUES

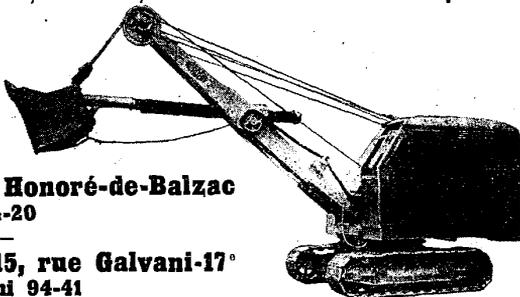
Equipements Butte, Retro, Grue, Dragline et Niveleuse
Moteurs à essence, Diesel, Gazobois ou électriques

Usines :

MÉZIÈRES - CHARLEVILLE
8, av. Louis-Tirman
Tél. 28-50

GRENOBLE, 12, rue Honoré-de-Balzac
Tél. 24-20

Agence de Paris : 15, rue Galvani-17°
Tél. Galvani 94-41



DÉCOLLETAGE
TOUS MÉTAUX
TOUTES INDUSTRIES

FRANÇOIS DOURY
INGÉNIEUR E.S.A.e.
Chemin de Baraban, 99 - Tél: Moncey 09.31
LYON

électrique
POUR VOITURES
ET CAMIONS

GULF-STREAM
DEMANDER NOTICE D'EMPLOI
P.J. GIGNOUX: 76 rue Tronchet LYON

Chronique de l'Ecole

A la suite des Examens de 1944, ont été admis :

En ANNEE PREPARATOIRE :

83 élèves, dont 30 bacheliers.

Malgré la sélection qui se fera en cours d'année et à l'examen final, le recrutement de la première année 1945 se trouve ainsi très largement assuré.

En PREMIERE ANNEE :

9 élèves.

L'effectif de l'Ecole Centrale Lyonnaise, pour l'année scolaire 1944-1945, compte :

54 élèves en première année,

40 élèves en seconde année,

37 élèves en troisième année.

Le but que s'est donné notre Directeur, M. LEMAIRE : assurer le recrutement de jeunes gens capables de suivre les cours d'une Ecole d'Ingénieurs, grande par son enseignement, est atteint. Nous nous en réjouissons et l'en félicitons une fois de plus.

Du fait des engagements volontaires et de la mobilisation, plusieurs élèves ne pourront passer leur examen de fin d'année. Nous sommes certains que c'est avec fierté qu'ils font ou feront leur devoir. Nous serons heureux de fêter leur succès quand ils auront pu reprendre et terminer le cycle de leurs études.



Faire profiter ses Camarades
de ses connaissances et de son acquis professionnel
EST UN DEVOIR

E. C. L. collaborez à TECHNICA



VITEX

INCENDIE
PROTECTION

ETUDE, REALISATION
AMELIORATION
VERIFICATION
ET ENTRETIEN DE TOUT
MATERIEL DE PREVENTION
ET DE PROTECTION

VITEX

- Extincteurs toutes capacités et tous modèles
- Dispositifs automatiques d'extinction
- Avertisseurs et détecteurs d'incendie
- Portes coupe-feu
- Moto-pompes et auto-pompes
- Electro-pompes
- Postes, bouches et poteaux d'incendie
- Tuyaux, raccords, accessoires
- Sirènes d'alarme — Echelles
- Ignifugation des bois et étoffes
- Matériel de sauvetage des asphyxiés, noyés, électrocutés
- Eclairage de secours
- Masques industriels
- Gants et vêtements de protection
- Détection automatique contre le vol et l'incendie
- Dispositifs anti-voil de sûreté
- Protection contre les accidents du travail, chutes dans le vide

VITEX

- Etablissements DÉSATEL FRERES
39, rue Pierre-Corneille, LYON (3^e)
- SOCIETE PARISIENNE DE PROTECTION
24, rue du Mont-Thabor, PARIS (1^{er})
- SOCIETE MARSEILLAISE DE PROTECTION
76, r. de la République, MARSEILLE
- C^{ie} TOULOUSAINE DE MATERIEL D'INCENDIE ET DE PROTECTION
12, rue d'Arbousson, TOULOUSE

PROTECTION

CONTRE L'INCENDIE
le VOL, les ACCIDENTS
et RISQUES DIVERS

PUBLIC. BISQUEL

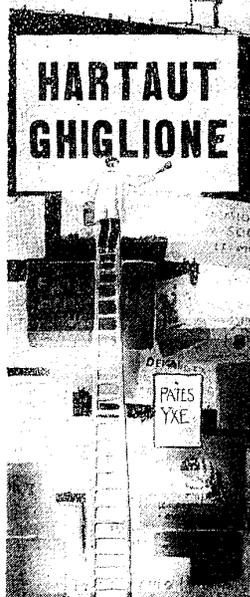


..... elles reviennent
bien un jour, les fameuses
PÂTES AUX ŒUFS FRAIS
LUSTUCRU
... celles que vous préférez.

ET^s CARTIER-MILLON-GRENOBLE

Jean CARTIER-MILLON, Ing. E.C.L. (1936)

et tout en haut
de l'échelle
les pâtes



Les Syndicats d'Ingénieurs



Les syndicats d'Ingénieurs sont relativement récents par rapport aux organisations ouvrières. Ils n'existaient pas avant la guerre 1914-1918 et ce n'est qu'après cette dernière que se constituèrent les premiers syndicats d'Ingénieurs.

Les premiers ingénieurs syndiqués furent considérés comme des révolutionnaires et certains d'entre eux furent mis à l'index, classés comme individus dangereux... Il fallut les événements de 1936 pour modifier cette conception.

A cette époque, les ingénieurs et, d'une façon plus générale, les cadres comprirent qu'ils ne pouvaient rester indifférents à l'évolution qui se produisait et qu'ils risquaient d'être étouffés entre les confédérations patronales et ouvrières si, à leur tour, ils ne s'organisaient pas.

De nouveaux syndicats se constituèrent et certains se groupèrent en fédérations. Les fédérations professionnelles verticales de cadres firent également leur apparition.

Puis vint la guerre de 1939, la débâcle de 1940 et enfin quatre années d'esclavage et d'oppression au cours desquelles parut la Charte du Travail. Quels que soient les griefs qu'on puisse faire à cette dernière, elle aura eu le mérite d'attirer l'attention des ingénieurs et cadres sur le syndicalisme. La propagande qui fut faite autour des comités sociaux, des syndicats uniques, des familles professionnelles, etc... les amena à se pencher sur les problèmes sociaux et pour beaucoup ce fut une révélation.

Aussi, lorsque la libération nous eut rendu la liberté syndicale, les anciens syndicats, mis un instant en péril par la Charte, reprirent leurs activités et virent venir à eux un grand nombre de néophytes, surtout parmi les jeunes.

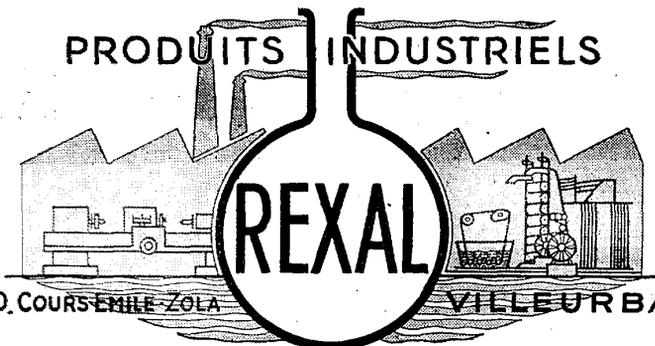
LA COMPAGNIE DU GAZ DE LYON

vous a demandé de " Servir " en vous invitant à des restrictions de consommations momentanées.

*Désirant vous les faciliter, elle vous offre le concours de son **SERVICE VULGARISATION** pour le réglage gratuit de vos appareils et des conseils sur leur utilisation, économique.*

XXVIII

PRODUITS INDUSTRIELS



274A280, COURSEMILE-ZOLA

VILLEURBANNE

PRODUITS DE NETTOYAGE

REXAL remplace l'essence, le pétrole, et les solvants pour tous les nettoyages à froid (pièces métalliques, outillages, machines, pièces en réparation, etc...) - *Vente contingentée contre les bons "P.R.P." à réclamer à vos Comités d'Organisation.*

PROXAL - Lessive de dégraissage chimique des surfaces métalliques, référence appropriée aux métaux traités et aux matières à enlever. - *Vente libre.*

PROREXAL Liquide de nettoyage à froid, pour tous emplois, lavage, dégraisage du matériel, machines-outils, etc. - *Vente libre.*

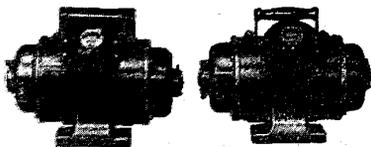
Pour tous problèmes de préparation des surfaces métalliques et de lubrifiants d'usinage et de mouvements, NOUS CONSULTER.

LES GROUPES CONVERTISSEURS "PARIS-RHONE"

pour
la recharge des Accumulateurs

GROUPES PORTATIFS

20 M 250 W - 6 et 12 V 20 T



GROUPES FIXES

50 T-500W - 100T-1000W - 200T-2000W

Groupe 100 T
et son tableau



ROESCH FRÈRES

7, Avenue Condorcet

LYON-VILLEURBANNE

Téléph. : LALANDE 08-01

Moulage par injection
de Matières Thermoplastiques

Exécution rapide
de toutes Pièces injectées
Acétate de Cellulose, Polystyrolène
Chlorure de Vinyle, Nylon

ÉTUDES ET DEVIS SUR DEMANDE

Pierre ROESCH (E. C. L., 1939)

Quels sont, actuellement, les syndicats d'Ingénieurs et Cadres supérieurs existants ? Ils sont nombreux, mais ils sont en principe groupés au sein de 3 grandes confédérations :

1° Confédération Générale du Travail (C. G. T.)

Les Ingénieurs sont groupés au Syndicat National des Ingénieurs en fonction et Chefs de Service, 6, rue de la Douane, à Paris, lequel est affilié à la C.G.T. par l'intermédiaire de la Fédération des Techniciens, Dessinateurs et assimilés de l'Industrie et des Arts appliqués.

Une réforme de structure vient d'être ordonnée par le Bureau confédéral. La Fédération des Techniciens est dissoute et les Ingénieurs et Cadres adhérents, à l'avenir, directement à la Fédération de leur industrie aux côtés des syndicats ouvriers. Ils peuvent, soit s'y intégrer, soit former des sections spéciales au sein de ces syndicats, soit encore former des syndicats locaux ou nationaux de cadres.

Les cadres des différentes Fédérations d'industrie étudieront les questions qui leur sont communes au sein d'un Cartel confédéral des agents de maîtrise, techniciens, ingénieurs et cadres.

Le siège du Syndicat des Ingénieurs de Lyon, affiliés à la C.G.T., est à la Bourse du Travail, salle 48, place Guichard.

2° Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (C.F.T.C.)

Les Ingénieurs sont groupés au Syndicat des Ingénieurs de la Région Lyonnaise, dont le siège est 12, rue Saint-Polycarpe, à Lyon.

Actuellement, les syndicats d'Ingénieurs affiliés à la C.F.T.C. sont autonomes et se retrouvent avec les organisations ouvrières au sein de l'Union Départementale.

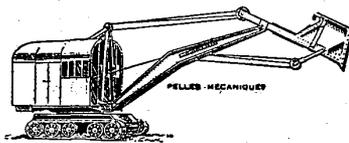
3° Confédération Générale des Cadres (C.G.C.)

La Confédération Générale des Cadres est de formation plus récente que les deux précédentes, puisque sa création remonte à 1937.

Elle ne comprend que des organisations de cadres.

La principale organisation d'ingénieurs adhérente à cette confédération est la **Fédération Nationale des Syndicats d'Ingénieurs (F.N.S.I.)**, 16, rue Condé, à Paris.

LOCATION DE MATÉRIEL



NEUF
ET
OCCASION

E. NEYRAND & P. AVIRON
36, Route de Genas (Impasse Morel) LYON Tel. Moncey: 85-51 (2 lignes)

VENTE
LOCATION
ACHAT

XXX

Cette fédération comprend :

- le Syndicat Professionnel des Ingénieurs diplômés (S.P.I.D.), fondé en 1936 ;
 - le Syndicat des Ingénieurs salariés (S.I.S.), fondé en 1936 ;
 - l'Union des Syndicats d'Ingénieurs Français, fondée en 1918.
- Cette dernière est elle-même formée de 3 syndicats élémentaires :
- le Syndicat des Ingénieurs Electriciens Français,
 - le Syndicat des Ingénieurs Chimistes Français,
 - le Syndicat des Ingénieurs de la Mécanique, de la Métallurgie et des Travaux Publics.

Pour Lyon, s'adresser provisoirement à M. CACHARD, 33, rue Constant, à Lyon.

Telles sont les principales organisations syndicales d'ingénieurs et cadres existant actuellement.

Il ne faut pas confondre celles-ci avec les Associations d'Anciens Elèves, avec la Fédération des Associations d'Anciens Elèves F. A. S. S. F. I. ou avec l'Union des Ingénieurs qui sont des organismes qui groupent également des ingénieurs, mais sur un plan différent et qui rassemblent d'ailleurs aussi bien des ingénieurs salariés que des ingénieurs patrons.

BLANCHISSERIES LYONNAISES

25, rue du Bourbonnais, LYON

Téléphone : Bureau 75-41



Blanchissage du Linge de Famille

TOLES de QUALITÉ

A. CHARMAT

Rue Charrin, VILLEURBANNE

..... Tél. Vill. 83-08

Tous formats — Toutes épaisseurs

FREINS JOURDAIN MONNERET

PARIS - 30, Rue Claude-Decaen - PARIS

FREINAGES DE TOUS SYSTEMES

Air comprimé	CHEMINS DE FER	Compresseurs
Dépression	pour TRAMWAYS	Pompes à vide
Oléo-pneumatique	CAMIONS - REMORQUES	Manœuvre des portes
Electro - Magnétique	AUTOBUS - TROLLEYBUS	Servo-Directions
Commandes pneumatiques, essuie-glaces, etc...		

CHARIOTS DE TOUS SYSTEMES

ÉLECTRIQUES A ACCUMULATEURS		
Porteurs	USINES	Avec Grue
Tracteurs	pour CHANTIERS	Avec Benne
Élévateurs	PETITES LIAISONS ROUTIÈRES	Tracteurs sur rails
REMORQUES, plateaux de transport — BATTERIES, postes de charge sur tous courants.		

Expertises après incendie et estimations préalables
Pour le compte exclusif des assurés

GALTIER Frères et C^{ie}

Ingénieurs-Experts

65, Cours de la Liberté — LYON

Tél. Moncéy 85-44 (2 lignes)

JULIEN & MEGE

E. JULIEN, E. C. L. 1928

24 bis, boulevard des Hironnelles, LYON

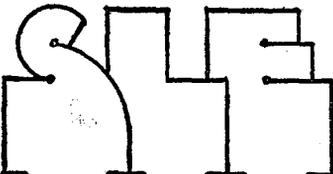
Tél. : Parmentier 35-31

POMPES - MOTEURS

Machines à coudre « SANDEM »

— ELECTROVENTILATEURS —

LIGNES ET
POSTES THT-
TRACTION
BETON ARME
INSTALLATIONS
INDUSTRIELLES



SOCIÉTÉ LYONNAISE D'ENTREPRISES
LYON - 16 RUE DE LA MÉDITERRANÉE

PARIS 5 AVENUE
DE MESSINE
TOULOUSE 37 ALLEES
MORLAIX 5 AVENUE
DU COLLEGE

— Un camarade E.C.L. se chargerait de faire préparer pièces de forge, ressorts, essieux d'autos, crics et outillages d'entrepreneurs. Ecrire V. 1215, au Secrétariat de l'Association.

— Camarade cherche à compléter collection de *Technica*. Il lui manque les numéros des années 1940 à 1944. Faire offre au Secrétariat de l'Association, 7, rue Grôlée, Lyon.

— Camarade E.C.L. habitant Clermont demande si ancien élève pourrait lui procurer Annuaire 1939 ou précédent. Ecrire : Secrétariat de l'Association, 7, rue Grôlée, Lyon.

TAXE D'APPRENTISSAGE

Nous rappelons à nos camarades que l'Association est toujours habilitée à recevoir des subventions au titre de la taxe d'apprentissage, due par les Entreprises.

un "Calor"

est toujours réparable...
si c'est bien un "Calor"

Fer, Réchaud, Bouilloire, etc...
Demandez conseil à votre électricien
ou adressez-vous à

CALOR

place de Monplaisir, Lyon

qui vous le réparera aux meilleures
conditions.

TRANSFORMATION ET REPARATION
de Machines et Appareils
Electriques de toutes puissances

-

L. DAFFOS, Ing. I. E. G.
65, rue de la Villette - LYON
Téléphone : Moncey 54-27

-

POSTE D'ESSAI V. de 150.000
HAUTE et BASSE TENSION

CHAINES

Chaînes Galle
Chaînes à Rouleaux
Chaînes spéciales
et Roues dentées
à Chaînes

**pour toutes Applications
industrielles**

◆◆◆

RAFER Frères & C^{ie}

constructeurs

St-CHAMOND (Loire)

XXXII

CAMARADES E.C.L.



BONNEL Père & Fils (B.C.L. 1905
et 1921)

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION

14, avenue Jean-Jaurès, 14 — LYON



sont à votre service

— TOUS LES JOINTS —

CURTY & C^{ie}

Société Anonyme au Capital de 6.000.000 de francs

SIEGE SOCIAL : à PARIS, 11, rue de la Py (20°)

— Tél. : ROQUETTE 53-20 (5 lignes) —

BUREAUX ET ATELIERS :

LYON, 93, avenue Lacassagne

— Téléph. : MONCEY 85-21 (3 lignes groupées) —

— Succursales : ALGER — TUNIS — CASABLANCA —

— Joints métalloplastiques, en feutre —
en liège, en fibre, en vellumoïd, en indéchirable

— **POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE** —

Pour...

ENGRENAGES

de Tous systèmes. Toutes matières

RÉDUCTEURS de vitesse

Mécanique Générale et de Précision

Pièces détachées pour Automobiles

Tous travaux de fraisage,

Rectification,

Cémentation, Trempe, etc...



La longue expérience des Etablissements

C. PIONCHON

24, rue de la Cité, LYON

M. 85-75)

... est à votre service

J. PIONCHON (E.C.L. 1920), E. PIONCHON (E.C.L. 1923), M. PIONCHON (E.S.C.L. 1919)



TOUS LES

Ressorts

à Lames et à Boudin

de 2/10 de millimètre à 10 tonnes

ETABLIS GUILLOTTE

VILLEURBANNE (Rhône)

Téléphone : V. 84-67

MARSEILLE : 34 bis, Boul. Bouès

TOULOUSE : 16, rue de Constantine

BORDEAUX : 6 bis, quai de la Paludate

ORAN : 81, rue de Mostaganem

LE FIL DYNAMO

107 à 111, rue du Quatre-Août, VILLEURBANNE

Téléphone : Villeurbanne 83-04

Tréfilerie et Câblerie pour l'Electricité

Fils de bobinage isolés à la rayonne,
au papier, au coton, au vetrotex,
à l'amiante, etc...

Fils émaillés, nus ou gupés.

Câbles laminés, câbles tréfilés.

Tresses métalliques. Fils étamés.

Fils de résistance gupés.



GAZOCENES

CHEF DE FILE 10^e GROUPE

MARQUE

DEPOSEE

L'ASPIRLO

DÉGODRONNEUR
DÉSHYDRATEUR

44, AVENUE PAUL-KRÜGER
VILLEURBANNE

TÉLÉPHONE

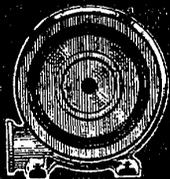
VIL. 74-55 et 74-56

HELICOX

DÉPOUSSIÉREUR
CENTRIFUGE

XXXIV

FONDERIES OULLINOISES



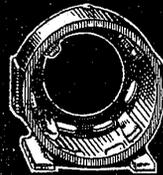
J. FOURNIER & FILS

A. FOURNIER (E.C.L. 1929)

FONTES DOUCES - FONTES AGIÉRÉES

Moulage de toutes pièces sur modèles ou dessins

Moulage mécanique pour pièces série



35, Boulevard Emile-Zola - OULLINS (Rhône) Tél. Oullins 130-61



E. CHAMBOURNIER

P. CHAMBOURNIER (E.C.L. 1930)

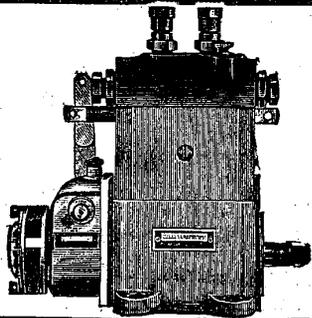
IMPORTATEUR-MANUFACTURIER

Importation directe de MICA et FIBRE VULCANISÉE

25, rue de Marseille - LYON Tél. P. 45 21

OBJETS MOULÉS

AMIANTE, ÉBONITE, FIBRE, FILS, JOINTS, MICA,
PAPIERS, RUBANS, TOILES, TUBES, VERNIS



LAVALETTE - BOSCH

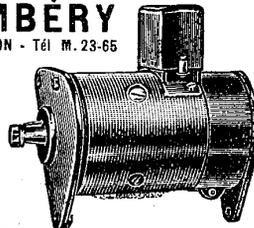
ELECTRIQUE - DIESEL

L. CHAMBÉRY

45, C. Albert-Thomas, LYON - Tél. M. 23-65

VENTES, RÉPARATIONS
d'équipements
automobiles

RÉPARATIONS POMPES
et INJECTEURS



COURROIES, TENDEURS
REPLACÉS PAR :

SMITEX

TRANSMISSION PAR ROUES TANGENTES
Pas d'entretien — Economie d'installation

U.T.E.C. 20, RUE DE LA PAIX - PARIS (2°)

AGENTS EXCLUSIFS POUR LA RÉGION

ANC. ET^S BERRY A LYON

25, rue du Bât-d'Argent Tél. : B. 09-09

XXXV

TOLERIE

NOIRE - GALVANISÉE - ÉLAMÉE

P. COLLEUILLE (E. C. L. 1902)
58, rue Franklin Tél. F. 25-21

Thermomètres Métalliques à Distance
Manomètres et Indicateurs de vide
à Cadran et Enregistreurs

M. PRADAT

7, rue St-Sidoine, LYON - Tél.: M. 81-35

U. M. D. P.

Vidanges et Curage à fond des :

FOSSES d'AISANCES, Puits PERDUS, BASSINS de DÉCANTATION

Transport en vrac de LIQUIDES INDUSTRIELS, de LIQUIDES INFLAMMABLES, du GOUDRON et de ses DÉRIVÉS

FABRICATION D'ENGRAIS ORGANIQUE DE VIDANGES
INSECTICIDES AGRICOLES

C. BURELLE, DIRECTEUR - INGÉNIEUR E. C. L. (1913)

Tous les Ingénieurs de la Société sont des E. C. L.

Provisoirement : 83, rue de la République - LYON

Tél. Franklin 51-21 (3 lignes)

PILES "AD"

Les plus utilisées
en France et à l'Étranger pour la signalisation
des chemins de fer, la téléphonie, etc...

LES PILES "A D" SONT FABRIQUÉES PAR LA
Société **LE CARBONE-LORRAINE** à Gennevilliers (Seine) et Épinouse (Drôme)

Agence de Lyon : **PRUNIER Adolphe** (E. C. L. 1920 N)

30 bis, rue Vaubecour, LYON

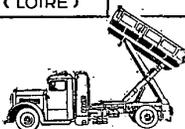
Téléph. : FRANKLIN 38-32

BENNES MARREL

PARIS
LYON
MARSEILLE
BORDEAUX



STÉTIENNE
(LOIRE)



*Basculeurs
et Carrosseries
en tous genres
sur tous châssis*



**VOUS AUREZ L'ÉQUIPEMENT RÉPONDANT EXACTEMENT
À VOTRE GENRE DE TRAVAIL**

XXXVI

ÉTABLISSEMENTS A. OLIER

Société Anonyme au capital de 7.750.000 francs

Siège Social et Usines à CLERMONT-FERRAND

Bureaux commerciaux à PARIS, 10, rue Beaufrepaire — Usines à ARGENTEUIL (S.-et-O.)

Machines pour caoutchouc et matières plastiques — Matériel d'huilerie et corps gras
— Matériel hydraulique à haute pression — Marteaux-pilons pour forge et estampage
— Machines pour la fabrication des câbles métalliques — Diffusion continue pour
sucreries et distilleries — Déshydratation des légumes et des fruits — Matériel
pour industrie chimique et industrie pharmaceutique — Machines à agglomérer
en continu pour tourteaux composés — Roues et Jantes métalliques, etc...

*Etude et construction de Machines spéciales pour toutes industries
Mécanique — Chaudronnerie — Fonderie fonte et bronze*

TEINTURE - APPRÊTS DE SOIERIES

Grillage, Flambage, Rasage, Impression sur Lisières

Etablissements P. PAOLI

21, rue Vieille-Monnaie, 21

Téléph. B. 22-56 **LYON** Téléph. B. 22-56

BREVETS D'INVENTION

GERMAIN & MAUREAU

Ing. E. C. L.

Ing. I. E. G.

Membres de la Compagnie des Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle

31, rue de l'Hôtel-de-Ville - **LYON** - Téléph. : F. 07-82

Bureau annexe à SAINT-ETIENNE - 12, rue de la République - Téléph. : 21-05

APPAREILLAGE G. M. N. 48, r. du Dauphiné LYON

**TRANSFORMATEURS ELECTRIQUES pour
TOUTES APPLICATIONS INDUSTRIELLES jusqu'à 15 K.V.A.**

Transformateurs de sécurité.

Auto-Transformateurs.

Survolteurs - Dévolteurs.

Soudeuses électriques.

Matériel pour postes de T.S.F. et pour

Construction Radioélectrique professionnelle.

L. BOIGE

E. C. L. (1928)

Directeur

TECALIÉMIT

Société Anonyme au Capital de 15 Millions de Francs

SIEGE SOCIAL : 18, rue Brunel — PARIS-17^e

SUCCURSALE de LYON : 352-356, rue Boileau

Téléphone : Parmentier 11-01

GRAISSAGE ET EPURATION INDUSTRIELS - STOCKAGE, DISTRIBUTION
ET MANIPULATION DE TOUS LIQUIDES - MATERIEL DE PROTECTION
== CONTRE L'INCENDIE - DETECTION (SYSTEME TECALERT) ==

ETUDES ET DEVIS SUR DEMANDE

ÉLECTRICITÉ ET **MÉCANIQUE**

152, rue Paul-Bert - LYON

Tél. : Moncey 15-45

- INSTALLATIONS -
de Réseaux H. et B. T.
CENTRALES - USINES
- ÉCLAIRAGE -
FORGE MOTRICE
ÉCLAIRAGE PUBLIC
ÉCLAIRAGE DÉCORATIF

**PAPIER A CALQUER
NATUREL**

CANSON

prenant le crayon et l'encre,
résistant au grattage, de très
belle transparence naturelle,
de parfaite conservation.

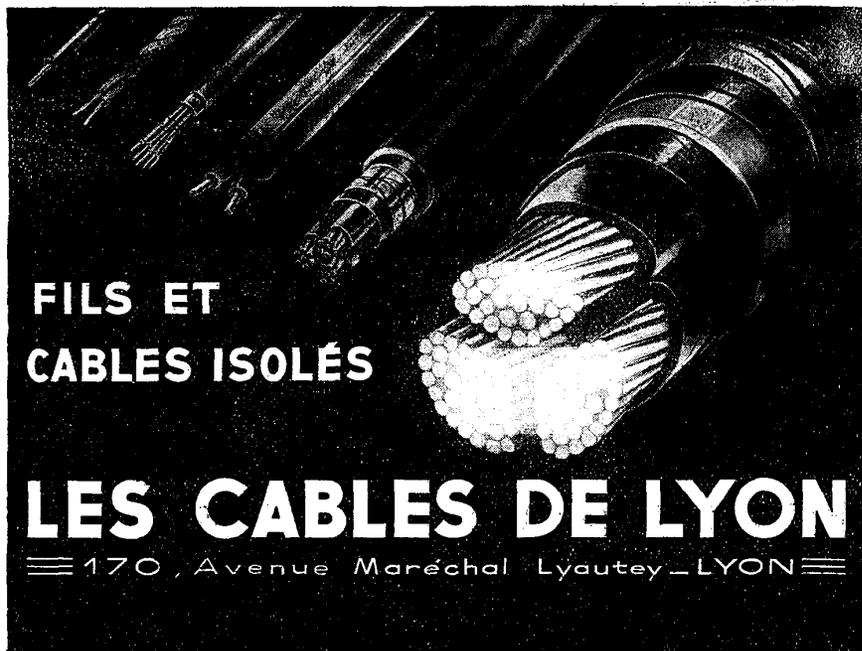
SOCIÉTÉ DES USINES CHIMIQUES

RHONE-POULENC

Société Anonyme - Capital 200.000.000 de fr.

SIÈGE SOCIAL : 21, RUE JEAN-GOUJON
PARIS

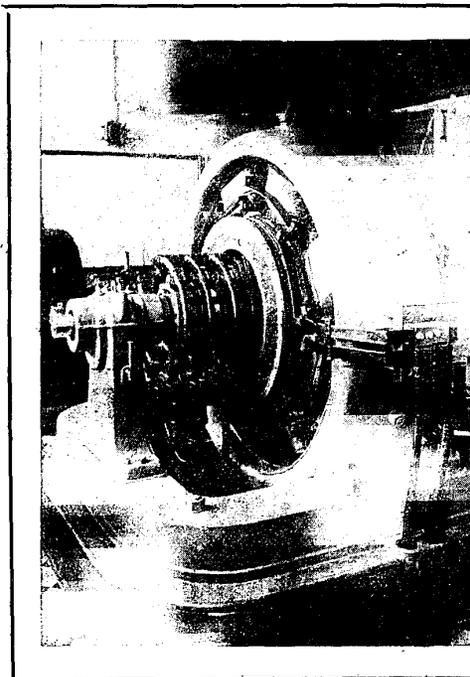
XXXVIII



**FILS ET
CABLES ISOLÉS**

LES CABLES DE LYON

≡ 170, Avenue Maréchal Lyautey - LYON ≡



**RÉPARATIONS
REBOBINAGES
TRANSFORMATIONS DE
MACHINES
ÉLECTRIQUES**

Moteurs et Génératrices
Transformateurs
Alternateurs
Commutatrices

L. FERRAZ & C^{IE}
(E. C. L. 1920)

28, rue St-Philippe
LYON
Téléph. : Moncey 16-97

MAISON FONDÉE EN 1839

**COMPAGNIE DES HAUTS-FOURNEAUX
ET FONDERIES DE GIVORS**

Etablissements PRÉNAT

S. A. capital 5.500.000 frs

Télégr. Fonderies-Givors

GIVORS

Téléphone : 6 et 79

(RHONE)

HAUTS FOURNEAUX

Fontes hématites

Moulage et affinage — Fontes Spiegel

Fontes spéciales — Sable de laitier

FOURS A COKE

Coke métallurgique — Coke calibré

Poussier

Benzol, Goudron, Sulfate d'ammoniaque

Station Gaz Traction

FONDERIES DE 2^{me} FUSION

Moulages en tous genres sur modèles ou dessins — Moulages mécaniques en série

Pièces moulées jusqu'à 40 tonnes, en fonte ordinaire, extra-résistante, aciérée

Réfractaire au feu ou aux acides, compositions spéciales, fontes tirées

ATELIER de CONSTRUCTION - ATELIER de MODELAGE (Bois et Métallique)

TRAVAUX PUBLICS ET DE GÉNIE CIVIL

Entreprise CHEMIN

Société Anonyme Capital 14.000.000 de francs

Siège Social :

72, Rue Etienne-Richerand - LYON (3^e)

TÉL. MONCEY 35-28, 135-29

Direction Zone Nord

-: 4, Rue de Vienne - PARIS (8^e) :-

-: TÉL. LAB. 86-82 :-

XL

CONDITIONNEMENT D'AIR — VENTILATION
DEPOUSSIERAGE ET TRANSPORT PNEUMATIQUE — SECHAGE
CHAUFFAGE MODERNE - RAFFRAICHISSEMENT - HUMIDIFICATION

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE VENTILATION INDUSTRIELLE

Société Anonyme au Capital de 1.750.000 Francs

61, Rue Francis-de-Pressensé, 61
VILLEURBANNE (Rhône)
Téléphone : Villeurbanne 84-64

BUREAUX : 43, Rue Lafayette, PARIS
ATELIERS : Rue Martre, CLICHY
Téléphone : Trudaine 37-49

ARMAND & C^{IE}

51, Rue de Gerland, 55

Téléph. : Parmentier 33-15

LYON (VII^e)

Chèques Postaux : 238-64

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

Spécialistes en gros réservoirs de stockage d'hydrocarbures

TUYAUTERIES — CHAUFFAGE CENTRAL

FORGE - ESTAMPAGE

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES (Toutes pièces aciers ordinaires ou spéciaux)
VILEBREQUINS pour Moteurs Bruts d'Estampage
ou usinés

ATELIERS DEVILLE - GRAND-CROIX (LOIRE)

S. A. R. L. Capital : 2.500.000 francs

Gérants { Jean DEVILLE (Ingénieur E.C.L. 1920)
Louis DEVILLE (Ingénieur E.C.L. 1920)

Téléphone N° 4

Anciens Etablissements DÉROBERT

Constructions Métalliques et Entreprises

1, rue du Pré-Gaudry - LYON — Tél. P. 15-01

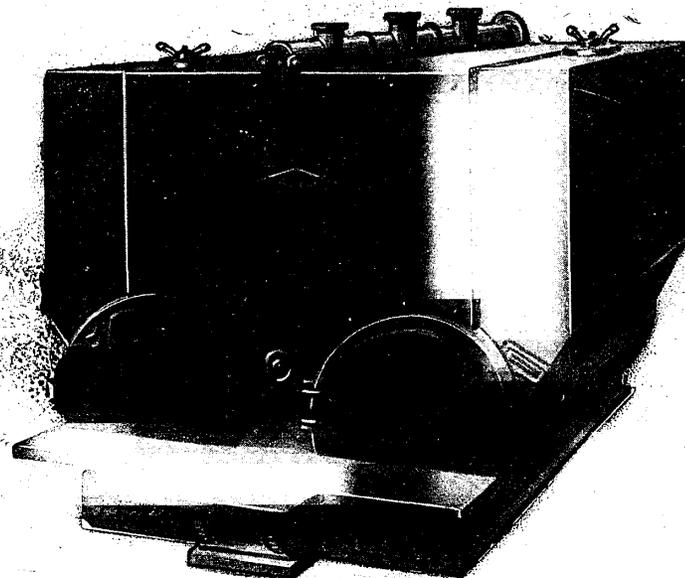
Charpente Métallique - Chaudronnerie - Béton armé

Le Gérant : A. SOULIER.

116786 — C.O. 31.20.39 — Imp. Réunies, Lyon — 1-45
Censure N° 717 — Dépôt légal N° 259 — 1-1945

Le Sommet de la Technique Française

**CHAUDIÈRES AUTOMATIQUES
BRULEURS AUTOMATIQUES**



**STÉ D'APPAREILS DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE
AU CHARBON**

SIÈGE SOCIAL & BUREAUX : 4, RUE PAUL LINTIER - LYON (2^e) TEL.: F. 51-88 & 51-89

Tél.: Franklin 50 55
(2 lignes)

G. CLARET

Adr. Télégraphique
Sercla-Lyon

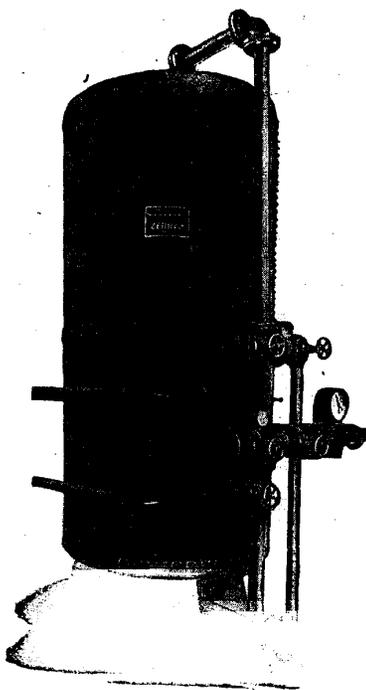
Ingénieur E. C. L. 1903

38, rue Victor-Hugo - LYON



AUXILIAIRE DES CHEMINS DE FER ET DE L'INDUSTRIE

TOUS PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DES EAUX



Adoucisseur Zerhyd

DÉFERRISATION



NEUTRALISATION



FILTRATION
ET STÉRILISATION
DES EAUX POTABLES,
INDUSTRIELLES ET DE PISCINE



ÉPURATION
DES EAUX DE CHAUDIÈRES



ADOUCCISSEMENT ET
DÉMINÉRALISATION TOTALE
PAR ÉCHANGEURS D'IONS